

LE BILINGUISME

en

ALSACE



***Rapport , au Bureau Européen des Langues Moins Répandues, de la visite
d'étude du 10 au 13 octobre 2002 en Alsace.***

par René Brialmont, représentant

I 'UNION CULTURELLE WALLONNE.

Le 10 novembre 2002

"Il y eut un soir...et un matin..." (Livre de la Genèse)

Je venais du Nord, d'un petit bout de Belgique sudiste, franco-wallon quand il pense, wallo-belge quand il propose, wallo-wallon quand il débat, wallo-français quand il prend garde à son langage, wallo-anglais quand il n'y prend pas garde, et wallo-flamand pour le reste.

Je traversais l'Ardenne belge, menton du pays wallon, cent kilomètres de couenne velue qui s'abouchent à la France et au Luxembourg par une autoroute "du Soleil" aujourd'hui, et sans doute "Banquise-Sahara" demain. Une riche autoroute aux riches bretelles en fleurs de lys, trahies par les jonchées de cannettes, de bouteilles en plastique, de couches en papier, relents des grandes retours sur été finissant, et des après-nuits en boîte. J'ai juré que mon premier acte sur sol français, serait un vin rouge dans un verre en vrai verre, et un café noir dans une tasse en vraie faïence.

Il y avait sur l'accotement les monuments d'acier des "Clic - Ceinture", des "Maîtrisez vos chevaux", des "Contrôle Radar", des "Wallonie coeur de l'Europe", et des "Province de Luxembourg, merveilleuse terre de vacances, une ardeur d'avance". C'est ça, l'autoroute. Ça met le paysage ailleurs, et ça compacte le pays dans le code de roulage, à cent-vingt à l'heure... Mais c'est un peu vrai que la Wallonie a la forme d'un coeur, avec un ventricule gauche étiré sur la France, mais je laissai cela aux cartographes ou aux politiques.

C'était le neuf octobre au crépuscule, et j'allais en Alsace. A-t-on besoin d'autoroute pour aller en Alsace, quand tout chemin qui laisse le soleil à droite est bon à prendre ? Oui. Parce-que j'avais hâte de ce pays, et que je n'allais pas le traverser, lui, comme un coup de couteau pour en trouver un autre. C'était un pays pour lui-même, dont j'avais collé l'image d'Epinal la veille sur mon oreiller, et qui allait me payer mon dû d'espérances en colombages, coiffes-papillons noires encocardées, cheminées encigognées, vendanges riantes et muscats aux pieds verts, façades encorbellées de mille fleurs, choucroutes capiteuses, kouglofs rebondis, et collines ceintes de nefs médiévales, posées sur le repos d'abesses austères et jolies pour l'éternité...Un pays de grès bleus, de jouets de bois, de poêles en faïence et de crêches si justes, au coeur comme aux yeux, qu'elles semblent faites par des horlogers, des gens d'art au quotidien, qui ont pris le temps d'apprivoiser la perfection...

C'est à cette Alsace-là que je m'attendais, calfeutrée entre Vosges et Rhin, sous une cloche de vert cristal, une propriété privée de ma mémoire, avec ses gens discrets, au français gentiment "accentonisé", "dédiphtonguisé", et modulé, comme celui de nos Areler et Eupener de Belgique... Toute cette Alsace-là, et vite ! En trois jours ! Trois jours pour conforter mes repères et mes lieux communs...

Trois jours plus tard, le treize octobre au matin, je ne pris pas l'autoroute, pour le retour. L'Alsace des cartes postales et des offices de Tourisme, conforme à ma mémoire, je l'avais entassée dans ma serviette, je ne l'avais pas tellement regardée, je ne perdais rien à la remettre à plus tard, vers Noël. Car l'Alsace qui m'avait parlé était l'Alsace des Alsaciens d'Europe, ou Européens d'Alsace. Alors, plutôt que de m'en tenir à un « Strasbourg –Durbuy » par artère fémorale, je pris plein nord, par l'Allemagne et le Luxembourg, par artère coronaire, convaincu que le "Coeur de l'Europe" des slogans de Wallonie et d'ailleurs, il est beaucoup, beaucoup plus grand qu'on ne pense !

René Brialmont

Sommaire.

I - Programme de la visite.

II- Le pays alsacien.

- A - Configuration géographique et physique
- B - Géographie socio-économique.
- C - La Région d'Alsace , Collectivité territoriale.

III- Le paysage linguistique.

- A - Le scénario historique.
- B - Le chassé-croisé français-allemand.
- C - L' alsacien et ses nuances.

IV- La volonté de bilinguisme.

- A - Les principes directeurs.
- B - Les acteurs:
 - 1.- Les Collectivités et Communes.
 - 2.- Les organismes et associations.
- C - Les champs d'application :
 - 1.- Enseignement.
 - 2.- Médias.
 - 3.- Vie culturelle et associative
 - 4.- Productions littéraires.

V- Conclusion.

VI- Répertoires.

- A - Répertoires-Lexiques Alsace I, II, III, IV.
- B - Les participants à la visite.-Présentations
- C - Alsace – Documentations. (***Ces documents étant classés à part dans le boîtier annexé au présent Rapport.***)

I - Programme de la visite

L'organisateur local de la visite d'étude , l' OFFICE pour la LANGUE et la CULTURE d'ALSACE (OLCA), (Amt für Sprache und Kultur im Elsass) avait tenu à présenter aux participants une situation exacte, claire et complète du développement du bilinguisme en Alsace, tant par la qualité et la compétence des orateurs et acteurs de ces trois journées, que par l'importance des sujets proposés.

En témoigne le programme qu'il avait établi, et qui fut suivi avec exactitude. Et je crois faire oeuvre juste en soulignant que les Alsaciens, qui nous ont reçus et accompagnés , qui nous ont parlé , méritent toute notre gratitude pour l'accueil, l'écoute et l'ouverture à notre égard, avec le sérieux, la précision et la patience qui font leur réputation.

On trouvera ce programme complet en suite immédiate aux présentes considérations. Je me plais à noter , que la manière dont il fut élaboré procède de la préoccupation des organisateurs :

- de mettre d'abord les visiteurs en contact direct avec les objectifs et les actions des élus , ou des experts, aux plus hauts niveaux :
 - de la Région , des Départements et de leurs appareils,
 - de l'Université, (Facultés d'Histoire et de Linguistique),
 - du Rectorat de l'Académie,
 - du domaine juridique, notamment du Droit Local.

- de guider et structurer ensuite l'information des visiteurs sur le sujet du bilinguisme, en procédant par pans successifs, et in situ , par la découverte
 - d'un enseignement bilingue,
 - d'une commune , une association d'élus pour le bilinguisme,
 - d'une politique départementale pour le bilinguisme,
 - d'une association d'enseignants pour le bilinguisme,
 - d'un centre d'action , de diffusion et d'édition,
 - de l'antenne régionale FR3/TV et ses programmes bilingues,
 - du théâtre en alsacien , et d'un évènement festivalier.

II - Le pays alsacien

A - Configuration géographique Physique.

L'Alsace est naturellement définie comme la région la plus orientale de l'Hexagone, posée sur un axe Sud-Nord, joignant la Suisse et le Territoire de Belfort au Sud et l'Allemagne au Nord, et comprise entre le faite des Vosges à l'Ouest, et le Rhin à l'Est. Elle a l'aspect d'un quadrilatère assez régulier, s'évasant vers le Nord-Ouest à hauteur de Saverne, jusque Sarreguemines. Superficie de quelque 8.280 kilomètres carrés, soit 1,5 % du territoire de la France. Longueur moyenne : 180 km. Largeur moyenne : 45 km.

Une coupe schématique Est-Ouest du relief de l'Alsace dessine immédiatement la configuration de quatre failles longitudinales et parallèles qui causèrent le fossé Rhénan central, séparant en "miroir" les Vosges, les collines sous-vosgiennes et la plaine d'Alsace à l'Ouest du Rhin, de la plaine de Bade et la Forêt Noire à l'Est. Cet accident géologique rompit la souche granitique originelle et en souleva symétriquement les bords qui devinrent les Vosges et la Forêt Noire, il y a trente millions d'années. Le grès rose caractéristique de la région est en fait constitué de sédiments marins, bien antérieurs à cette rupture, puisqu'ils tapissèrent les parties du massif hercynien primitif (vieux de 300 millions d'années) envahi par la mer après érosion, d'où ont émergé les "Ballons", à l'origine deux fois plus hauts, dont le "Grand" culmine à quelque 1400 mètres. Ce relief spectaculaire s'adoucit vers le Nord (Alsace Bossue) au plateau Lorrain, puis se reforme au niveau de Saverne, à moindre altitude (Vosges du Nord).

L'élévation vosgienne a créé à l'Ouest les vallées principales de la Meurthe et de la Moselle, des deux Sarres, et à l'Est, celles de l'Ill, rivière de plaine quasi parallèle au Rhin, de la Thur, de la Zorn...

La forêt alsacienne présente la prédominance du conifère, sur le relief vosgien, et du feuillu en plaine et sur les Vosges du Nord et le plateau lorrain, quoique de 400 à 600 mètres, les essences co-habitent sur 310.885 hectares soit 26 % du territoire.

La nappe phréatique représente 50 milliards de mètres-cubes. Le climat , comparé à celui de Paris, présente moins d'humidité, moins d'ensoleillement, moins d'écart diurnes-nocturnes de température.

" Quel beau jardin , l'Alsace ! " La citation serait de Louis XIV peut-être, mais des cigognes, sûrement !

B - Alsace économique et sociale.

Une surface agricole de 3.300 kilomètres carrés, soit 40 p.c. du territoire, et 3.100 kilomètres carrés de forêts, soit 37 % nous donnent une idée immédiate de l'importance du " vert" alsacien, harmonieusement disposé et géré, avec l'échine forestière de l'Ouest, suivi du flanc des coteaux du vignoble, de Thann à Wissembourg, puis enfin la plaine agricole, large de plus de trente kilomètres, étalée jusqu'au Rhin.

Les trois villes importantes (Strasbourg, Colmar, Mulhouse) et leurs agglomérations regroupent quelque 730.000 habitants sur une population totale de 1.734.000, soit 42 % . (3 % de la population française) .

Troisième région de France la plus industrialisée, l'Alsace occupe géographiquement une place de choix dans la trame économique européenne. Première région exportatrice pour le nombre d'habitants, seconde place bancaire, le taux de chômage (5 %) le plus faible de France, 65.000 entreprises dont 600 étrangères, et 20.000 artisanales ,une population active de 825.000 personnes. Les nouvelles technologies s'y développent rapidement, notamment dans le " triangle d'or" (Alsace-Bade-Wurtemberg-Suisse du Nord) qui constitue un "puissant bassin d'innovation" en relation avec les Universités, comme le parc scientifique d'Illkirch-Graffenstaden, près de Strasbourg, l' INRA et les Universités , à Colmar et Mulhouse, en contact direct avec leurs parallèles et laboratoires allemands et suisses. Dans ce contexte de "co-développement qui caractérise l'espace rhénan", l'Alsace voit s'affirmer sa position de "passage obligé " .

Les communications internes s'articulent principalement sur les voies Nord-Sud (Rhin, canal d'Alsace Rhin-Rhône, autoroutes A35, et rail Ter 200) , sur les nationales Est-Ouest desservant Mulhouse, Colmar, Sélestat , Obernai, Saverne, Haguenau et Strasbourg, le canal Rhin-Rhône à hauteur de Mulhouse.

Le réseau routier interne s'abouche à l'autoroute A4 vers Metz et Paris, à l'A36 vers Belfort et Lyon, et à l'A5 (Bâle-Cologne) par ses diverticules, enjambant le Rhin par quelque douze ponts.

On complètera (ou commencera) le sujet des communications par deux aéroports, à Strasbourg et Mulhouse, et les très important projets TGV (Est-Européen et Rhin-Rhône).

- - -

C'est visible : l'Alsacien doit à son sens inné de l'équilibre productif , le résultat de l'aménagement harmonieux de son territoire, fruit d'une logique d'ordonnance et d'esthétisme, d'esprit d'accueil , d'ouverture , d'émulation. Equilibre entre métropolisme et ruralité, entre tradition et modernisme, entre le Beau et le Fonctionnel.

Outre l'activité industrielle et agricole, l'Alsace assume un très important patrimoine écologique et paysager, principalement en montagne et en forêt, par l'exploitation mesurée de ses ressources, le développement du Tourisme et la gestion des sites. Tourisme encore à travers le réseau très dense de son passé historique, artistique, religieux, de son artisanat d'art, de ses productions culturelles, sites et traditions gastronomiques qui appelle vers l'Alsace quelque 7 millions de visiteurs annuellement, soit quatre fois sa population.

Sa situation de chef-lieu des institutions européennes place l'Alsace en point de mire des regards du Monde, et suscite en son sein une identification à un dynamisme durable, à alimenter par un enseignement et une formation professionnelle de qualité.

C - Région d'Alsace et Collectivités territoriales.

1- CONSEIL REGIONAL

La Région Alsace est constituée de deux Départements (N° 67-Bas-Rhin, Chef-lieu Strasbourg et N° 68-Haut-Rhin, Chef-lieu Colmar) se joignant sur la limite septentrionale des cantons d'Andolsheim, Ribeauvillé et Ste-Marie-aux-Mines. Elle se compose de 903 communes, regroupées en 63 cantons.

C'est en 1982 que fut promulguée en France la Loi de décentralisation, conférant aux Régions leurs compétences dans nombre de matières, sous l'administration d'un Conseil Régional (47 élus) dont l'exécutif relève du Président, assisté d'une Commission Permanente.

Les matières régionalisées sont : le Développement économique, le Transport ferroviaire régional, l'Aménagement du territoire, la Formation professionnelle, l'Apprentissage et les infrastructures et bâtiments des Lycées.

Ces matières sont réparties sur huit Commissions, outre la Commission Permanente. Elles gèrent, conformément aux ratios de la Loi d'Administration territoriale de la République:

- les Finances et les affaires générales,
- le Développement économique,

- la Recherche, le transfert de technologie et l'enseignement supérieur,
- la Formation initiale,
- la Formation continue et l'insertion professionnelle,
- le Développement culturel, le sport, l'identité régionale et l'ouverture européenne,
- le Transport, les grands équipements, la prospective territoriale,
- l'Equilibre des territoires, le développement local, l'environnement et le tourisme.

A titre indicatif, la masse globale des dépenses (quelque 430 millions d'Euros) se répartit comme suit :

- Education-formation : 140 M€.
- Transports : 143 M€
- Economie-Recherche : 25 M€
- Culture, Sport, Patrimoine : 15 M€
- Aménagement, cadre de vie, coopération : 33 M€
- Dépenses hors intervention : 73 M€.

Les matières non régionalisées demeurent la Défense, la Politique économique générale, la Politique étrangère, la Police, la Solidarité, l'Education (programmes et maîtres). Sur ce dernier point, (Enseignement) signalons que la Région, plus au fait des réalités linguistiques et économiques du terrain, a mis en oeuvre avec l'Etat et les Deux Départements une politique de développement du bilinguisme dans l'enseignement pré-élémentaire, primaire et secondaire, qui sera plus largement développée dans ce rapport.

S'agissant de bilinguisme , il faut souligner d'emblée que le l'Office pour la langue et la Culture d'Alsace (OLCA) , organisateur des journées d'études des 10,11 et 12 octobre 2002, ,est une émanation directe et permanente du Conseil Régional d'Alsace. Son action est présentée infra.

- - -

2.- CONSEILS GENERAUX

Les Conseils Généraux se situent à l'échelon départemental. Ils sont constitués d'élus des cantons au Conseil Général, au suffrage universel direct pour six ans. Ils élisent leur Président, chef de l'Exécutif, et se répartissent dix commissions qui sont, (pour le Ht-Rhin, en l'occurrence, dont l'organigramme nous fut présenté par Mr. **Charles Wilhelm, vice-président**)

- Finances et budget
- Economie, l'enseignement supérieur, la recherche, le tourisme
- Infrastructures routières et les transports collectifs
- Action sociale, solidarité et insertion
- Action territoriale, patrimoine départemental et administration générale
- Environnement, agriculture, équipements ruraux et maîtrise des déchets
- Action, animation et patrimoine culturels
- Jeunesse, éducation, sport et vie associative
- Politique de la ville
- Aménagement du territoire, développement local, politique intercommunale, action transfrontalière et affaires européennes.

Les dépenses du Conseil Général du seul département du Haut Rhin représentent 443 millions d'Euros, répartis en :

- Transports et infrastructures : 14.9 %
- Solidarité : 26.6 %
- Environnement et cadre de vie : 4.2 %
- Culture et patrimoine : 2.1 %
- Sécurité : 1.7 %
- Bâtiments : 6.7 %
- Education et Jeunesse : 5.8 %
- Economie, vie locale, développement des territoires : 7.8 %
- Dette et finances : 17.5 %
- Administration : 12.7 %.

Le pôle " Education et Jeunesse" (dépense totale de 25.82 millions € en 2001) a vu consacrer une part de 1.33 Millions € au bénéfice de la promotion de la langue et de la culture régionales, soit 5 % du poste de dépense. D'ici à 2006, le Département y aura consacré 6,4 millions €, de même que chaque partenaire de la Convention "Langue et Culture Régionale 2000-2006". (L'Académie, le Bas-Rhin, le Haut-Rhin, la Région). Nous aurons à représenter plus largement ce sujet, plus en aval .

A titre exemplatif, le Département s'inscrit en partenaire dans des projets transfrontaliers pour le bilinguisme, tels que :

- un cursus intégré franco-allemand avec des étudiants de Mulhouse et Freiburg, futurs enseignants bilingues dans le 1er degré;
- des échanges individuels transfrontaliers de jeunes (Interreg II) avec l'Institut français de Freiburg; Ces deux projets sont déjà en phase de croisière.

Au stade de projets en cours d'étude :

- Trischola/ coopération scolaire transfrontalière par échanges scolaires, rencontres de maîtres, rencontres et actions thématiques;
- cursus intégré trinational Suisse/RFA/France;
- nouvelles modalités des échanges individuels de jeunes Interreg III.;
- enseignement obligatoire du français dès la 1ère année primaire en Bade-Wurtemberg le long de la frontière , en RFA..

Les dépenses du Département du Haut-Rhin aux postes de " Langue et Culture Régionales - Contrat de Plan ", " Convention quadripartite 2000-2006 " et à titre de subventions aux Associations pour la langue et la culture régionales ont augmenté, entre 1990 et 1999, de 430 %.

III - Le paysage linguistique

A.- Le scénario historique.

Un détail, qui n'en est pas un, m'a immédiatement frappé dès mon entrée en contact avec les personnes, et à la première lecture des documents qui furent mis à ma disposition: c'est la conformation des noms. Les néerlandophones et germanophones de Belgique portent des prénoms particulièrement fidèles, abrégés ou non, à leur souche linguistique, comme par exemple "Bart", "Jef", "Mieke", "Lieve", "Gert", "Alf" etc...du côté flamand, et "Wilm", "Helmut", "Hans", "Matthaus", "Hilda", etc...dans les cantons rédimés de la frontière allemande. Tandis qu'en Alsace la généralisation est quasi totale, du patronyme alsacien ou allemand, et du prénom français, parfois composé, mais particulièrement classique. Le répertoire de quelque 750 personnalités alsaciennes, présenté dans les annexes du présent rapport confirme ce constat. La présence de premiers prénoms de source germanique est rarissime.

Il y a à cela une raison qui n'est pas un détail, et qui ne peut logiquement procéder que de l'histoire linguistique, et donc politique, de l'Alsace.

Il n'y a guère d'orateurs qui n'aient fait allusion, au cours de ces trois journées, à l'histoire du langage alsacien. Mr. **Bernard Vogler**, Directeur de l'Institut d'Histoire à l'Université de Strasbourg, et dont les écrits font autorité, s'est attaché à en décrire les vagues et remous, surtout à partir du XVIIIe S., époque où la France affirme ses objectifs expansionnistes et unitaristes vers l'Est. Nous allons revenir sur son exposé, dans lesquels auquel nous aurons l'occasion d'insérer des éléments repris à l'exposé de Mr **Patrick Kleinclaus**, chargé de mission au pôle "Education-Jeunesse" de la commission de la Langue et de la Culture générale au Conseil Général du Haut-Rhin.

Mais en préambule, s'impose le constat, ou plutôt l'évidence, que l'allemand, dans sa forme dialectale, est le berceau de l'expression, le socle linguistique alsacien, issu de l'alémanique et du francique au Ve S. et qui, à la fin du XVIe S., trouvera son expression écrite commune (Schriftsprache) dans le "Hochdeutsch", allemand classique.

Mr. Vogler brosse d'emblée le tableau de synthèse l'évolution :

- jusqu'au XVIIIe S., l'Alsace reste dans la sphère linguistique et culturelle allemande;
- du XVIIIe au XXe SS., l'Alsace glisse vers le bilinguisme français-allemand.
- au cours des cinquante dernières années, l'Alsace voit progressivement s'estomper l'allemand.

A partir du XVe S., l'Alsace baigne dans la brillante culture allemande. C'est la pleine époque du gothique rhénan, où l'on voit s'achever la cathédrale de Strasbourg et d'autres collégiales. Le latin est la langue des savants et de la religion. Gutenberg séjourne à Strasbourg (1434-1444)

A la fin du XV^e S. apparaissent de grands humanistes , comme De Kaisersberg, Brand, Wimpfeling, Beatus Rhenanus...L'orientation vers le Kaizer Maximilian est patente.

Au XVI^e S., l'Alsace devient un centre de la réforme protestante allemande, et le refuge des Huguenots (vers les territoires des Habsbourg, en Alsace du Sud) après la Saint Barthelemy (1572).

A partir de 1648 (Traité de Munster, ou de Westphalie, qui voit les possessions des Habsbourg aller à la France) Louis XIV va annexer peu à peu tout le territoire. Ce sera chose faite en 1681 par la prise de Strasbourg. Dès 1648 déjà, l'administration française s'installe , la culture et la langue prennent possession notamment de l'évêché. La population s'en tient à son dialecte, mais des souches francophones prennent pied. La langue écrite reste l'allemand, de même la langue de l'enseignement, de l'Eglise et du Temple.

Le XVIII^e S. voit le français progresser dans la noblesse, l'armée, la fonction publique. A l'Université de Strasbourg, les cours restent en latin, les travaux dirigés sont en allemand ou en français . Il y a peu d'étudiants de l'Ouest, la majorité est allemande (Goethe, Metternich).

Cette influence du français a un prix à payer : la carence de littérature. En revanche elle se matérialise dans les arts (Palais Rohan, le style LXV, le style Rococo.)

En 1789, une statistique convient qu' 1 % de la population maîtrise bien le français, que 5 à 6 % le comprennent, et que le reliquat est d'expression alsacienne. Les gazettes étaient en langue allemande, exclusivement, les deux tiers des ouvrages en librairie étaient en allemand, et 20 % en français. Le théâtre en français se crée, avec abonnement obligatoire pour officiers et sous-officiers. Les Alsaciens le boycottent. Les réceptions étalent les mondanités à la française. C'est snob, mais pas très alsacien. La pénétration du français est donc limitée.

On peut définir à cette époque une hiérarchie linguistique, le français évoquant la modernité, l'allemand et l'alsacien faisant figure d'expression de la contre-révolution. Des Alsaciens sont suspectés d'espionner pour le compte de l'Allemagne et de l'Autriche, des déportations sont même envisagées vers le sud-Ouest, le vocabulaire courant acquiert des néologismes comme " patrie", "citoyen"...

Entre 1800 et 1830 le français poursuit son infiltration par le canal des garnisons militaires qui stationnent. Pour causes d'éducation ou d'emploi, des jeunes filles alsaciennes partent " en service" ou " en pension" à Paris, Nancy, Lyon, et en reviennent bilingues. En 1810, s'ouvre l'école normale française, les Religieuses - institutrices de Ribeauviller essaient vers les écoles catholiques et colportent l'enseignement en français. Une disposition légale permet en 1835 une ouverture sur l'enseignement bilingue. Elle ne sera pas appliquée. Dès 1859, l'Académie dispose du personnel suffisant pour généraliser l'enseignement en français à tous les niveaux. Il demeure à l'allemand une demi-heure en fin de journée.

En 1860, le Rectorat impose le français comme langue officielle, l'allemand devenant facultatif. En 1870, on note l'enseignement en français à l'Université, et dans le cours élémentaire. Les milieux aisés l'ont également adopté. Les offices religieux se maintiennent en allemand, le français cristallisant la Révolution, l'athéisme, Voltaire...La langue véhiculaire demeure l'alsacien, la langue écrite(journaux, écrits...)demeure l'allemand, bien que les Alsaciens aient peu de contacts avec les Allemands. L'allemand moderne voit ainsi freinée sa pénétration. La guerre franco-allemande 1870 inverse totalement la situation.

B - Le chassé-croisé français - allemand.

L'issue de la guerre franco-allemande voit l'Alsace annexée aux Lander. Elle deviendra elle-même Land à part entière en 1911, par des textes constitutionnels dont il reste aujourd'hui le Droit local. L'allemand devient langue officielle de l'Administration et de l'Enseignement (mises à part quelques vallées où sont maintenues des "facilités"). La germanisation se généralise, sauf dans quelques familles, (à Mulhouse, Colmar, Strasbourg) plutôt par esprit frondeur. Cette germanisation est peu à peu normalisée . Elle s'accompagne d'ailleurs de mesures sociales , bourses d'études, etc...

En 1895, l'Université passe entièrement à l'allemand. Dans les zones francophones, on procède par paliers successifs vers l'allemand.

1918 et l'entre-deux-guerres voient la vague s'inverser, la France imposer l'enseignement en français, avec tolérance de l'allemand trois heures par semaine (en 1927, à partir de 7 ans) . Le courrier des collégiens à leurs parents , en français, doit être traduit à l'arrivée.

Des enseignants viennent, mieux payés, d'autres régions de France, et cela crée , en plus de l'inégalité, des situations critiques dans les familles, où les parents dialectophones ne peuvent de suivre la scolarité de leurs enfants. L'alsacien est identifié à un patois, comme toute langue sur le territoire de l'hexagone, et qui n'est pas le français. Le théâtre alsacien s'adapte du nord au sud via l'allemand. En 1939, s'ajoutent quatre heures de religion tolérées en alsacien.

La seconde guerre mondiale ne va pas épargner les Alsaciens , comme on le sait , et le bilan est lourd. Ailleurs qu'en Alsace-Moselle, le 3ème Reich établit une administration d'armée d'occupation. Mais ici, il s'agit d'une annexion pure et simple, avec incorporations de force, qui entraîne la re-germanisation par la nazification avec son train d' exactions .
(La répression du français va jusqu'à l'interdiction de signes extérieurs, comme le bérêt, dès 1940.)

A la libération de 1945, retour de vague, et dans les écoles, il se trouve des écoliers qui ne savent pas un mot de français, et pire, il est interdit de parler l'alsacien ou l'allemand. L'allemand est supprimé dans l'école primaire, mais autorisé au secondaire comme langue "étrangère".

L'après-libération apporte plus que le soulagement, mais il demeure côté français un doute, qui tend à l'amalgame " Alsacien et sympathisant allemand", " germanophone donc germanophile " , et la réaction est nette vers la francisation, qui se poursuit. Les parents, à partir des années 50, deviennent des locuteurs français quasi exclusifs , et il n'y a plus guère aujourd'hui qu'un tiers des enfants capables de s'exprimer en alsacien.

Bien qu'en 1946, le Conseil Général du Bas-Rhin invite l'Académie à réintroduire un enseignement de l'allemand à concurrence de 3 heures, rien ne se fait. L' invitation sera renouvelée chaque année . En 1952, une enquête auprès des familles révèle une disposition à 83 % favorable à l'enseignement de l'allemand.

Là aussi le bilan est clair, et l'Alsace , pouvoirs publics, acteurs socio-culturels, agents scientifiques et économiques, élites philosophiques et littéraires, ont dû prendre conscience de la situation :

- soit l'alsacien (et l'allemand) risque d'entrer en désintégration et s'éteindre,
- soit l'alsacien (et l'allemand) ne garde que quelques émergences , quelques sursauts témoignant davantage d'une riche tradition culturelle, demeurant accessible certes mais sans prise sur l'actualité et la qualité de vie à venir (repli culturel, ou sorte de "photocopie" de la culture d'avant.),
- soit l'alsacien (et l'allemand) reprend ses parts et les consolide, parallèlement au français, dans l'axe de croissance, à la lumière des réalités nouvelles, et notamment de l'énorme ouverture vers l'Est de la Communauté Européenne.

Il ne fait pas de doute que l'Alsace ne pouvait pas ne pas faire le bon choix, en misant sur le bilinguisme français-allemand. Nous croyons très utile d'ajouter , en information, un alinea C ci-dessous décrivant quelque-peu la géographie des variations du parler dialectal alsacien, dans la mesure où notre visite nous a laissé la conviction que ce dialecte constitue bien davantage qu'un " vestibule" du Hochdeutsch.

(ndlr : Le répertoire I (personnalités) contient quelques éléments bibliographiques relatifs à Bernard Vogler. De même, le répertoire IV (historique,) cite ou décrit quelques traits marquants de l'histoire d'Alsace. En tout état de cause, je renvoie à " Histoire culturelle de l'Alsace ", de Bernard Vogler, éd. Les nuées bleues.)

C - Le parler alsacien et ses nuances.

On ne peut mieux faire que de renvoyer à cette petite merveille qu'est l' Histoire linguistique de l'Alsace" , un récent double folder signé Albert Hudlett (OLCA -octobre 2002) pour comprendre de quelle manière l'atlas linguistique de l'Alsace s'est posé.

Schématiquement, le dialecte alsacien est la résultante du mixage de deux peuples en migration vers l'Ouest, à savoir les Francs d'abord, au Nord, puis les Alamans, contenus par les premiers sur les bords du Rhin supérieur.

C'est la raison pour laquelle les variantes dialectales présentes en Alsace ne se limitent pas aux frontières, et " déteignent" aussi sur les régions riveraines d'Allemagne, et vice-versa.!

Pour faire court, synthétisons : vu par les Alsaciens, le parler alsacien, c'est le Ditsch ou l'Elsässerditsch; l'allemand écrit, classique, c'est le Hochdeutsch (Haut Allemand); et les dialectes allemands, dans leur ensemble, sont deutsch.

Albert Huddlet nous livre les divisions du dialecte alsacien en six aires :

- le francique rhénan lorrain (Lothringisch Rheinfränkisch) sur l'extrême nord-ouest , soit Sarre-Union, débordant sur le Saarland de la RFA,
- le francique rhénan méridional (Südrheinfränkisch) à l'extrême nord-est, soit Wissembourg, débordant sur le Rheinland-Pfalz,

- le bas-alémanique du nord, (Nördliches Niederalemannisch) sur Saverne, Haguenau, Strasbourg et Sélestat, débordant sur le Baden-Württemberg allemand à hauteur de Offenburg, Baden-Baden, Lahr et Kehl,
- le bas-alémanique du sud (Südliches Niederralemannisch) dans la région de Colmar et Mulhouse, débordant le Baden-Württemberg à hauteur de Emmendingen et Freiburg,
- le haut-alémanique,(Hochalemannisch) sur la région d'Altkirsch et l'extrême sud de l'Alsace, débordant sur la région de Bâle (Suisse) et Weil am Rhein et Lörrach (RFA).

(N.b. Albert Hudlett, Géolinguiste, professeur à l'Université de Mulhouse. - Quelques éléments bibliographique aux annexes au présent rapport (Répertoire I, personnalités.)

IV - LA VOLONTE DE BILINGUISME.

A.- Les principes directeurs.

- Le bilinguisme est la formule la plus naturelle et la plus favorable à l'Alsace. Le français, introduit par l'Histoire en tant que langue officielle, fait acquis. La langue régionale , premier facteur d'identité culturelle, et premier véhicule de communication dans la sphère germanophone.
- Le bilinguisme en tant que langue maternelle est nécessaire mais insuffisant. Il doit être principe pédagogique de l'enseignement dès le premier stade.
- Le bilinguisme contribue fortement au bien-être et à l'épanouissement des générations à venir, dont l'égalité des chances est une priorité. Le plurilinguisme est un atout majeur.
- Le bilinguisme doit être encouragé par les pouvoirs publics. Ceux-ci doivent s'impliquer dans le cadre d'un processus de décentralisation.

- Le bilinguisme implique la reconnaissance par l'Etat de l'évidence des langues et cultures régionales, et de l'évidence de leur utilité, dans la mesure où elles ne mènent pas au retranchement linguistique et culturel.
- Le bilinguisme est un principe culturel, il demeure l'objet d'un choix , de la liberté individuelle.

B- Les acteurs.

1.- Les Collectivités et Communes.

A - Conseil Régional d'Alsace.

La politique du Conseil Régional en faveur du bilinguisme en Alsace, évoquée plus haut, a été présentée plus précisément par MM. **Justin Vogel**, Conseiller Régional et Président de l'OLCA, **Alphonse Troestler**, de la Direction de la Culture au Conseil Régional, et **Paul Higi**, attaché au Cabinet du Président du Conseil Régional.

En tant qu'émanation directe et premier outil de terrain du Conseil Régional, l'OLCA , (Office pour la Langue et la Culture en Alsace, dotation annuelle de la Région et du Département à hauteur de 500.000 €) représenté par son directeur Mr. **Guy Dahl** , Mr. **Jean-Noël Hadey**, et Mme **Annette Weissenburger**, chargés de mission, cristallise les objectifs des élus de la Région Alsace en matière de bilinguisme. L'OLCA a une mission

- d'assistance concrète aux initiatives dans le milieu associatif qui oeuvrent à la promotion de la langue régionale et du bilinguisme en tant que véhicule culturel,
- de sensibilisation au bien-fondé du bilinguisme scolaire.

Au Conseil Régional, la politique s'inscrit dans un contexte plus général, en soutenant notamment la section bibliothéconomique des " Alsatiques", ou ouvrages consacrés à l'Alsace, d'une très haute valeur culturelle, les cours universitaires (Université populaire) relatifs à l'Histoire et l'Identité, la Fédération des Sociétés d'Histoire et d'Archéologie, regroupant 97 entités, et éditrice du " Nouveau dictionnaire de biographie alsacienne en 40 tomes à ce jour) via le Fonds de financement " Langues et Culture Régionales".

Par le Canal de l'OLCA, des actions s'élaborent , telles des programmes de spectacles dialectaux (contes, marionnettes) dans les écoles, des Ateliers d'alsacien pour adultes (+ ou - 20) qui sont très suivis et même fréquentés par des non-Alsaciens. On y note la présente symptomatique de cadres supérieurs et de jeunes professionnels qui y voient une opportunité de communication facilitée avec la clientèle.

Dans le milieu associatif, l'OLCA soutient des projets culturels en matière musicale (Summerlied) avec expression dialectale non forcément limitée à l'Alsace, des productions théâtrales , des ateliers théâtraux, des jeunes artistes et comédiens, des décentralisations. L'homme de la rue se voit aussi interpellé par des évènements festivaliers comme " Friejohr fer unseri Sproch" (Printemps pour notre langue) qui concentre sur une semaine quelque 350 manifestations. L'OLCA constitue également une cellule d'accueil, et une vitrine permanente de publications auxquelles elle collabore ou qu'elle diffuse, ou sur lesquelles elle informe. Son site internet (WWW.OLCALACE.ORG) est en cours de création.

Son intervention auprès de la petite enfance est essentielle, dans la mesure où l'orientation de sa scolarisation première dépendra de la langue maternelle. L'OLCA diffuse une pochette " Conseils pour une éducation bilingue", incitant les nouveaux parents à pratiquer le bilinguisme dès le berceau.

Quelques chiffres indicatifs : on estime à 60 % la proportion de locuteurs encore en mesure de pratiquer le dialecte, dont 20% de jeunes le connaissent toujours, et 15 % sont en mesure de le transmettre à leurs enfants. Le tissu scolaire alsacien présente 90 % de classes publiques, et 10 % émanant d'associations, notamment confessionnelles.

La résistance au bilinguisme n'existe pas en tant que telle, mais des barrières existent, dues à l'indifférence , à l'immersion en francophonie qui a tendance à se généraliser dans les médias, dont les rubriques attractives (sports, live, shows) sont en français . Barrière psychologique aussi, héritage de guerre, mal être de parler l'allemand (ou d'avoir des locuteurs germanophones dans sa ascendance) , qui peut entacher les efforts d'un enseignement bilingue d'une part, et poser problème aux futurs enseignants quant à leurs choix d'autre part.

Autres constats symptomatiques : la langue dans les Cultes (60 % catholique, 20 % luthérien) a évolué également de l'allemand vers le bilingue, puis le français exclusivement,(avec toutefois une certaine renaissance actuelle de l'alsacien) et la production artistique humoristique, très révélatrice d'une vitalité, et très important véhicule culturel. Dans ce domaine, l'après-guerre a vu émerger Germain Mueller, fantaisiste et chansonnier, créateur du cabaret " Barabli" , conseiller général du Bas-Rhin, dont l'humour put désamorcer l'amalgame philosophique Goethe-Hitler.

La demande pour l'école bilingue, en majorité, ne proviendrait pas de souche alsacienne, mais sensiblement de souche immigrante. Ce constat ouvre naturellement des perspectives réjouissantes, et demande aussi une analyse soutenue.

Le Conseil Régional développe une action spécifique en faveur du bilinguisme dans l'enseignement, qui sera présentée au point C - 1 infra, titre : Enseignement.

B - Politique linguistique du Conseil Général du Haut Rhin.

Mr **Charles Wilhelm**, Vice-Président du Conseil Général, avait chargé MM. **Patrick Kleinclaus** (cité au chapitre supra "Paysage linguistique"- scénario historique) et **Jean-Luc Reitzer** , Conseiller général, Président de la Commission Education au Conseil Général de développer les orientations et l'action du Département du Haut-Rhin.

Le bilinguisme relève d'un choix politique et se heurte à certaines difficultés :

- le débat au niveau de l'enseignement porte sur le choix de la langue, en raison de l'impact progressif de l'anglais, quoi que l'allemand demeure la langue prioritaire dans le contexte du rapport particulier de l'Alsace à la RFA. L'éventualité d'un enseignement trilingue à partir de 13 ans est évoquée;
- le corollaire de la formation des enseignants et leur compétence rencontre l'hostilité des syndicats pour des raisons de budget, inégalités, implications, surcharge de travail;
- chez l'élève, il faut restaurer un surcroît de "pédagogie par l'effort" si on envisage l'enseignement bilingue, alors qu'il est prouvé que le seul emploi du français donne des résultats moins positifs;
- on semble manquer de stratégies au niveau de l'Education Nationale, ou de volontarisme dans l'appareil Administration/Académie/Rectorat;
- malgré la volonté des parents d'ouvrir des classes bilingues, une lourdeur s'installe tôt ou tard sur l'enthousiasme initial, partagée ou alimentée par certains élus communaux , à cause des moyens à mettre en oeuvre. S'ensuivent démotivations et abandon. A titre indicatif : 4 ouvertures dans le Haut-Rhin et pas d'ouverture dans le Bas-Rhin en 2002.

L'action du Département s'articule :

- 1 - sur la participation au Fonds de Concours (6,4 Millions €) à répartir entre 2000 et 2006 conformément à la Convention quadripartite relative à la politique des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace;
- 2 - sur l'assistance à la création d'écoles ABCM (Association pour le bilinguisme en classe maternelle) à concurrence de 200.000 €;
- 3 - sur l'assistance à l'enseignement bilingue privé (notamment catholique) ayant adopté l'orientation ABCM, à concurrence de 100.000 €. (Ecoles de Colmar, Champagnat, Ste Geneviève);
- 4 - sur le soutien à l'enseignement de trois heures d'allemand dans l'enseignement catholique, le soutien aux activités périscolaires dans les collèges de Souss, Lutterbach, Champagnat, le soutien aux activités théâtrales et musicales en langue allemande pour les enfants en âge d'école primaire;
- 5 - sur la subvention à l'Olca, à hauteur de 300.000 FF/an;
- 6 - sur le soutien à des associations de parents d'élèves à concurrence de 50 à 100.000 € annuels.

C - Le bilinguisme à l'échelon communal , depuis **Ingersheim (Ht-Rhin)**.

C'est en qualité de Maire d'Ingersheim, et de Président de l'Association des Elus du Haut-Rhin pour la Promotion de la Langue et la Culture d'Alsace que Mr. **Gérard Cronenberger** nous a reçus dans son école ABCM d'abord (nous y reviendrons au chapitre "enseignement") puis dans la mairie, noble construction datant de 1745.

Mr. Cronenberger a lui aussi évoqué les chassés-croisés de l'Alsace entre France et Allemagne, et les inévitables conséquences sur le dialecte alsacien, qui doit maintenant aborder la phase de " reconquête de son droit au bilinguisme". En matière d'enseignement, la Convention quadripartite recommande la formation de 50 maîtres annuellement (via IUFM) , chiffre qu'on n'atteint pas (38). On manque donc d'enseignants bons bilingues.

D'autres difficultés freinent la pénétration du bilinguisme, comme l'impossibilité d'une immersion totale, et une certaine saturation du tissu scolaire. L'objectif à moyen terme serait la généralisation de trois heures d'allemand pour la population scolaire, mais la formule ne semble appliquée jusqu'ici qu'à 18 %. Les jeunes locuteurs d'alsacien se situent à environ 10 % . Malgré l'ouverture créée par la Convention quadripartite 2000-2006, une tiédeur reste en place au niveau de Mulhouse et Colmar. La formule du bilinguisme en milieu rural serait-elle plus accessible, et pourquoi ?

En fait de modes d'actions de terrain, une commune ou association de communes développent la culture bilingue par des publications, des incitations à l'activité littéraire, des doublages de noms de rues par traduction ou rappel des appellations anciennes, qui ont leur importance dans la mesure où l'Alsace, avant les rattachements français ou allemand constituait une mosaïque d'identités au gré des politiques , religieux, etc... En fait, l'alsacien est plus pratiqué dans le Haut-Rhin (zone d'influence de Luther) que dans le Bas-Rhin (Calvin) . Une des raisons pour lesquelles l'allemand est préféré dans l'enseignement, est qu'il évite les différences idiomatiques et autres entre le Sud et le Nord. L'encouragement au bilinguisme au niveau de la commune peut prendre les formes les plus diverses, chez les élus , les employés, les enseignants, la police, les services, etc, que ce soit en séance du Conseil , dans l'administration, l'enseignement, la vie culturelle, les publications périodiques, cultes, cadeaux, etc...

Au conseil municipal d'Ingersheim, 25 % des membres sont en mesure de s'exprimer en alsacien, mais on ne le fait pas. Signe supplémentaire de la crise identitaire entre deux générations(avant ,et après guerre).

Au plan syndicat/enseignement, la gauche ne prise guère le bilinguisme , à l'exception de la SGEN (syndicat corporatif de l'enseignement).

Mr Gérard Cronenberger conclut , avec une parfaite logique pascalienne :
"... L'allemand est une porte ouverte sur le marché considérable de l'Est, et c'est la porte à côté. Quant à l'anglais, de toute manière, bilingue ou non, il faudra l'apprendre. Et le fait qu'on le connaisse n'a pas plus d'effet que nous placer en état de concurrence avec ceux qui le connaissent aussi. Donc...."

On trouvera dans les annexes le document " Les mesures que peut prendre un conseil municipal", à titre exemplatif de l'action de terrain proposée par l'association que préside Mr. Cronenberger.

2 - Les Organismes et Associations.

Plusieurs associations, organismes et instituts développent en faveur du bilinguisme des actions spécifiques, en dehors des Collectivités et Communes. Nous citerons l'OLCA, déjà décrit plus haut. Trois autres cellules nous ont été également directement développées par leurs représentants :

- L' Institut de Droit Local Alsacien.
- L' Association " Lehrer".
- L' Association Culture et Bilinguisme d'Alsace-Lorraine - René Schikele gesellschaft.

A / L'Institut de Droit Local Alsacien, par Mr **Jean-Marie Whoerling** , Président.

Dans l'éventail des Lois Locales qui ont régi certains aspect de la vie alsacienne, aucune ne réserve de statut particulier au langage.

L'article 2 de la Constitution ordonne que le français soit la langue de la République, et aucun statut juridique n'existe en faveur des langues régionales, ce qui rend leur position, malgré les tolérances admises, relativement fragile. Le Conseil Constitutionnel a adopté une jurisprudence en faveur des Départements d'Outre-Mer, en 1991. Une certaine ambiguïté en résulte, dans la mesure où on peut forcer un enfant à apprendre une langue étrangère, mais pas une langue régionale du territoire national, contraire à la Constitution.

Il en résulte aussi que la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires du 5 novembre 1992 n'est pas signée par la France pour la même raison.

La Loi sur l'usage de la langue de 1994 rend obligatoire le français dans la vie publique, permet l'usage des langues régionales, mais les interprète de manière restrictive. Dans l'enseignement, les Lois de 1989 et de 1994 exposent des dispositions permissives, mais ne les organisent pas. Le droit n'existe donc pas. Les matières relatives à l'enseignement et à son organisation sont contenues dans les " Circulaires" ministérielles qui n'établissent que des recommandations, pas des droits présentables en Justice. En Alsace, l'Education agit en situation de monopole et n'a donc pas à motiver ses attitudes, tandis qu'au Pays Basque et en Bretagne, il y a d'autres Pouvoirs organisateurs de l'enseignement que l'Education Nationale, qui se trouve par conséquent en situation de " concurrence". (Avec cette correction pour Diwan, en Bretagne qui a vu son pouvoir réduit par le Conseil d'Etat pour non conformité avec la Loi Toubon, qui ne reconnaît pas l'enseignement immersif.

Il a été dit qu'en Alsace (et en Lorraine), aucune Loi locale spécifique n'accorde un statut privilégié à la langue régionale. Ce Droit local a été progressivement élaboré à partir de 1870, donc sous régime allemand, et l'issue de la guerre 14 -18 ne les a pas toutes abolies. Après 1945, des dispositions linguistiques communes ont été introduites dans l'enseignement en français, quoique les Conseils Municipaux conservaient le droit de délibération en allemand. Les actes notariaux étaient autorisés en allemand si les parties ignoraient le français. La langue de la Justice était le français. Si les parties ou une des parties ne le connaissaient pas, un interprète était requis au Pénal, et au Civil, il était recommandé plus de tolérance dans l'audition d'un locuteur dialectal, par conformité à la Convention Européenne des Droits de l'Homme.

Parmi les dispositions défavorables à l'emploi de l'alsacien, on note, entre les deux guerres, une tendance à assimiler les journaux imprimés en dialecte, à des langues étrangères, et interdits.

Parmi les dispositions favorables : la profession de foi des candidats à l'élection sont rédigées dans les deux langues (Circulaire du Président du Conseil constitutionnel d'août 1919). Les lois qui datent de l'époque allemande (après 1870) ont été maintenues sans être traduites. Le Concordat de Napoléon est maintenu ; les ministres du Culte sont payés par l'Etat.

La Convention quadripartite que nous avons évoquée au point B-1 ci-dessus entre naturellement dans l'appareil du Droit Local, en tant que spécifique à la Région d'Alsace, mais concerne exclusivement l'enseignement . Nous l'aborderons concrètement au point C-1 à venir.

Quant à la Charte Européenne de protection des langues minoritaires, elle place l'Alsace dans son champ d'application, mais elle fait jusqu'ici, comme on le sait, l'objet des objections du Conseil Constitutionnel français pour non conformité avec l'Art. 2 de la Constitution (établissant le français comme langue officielle), non conformité également avec le principe d'Egalité, dans la mesure où elle crée un privilège qui lèse les non-locuteurs de langue régionale, et non conformité avec le principe constitutionnel de non-reconnaissance des droits collectifs de certains groupes de personnes.

Mr Woehrling de souligner l'opportunité qui s'offre maintenant à l'Alsace, avec le projet de réforme constitutionnelle et de décentralisation du gouvernement Raffarin. Il est clair que si ce projet aboutit, le ciel bilingue de la région s'éclaircit considérablement.

B - L'Association Lehrer (" Professeur") par Mme. **Monique Matter** , Présidente de Lehrer, ou plus précisément " **Association Professionnelle des Instituteurs et Professeurs pour l'Enseignement Bilingue Paritaire dans les Académies de Strasbourg et Nancy-Metz.**"

L'association, créée en 1993, entend agir dans les domaines de :

- la défense des intérêts professionnels,
- la réflexion axée sur la pédagogie de la langue régionale et de l'immersion,
- l'organisation de rencontres d'enseignants,
- la participation à des réunions d'information pour les parents sur les sujets d'ouverture de sites bilingues, passage au Cours Préparatoire, au Collège, etc...,
- l'organisation d'un congrès professionnel,
- l'organisation de voyages d'étude de l'enseignement bilingue et immersif en Bretagne, Val d'Aoste, Südtirol, Pays Basque,
- l'organisation de formations d'animation théâtrale pour les enseignants de langue régionale,
- la publication d'un bulletin " Info-Lehrer" à destination des enseignants,
- la gestion d'un site <http://members.aol.com/infolehrer/asslehrer.html>,
- et en tant que membre de la coordination nationale des associations d'enseignants de langue régionale,
- des interventions dans le milieu officiel de l'Enseignement, des réunions de travail, un centre pédagogique, un bulletin d'information à l'Inspection, des réunions de parents, une réflexion sur les principes de base de l'alsacien à l'école, sur le métier d'enseignant, le didactique, la pratique de l'activité culturelle hors école, la position de l'enfant, ses droits, son éducation européenne et citoyenne.

Il est entendu qu'en raison de son caractère d'association de professionnels de l'enseignement, Lehrer soutient l'enseignement bilingue dans le sens de l'appropriation de la langue écrite, donc l'allemand (Hochdeutsch) littéraire. Bien que l'allemand et l'alsacien persistent chez beaucoup de locuteurs encore, le point de déclenchement du déclin semble atteint dans la mesure où il ne se transmet plus naturellement dans les familles. Or, les raisons sont multiples, de valoriser la langue dans un contexte bilingue, et donc de rechercher plus d'efficacité en définissant les objectifs et les moyens. La conjoncture politique n'est pas défavorable, dans la mesure où les responsables semblent plus sensibles au transfert des compétences des questions linguistiques aux Régions. Mais " sensibilité " n'est pas encore synonyme de volontarisme.

L'exposé du schéma d'aménagement linguistique de l'enseignement qu'a présenté Madame Monique Matter rejoint les matières qui seront développées sous ce chapitre infra. Nous en extrayons la synthèse :

- 3 heures d'allemand dès l'entrée en maternelle ,
- la parité bilingue (13 heures fr. / 13 heures all.) dès l'entrée en Ce1.Ce2.

Et de noter : " Les écoliers bilingues de 1991 seront professeurs en 2006, les écoliers d'aujourd'hui seront les professeurs dans moins de quinze ans. 120 candidats à l'IUFM (CFEB) ,65 admissibles, 39 retenus , + 6 sur une liste supplémentaire...L'idéal dans l'immédiat serait de 60 à 70 maîtres supplémentaires pour répondre à la demande."

Et de noter encore un détail particulièrement important : le coefficient des matières linguistiques est de 5, celui des autres matières est de 10 dans la cotation. Lehrer verrait son action beaucoup mieux assise s'il y avait plus de détermination dans les Comités Scolaires et les représentations parentales.

C - L' Association Culture et Bilinguisme - René Schikele Gesellschaft.
par Mr. **François Schaffner**, Président.

En préambule, Mr Schaffner donne l'explication de la version alsacienne de " Culture et Bilinguisme" , "René Schikele Gesellschaft" ,en hommage à René Schikele, (1883-1940) poète, auteur d'un premier manifeste " Notre avenir est bilingue", pacifiste,pro-européen. Ses oeuvres seront brûlées par les Nazis en 1933.

"Culture et Bilinguisme" fut fondée en 1968, époque où le recul du dialecte s'accroissait . L'Alsace comptait en 1868 88 % de germanophones, en 1962: 84 %, et en 1999, 35 % de locuteurs quotidiens, d'après une étude de l'INSEE portant sur quelque 40.000 familles. Aujourd'hui, 18 % des jeunes de moins de 15 ans demeurent locuteurs réguliers, la transmission de la langue dans le tissu familial se faisant plus difficilement. En 1962, le tirage des "Dernières Nouvelles d'Alsace" en allemand était prioritaire. Aujourd'hui, il tire à 250.000, bilingue, dont 35.000 en allemand. Quant à la Télévision régionale dialectale,(FR3/Alsace) elle tenait 25 minutes quotidiennement, et se réduit aujourd'hui à 8 minutes, suite à la suppression ordonnée par Paris, malgré pétition, mobilisation des élus, etc...(Cf. " Marianne m'a tué", ouvrage de Bernard Wittmann, ed. Nord-Alsace 2002)

En 1972, l'enseignement dans le primaire à partir de 7-8 ans comportait deux heures et demie par semaine. C'est donc que l'école ne pouvait seule combler le déficit. Un voyage d'étude d'élus et de responsables de l'enseignement , en 1990, dans le Luxembourg et la Belgique germanophone permit la comparaison avec d'autres formules. Un autre sondage dans la population alsacienne mit en lumière le clivage psychologique entre Allemand et Alsacien, mais aussi une préférence à 80 % vers l'enseignement bilingue.

Entre-temps, la Bretagne et le Pays Basque avaient quant à eux déjà mis en mouvement des formules d'enseignement bilingue (1980). Du coup, on démarra en Alsace , dans le milieu associatif, la formule ABCM, et deux ans après, l'Education nationale ouvrait ses propres classes. Actuellement, quelque 10.000 élèves suivent un enseignement bilingue à parité 13/13, régi par les deux conventions (1994-1998 et 2000-2006.)

On constatera une fois encore que l'enseignement est la corde la plus sensible , dans les régions du monde où se pose un quelconque problème linguistique. Si j'ose ouvrir la parenthèse d'une considération personnelle sur les problèmes communautaires de la Belgique, je dirai qu'ils auraient probablement été désamorçés si l'enseignement bilingue avait existé dès le plus jeune âge, que les Universités n'auraient pas connu de scission, que la Constitution aurait été aménagée dans un esprit fédéral plus prospectif et moins défensif, que le tissu économique et le réseau des communications auraient été posés en fonction davantage des gens eux-mêmes que de leurs groupes de pression, etc... Au lieu de cela, à la fin des années 50, l'ancienne formule

" seconde langue nationale" (4 heures de néerlandais) inscrite aux programmes scolaires du secondaire a été de plus en plus l'objet de critiques goguenardes dans le public wallon, et l'anglais lui était progressivement préféré. Les drapeaux flamands au lion noir sur fond jaune, qui tapissent la ligne d'arrivée des étapes du Tour de France cycliste sur les écrans de télévision , n'ont pas pour seule origine les vellétés autonomistes de la Flandre. Mais on ne réécrit pas l'Histoire. Fin de parenthèse.

" Mais , dira Mr Schaffner, l'école ne suffit pas pour instaurer un bilinguisme harmonieux. " Il présente alors l'action de l'Association Culture et Bilinguisme , qui s'articule sur un nombre important d'initiatives , comme des publications (" Land un Sproch"), l'édition et la diffusion d'ouvrages (via sa société SALDE à statut juridique commercial), conseils en correction de textes, information du public en accueil direct, bibliothèque, documentation, cours de dialecte à plusieurs niveaux, prix scolaires tels que "Patrimoine" et " Junge Dichter", diffusion de livres scolaires en allemand, organisation de spectacles à l'intention de la Jeunesse, organisation de conférences, débats , colloques, congrès, voyages d'étude, collaboration à d'autres associations, représentation sur les foires littéraires, initiateur de sondages, participation à des organismes consultatifs, membre d'organismes et instituts, siège alsacien du BELMR.

Culture et Bilinguisme s'est investi encore dans l'initiative de plaques de rues bilingues dans les communes, des avis et avancées dans les municipalités, chaînes TV, Théâtres, notamment en Allemagne, activités extra-scolaires, des visites d'étude hors pays, des participations à des événements festivaliers, etc...

" Assurer un enseignement bilingue de qualité coûterait quelque trois millions € annuellement. Un kilomètre de piste cyclable en coûte 75.000".

Le bilinguisme offre des avantages incontestables : plus d'emploi, plus de revenus individuels, valorisation de la région par d'autres canaux que ses stéréotypes touristiques, économiques ou autres, valorisation du statut de travailleur frontalier, amélioration des communications humaines entre la métropole et la Région, sans compter que l'Alsace est avec la Suisse une clé franco-germanophone vers l'Europe de l'Est. "

Enfin, "Culture et Bilinguisme" est subventionné par la Région et le Département, à hauteur de quelque 12.000 €.(Ce qui est relativement modeste compte tenu des multiples domaines où elle est présente, par rapport à une association analogue en Pays Basque par exemple.)

Ndlr : Le lecteur trouvera également en annexe au présent rapport un document édité par le Comité Fédéral pour la langue et la culture régionales en Alsace et Moselle, intitulé " Informations neft", citant les autres associations principales, et donnant leur organigramme.

Après les Principes directeurs de la volonté de bilinguisme et ses Acteurs, nous abordons maintenant :

C- Les champs d'application .

1- L'Enseignement.

La corde sensible. Mieux, la corde de l'arc.

Tous les acteurs du bilinguisme alsacien en font une évidence et une priorité. Il n'y a pas d'exception.

A - Historique .

Le bilinguisme, nous l'avons vu, a son histoire. Fatalement, l'Enseignement aussi. En voici très rapidement les jalons.

- 1789 : enseignement en français imposé.
- 1835 : une disposition légale autorise le bilinguisme : non appliqué.
- 1859 : en français , progressivement, l'allemand demeurant une "discipline". 1/2 h.le soir.
- 1871 : en allemand, sauf en zones francophones où diverses formules bilingues.
- 1918 : en français, sauf 4 heures de religion.
- 1920 : en français, mais 3 heures allemand obligatoires à p. de la 3e année élém.
- 1927 : idem, mais 3 heures allemand à partir de la 2e année élémentaire.
- 1927 : idem, l'allemand devient épreuve obligatoire au CEP.
- 1940 : en allemand.exclusivement.
- 1945 : en français exclusivement, l'allemand est supprimé "provisoirement".
- 1948 : demande de restaurer la part d'allemand existant jusqu'en 1940. Sans suite.
- 1951 : la loi Deixonne considère l'alsacien comme langue exogène (de l'envahisseur).
- 1952 : 84 % des familles sont favorables à l'enseignement de l'allemand en élém.
- 1973 : Holderith fait admettre le principe que l'alsacien = piste pour apprendre allemand.
- 1973 : tests de la thèse de Holderith jusqu'en 1975.
- 1975 : réintroduction 2h30 allemand si volontariat en CM1 et CM2. Succès.
- 1975 : à 1982 :ralentissement, manque de maîtres, baisse de dialectophonie.
- 1982 : Deyon incite à accueil en dialecte en maternelle. Indifférence.
- 1985 : réduction de 30 minutes d'allemand.
- 1985 : formation obligatoire des maîtres en allemand à l'école normale.
- 1986 : création des sections trilingues en 6e : allemand 4h/autre langue 3h.
- 1988 : autorisation en maternelle d'ateliers dialectaux. Indifférence.
- 1989 : contrat de plan Etat-Régions.
- 1990 : réduction chez sections trilingues : de 4 h à 3 h d'allemand.
- 1990 : on constate les effets de l'horaire faible, défections, maîtres non compétents.

- 1990 : fin d'année Rectorat autorise allemand au CE1, texts au CM.
- 1991 : école normale devient IUFM avec abandon formation à l'allemand.
- 1991 : circulaire académique: allemand 2/3 h., et sites bilingues 6h/semaine créés.
- 1991 : création de classes bilingues associatives.
- 1992 : classes bilingues créées en Maternelle par Académie.
- 1994 : classes bilingues par Académie en élémentaire.
- 1994 : sites bilingues 6h/semaine créés en 1991 sont abandonnés, peu probants.
- 1994 : convention contrat de plan 94/98 améliore situation contrat plan 1989, soit :
 - 3 heures/semaine allemand du CM2 à section grands de maternelle (5 ans) .
 - enseignement bilingue 13/13 s/ 20 sites complets, soit 160 classes + collège
 - maintien sections trilingues en collèges et lycées.
 - développement des sections européennes.
 - étude nouveau concours formation des maîtres biling. 2nd degré, et spécialisation d'au moins 10 postes par an à l'enseignement bilingue, soit chaque année au moins 20 classes supplémentaires.
 - apport des collectivités au fonds de concours est de 50 M.F. jusque 1998.
- 1997 : début de relâchement des principes de la convention dans le 2d degré.
- 1998 : recul dans enseignement précoce 3 h. et dans nombre classes cycles 1 et 2.
- 1999 : prolongation contrat de plan jusque 1999 : apport passe de 50 à 62 MF.
- 2000 : convention 2000/2006 de politique linguistique régionale .
- 2002 : immersion peut être mise en place dans écoles, lycées et collèges "langues régionales. (J.O. du 19.4.2002)

Un peu de lexicologie peut-être ? On sait en effet que nos amis Français sont très portés aux initiales d'abréviations, et c'est souvent bien venu pour éviter les noms à " attelages", mais à ce stade de ma rédaction de rapport, j'ai manifesté le désir de connaître les sigles de l'école primaire. les voici , grâce à l'OLCA:

- ***PS : petite section (maternelle)***
- ***MS : moyenne section***
- ***GS : Grande section***
- ***CP : cours préparatoire.***
- ***CE1 : cours élémentaire 1ère année.***
- ***CE2 : cours élémentaire 2ème année.***
- ***CM 1 : cours moyen 2ème année.***

B - Le document de base le plus actuel.

C'est la Convention portant sur la " Politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace " pour la période 2000-2006".

C'est un accord quadripartite, entre l'Etat, représenté par le Ministre de l'Education nationale (J.Lang) , la Région Alsace, les Départements (Bas-Rhin et Haut-Rhin) et l'Académie de Strasbourg, ayant pour objectifs :

- " élargir l'offre de formation pour favoriser l'égalité d'accès à un apprentissage précoce de la langue régionale d'Alsace que ce soit par la voie extensive ou par un véritable enseignement bilingue,

- renforcer les compétences linguistiques de tous les élèves d'Alsace pour un accès facilité vers le plurilinguisme,
- assurer la sensibilisation et l'information des familles sur la politique linguistique " .

La Convention prévoit un enseignement précoce de l'allemand avec utilisation éventuelle du dialecte dès l'entrée en maternelle sur la base de 3 heures par semaine, système qui sera généralisé à toutes les écoles en 2006.

La Convention prévoit un enseignement bilingue à parité 13/13 dès la maternelle, au choix des familles.

La Convention prévoit une continuité de ces formules d'enseignement jusqu'au baccalauréat, et, pour tous les élèves ayant commencé l'allemand dès l'école primaire, une option pour une langue supplémentaire en 6ème.

Les maîtres supplémentaires que la Convention implique (50 par an) suivent un plan de formation à l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres).

Le financement de la mise en application de la Convention est assumé par les quatre parties à concurrence de 6,4 millions € chacune, soit 0,98 millions € annuellement.

C - L'action du Conseil Régional.

Nous avons choisi l'exposé de Mr. **Jean-Daniel Zeter**, Directeur de la Mission Académique aux Enseignements Régionaux et Internationaux du Rectorat de l'Académie de Strasbourg, (MAERI) entouré de MM . **Paul Higi**, du Cabinet du Président de la Région Alsace, et **Yves Le Fouler**, de la Direction de l'Education et de la Formation du Conseil Régional, comme premier manifeste de ce chapitre, en tant qu'émanant des Pouvoirs Publics de l'Alsace au niveau supérieur (Rectorat et Conseil Régional).

L'enseignement bilingue est vital pour l'Alsace, pour trois raisons majeures :

- la raison "endogénique" : l'allemand, que ce soit sous sa forme dialectale ou sa forme littéraire, est la langue de la région;
- la raison économique : non seulement l'économie alsacienne est importante, de par sa situation,(géographique et volumétrique) sur l'échiquier de l'économie européenne, mais elle héberge aussi quelque 60.000 travailleurs frontaliers (sur 800.000, soit 7,5 %) sur la Suisse et sur l'Allemagne;
- la raison pédagogique : la langue n'est un objet de culture, elle est avant tout un véhicule.

L'Etat aura investi en personnel de l'enseignement quelque 20 millions € sur sept ans, et la Région et les Départements, autant, en équipements. En termes d'objectifs:

- accès à l'allemand à raison de trois heures par semaine pour tous les élèves de l'enseignement primaire et idéalement de la maternelle au secondaire;
- l'enseignement bilingue à parité (13h./13h.) dans le second degré, généralisé à toute l'Alsace.
- une formation commune des maîtres avec validation d'un diplôme commun;
- l'enseignement de l'allemand en lycée professionnel en plus, avec certificat à mention "langue régionale", et l'invitation à poursuivre un stage à l'étranger, avec certification "Eurégio";
- l'enseignement spécifique de l'allemand au Centre de Formation aux Enseignements Bilingues (CFEB), une émanation du Conseil Régional, à l'Institut Universitaire de Formation des Maîtres (IUFM) de Guebwiller, financé par les Collectivités d'Alsace (pour bâtiments et équipements);

D'autres pistes sont envisagées, comme la mise en place d'une convention bi-latérale France-RFA disposant que les enseignants des deux pays qui ont une formation commune aient un statut unique, qu'ils travaillent en France ou en Allemagne, des échanges de classes et d'élèves site urbain/site rural, et France/RFA, que les écoles mettent en commun la réalisation d'un projet plus fort...

La Conférence du Rhin Supérieur regroupe dans une vision commune à la région Rhénane (Allemagne, Alsace, Suisse) des projets de collaboration en maints domaines parmi lesquels des projets pédagogiques, tels que :

- des jeux Olympiques du Rhin Supérieur en 2004,
- l'élaboration d'un document pédagogique commun avec le Planétarium de Strasbourg, à sujet astronomique, et impliquant toutes les disciplines scolaires;
- un projet de spectacle musical et théâtral commun;
- un projet de festival musical en 2003 à Hoest (RFA), tournant dans les trois pays.

Un autre outil transfrontalier va naître incessamment sur le Web: un manuel-fichier accessible à tout enseignant.

Les classes bilingues associatives, telles que ABCM, Champagnat...sont également soutenues financièrement par les Collectivités. D'autres dispositions d'accompagnement spécifiques aux Départements : favoriser la lecture à l'école primaire, les échanges linguistiques de proximité, l'accès au matériel pédagogique, l'aide en monnaie par élève inscrit en option LCR. Dans le contexte plus particulier de la convention 2000-2006, existent aussi des mesures d'accompagnement : animations théâtrales en allemand près des collèges à sites bilingues, encourager financièrement les communes dans le cadre des contrats éducatifs, création d'une revue éducative dès le 1er degré (8 à 12 ans), animations en langue allemande par le théâtre dans le 1er degré, favoriser des associations à vocation scolaire, comme "Eltern 68, Lehrer, etc....,

D - Quelques résultats à titre exemplatif.

- 1 - Dans le premier degré : (enseignement public et privé conventionné)
L'effectif des enfants scolarisés bilingues atteint 8.472 au 1.9.2001.
Il était de 3.990 en 1997. Ces chiffres concernent 161 écoles, soit 5 % des élèves du premier degré.
- 2 - Dans le second degré : (idem)
L'effectif des enfants scolarisés bilingues atteint 649 au 1.9.2001.
Ces chiffres ne concernent que 17 écoles.
- 3 - En CM2 (cours maternel) en 2001, on comptait , dans 654 classes, on dénombrait 21.077 élèves bénéficiant d'un enseignement d'allemand par voie extensive (3 heures par semaine).

Ces derniers chiffres constatent que dans le Bas-Rhin, 93,3 p.c. d'élèves de CM2 bénéficient d'un enseignement d'allemand, et 97,8 % dans le Haut-Rhin.
- 4 - Une autre statistique à l'école de Duttlenheim dénombre 134 élèves bilingues, contre 115 monolingues, soit 53,8 % .(toutes sections primaires confondues soit les 7 années.

Des résultats moins partiels nous sont communiqués par l'OLCA :

En synthèse, il y a 80 écoles maternelles, élémentaires et collèges à parité horaire 13/13 dans le Bas-Rhin, et 6 écoles associatives et privées, 101 écoles maternelles, élémentaires et collèges à parité 13/13 dans le Haut-Rhin, et 9 écoles associatives et privées. Il y a un jardin d'enfants municipal (bilinguisme précoce) dans chaque département. Ces chiffres concernent l'année scolaire 2001-2002.

Une enquête, réalisée par l'Association des Elus du Haut-Rhin pour le Bilinguisme sur l'enseignement bilingue en CE2, CM1 et CM2 (43 % des effectifs) a donné les résultats suivants :

- 19 % des classes ne donnent aucun enseignement d'allemand/semaine.
- 2 % des classes donnent 15 minutes/semaine.
- 4 % des classes donnent 1 heure/semaine.
- 8 % des classes donnent 1 h 30/semaine.
- 41 % des classes donnent 2 h/ semaine.
- 17 % des classes donnent 2 h 30/semaine.
- 18 % des classes donnent 3 h/ semaine.

E - Notre "immersion" dans une classe ABCM à Ingersheim.

Une petite heure, toute en allemand, avec les quatorze enfants de la section des Petits du CP et leur institutrice, Frau Krista, qui est aussi allemande.

La classe est claire et spacieuse. Les murs d'une classe d'école, c'est tout un programme en mosaïque, un ravissant cheminement, une pédagogie par le tachisme. Là aussi. On y voit des dessins de fruits bleus et des choses simples et rouges, jaunes, vertes, des feuilles d'arbres piquées, belles comme une collection de papillons, les prénoms des élèves, des mots alignés qui font des phrases comme " Er is Herbst", le tableau de l' " Ordnungsdienste", " Aufgaben familiën", " Trüchte im herbst", et on se souvient soudain qu'il n'y a pas d'ordonnance sans poésie, pas plus que de poésie sans ordonnance.

Il y a une biblio-table avec des livres en allemand et en français, il y a dix ordinateurs dans un autre angle, prêt à l'emploi: il ne faut que quinze secondes pour y pousser sa chaise. Il y a quatorze bancs et quatorze sous-mains en plexi renforcé, chacun représentant un morceau d'Europe en couleurs.

Quatorze paires d'yeux de six à sept ans vous confessent, sous quatorze têtes " blondes", comme on dit à la Télé, pour faire vite. Il y a peut-être un futur Prix Nobel dans les quatorze. En attendant, notre entrée impressionne, mais pas pour longtemps.

A l'invitation de Frau Krista, ils se présentent, en précisant la langue qu'on parle à la maison. Ça dévie parfois un peu vers le sport, le chat ou le grand frère ou la marque de voiture de papa. La maîtresse reprend les rênes, et termine le cours d'allemand pour entamer le cours de calcul, en allemand aussi. Je suis parfaitement, car Frau Krista peut faire une chose après l'autre, elle a une patience d'ange. Heureusement, car certains loustics pratiquent facilement " l'expression à génération spontanée" ... Pour un peu, je remettrais aussi ma copie.

Mais voici la récré. Nous sommes attendus dehors, par quarante autres élèves et un panier de raisins: on est en vendanges. Puis c'est la salle des Profs, avec le café et le Kougelhof, heureusement incontournables. Et nous nous faisons expliquer là ce que nous n'avons pas compris en classe. Moi qui ne suis pas enseignant, je rame un peu, mais les institutrices ont beaucoup de patience.

- - -

2 - Les Médias.

A - Télévision :La Station FR3/ALSACE.

La Chaîne FRANCE 3 de service public développe un programme national commun, et treize antennes régionales " en décrochage", qui développent chacune 15 heures par semaine de programmation régionale, parmi lesquelles FR3/Alsace. Nous y sommes reçus par Mr. **Jean-Marie Boehm** , responsable d'antenne.

FR3/Alsace compte quelque 130 personnes, dont 40 journalistes. Mr. Jean-Marie Boehm développe la philosophie de l'antenne régionale, qui est d'abord une affaire de proximité, donc ouverte " au grand vent" , à tous les aspects de la région.

Nous extrayons : ..."Il y a de plus en plus de concurrence sur les chaînes qui proposent toutes la même chose ...Les programmes traités en décrochage ne sont pas sous le contrôle de Paris. L'antenne travaille en autonomie à ce propos...Ce n'est pas la télévision qui va apprendre une langue, elle dit que la langue existe, qu'elle concerne les gens, mais elle n'a pas une mission spécifique de pédagogie de la langue... Elle utilisera cependant la langue comme reflet de la réalité...Le sous-titrage en français a le bénéfice de n'exclure aucun téléspectateur...Il n'y a pas de speaker en allemand...On ne " ceinture" pas toute une émission en alsacien, mais on peut y introduire de l'alsacien à tout propos par exemple des bandes-annonces, de la poésie en images...par exemple, la météo se ponctue habituellement par un petit dicton en alsacien, d'apparence très banale..."

Ndlr : Nous rencontrons ici à peu près la même philosophie que celle qui guide les émissions dialectales en Belgique francophone, à partir du centre de production de Liège, avec cette énorme différence que le temps d'antenne en Belgique est calqué sur une division statistique de l'audimat. En fait, les émissions dialectales occupent trente minutes par quinzaine, et jamais en direct. Elles sont présentées par une animatrice en français, les sujets portent principalement sur l'actualité dialectale, les invités sur le plateau s'expriment en français , car il est vrai qu'un interview proposé en français avec réponses en wallon tient du non naturel. Quant aux sujets filmés rentrant dans le corps de l'émission, ils sont généralement en wallon. **En synthèse, deux philosophies s'affrontent : les dialectophones militent pour élargir le temps d'antenne " où on entend du wallon" , et les travailleurs de la chaîne souhaitent que " le wallon intervienne dans le cadre d'une actualité dont ils sont à rendre compte." D'un côté "Je parle LE wallon" et de l'autre "Je parle DU wallon".**

La grille de l'antenne distille néanmoins de l'alsacien à tout propos, à commencer par les titres des émissions comme " Rund um", " Bilder üs'm Elsass", " Tea t'heim", " Sür un siess". L'information locale de 18 heures 55 est en alsacien, sous-titrée en français. Le reste du contenu dialectal est fonction des sujets, invités,interviewés éventuellement dialectophones ou relatifs au dialecte.

On soulignera le caractère spécifiquement régional de la chaîne FR3/Alsace par les journaux ou magazines d'information (3 par jour), l'émission "Triangle" des samedi et dimanche, qui est un magazine transfrontalier, les dossiers de France 3, du jeudi, " 7 jours en Alsace", du samedi, "Face à la presse" , mensuel régional , " Images en Alsace", "Tea t'heim", émission d'un village ou d'un site alsacien, " Sür un siess", émission sur une personnalité d'Alsace et la gastronomie, " Sportshow" le dimanche, le sport alsacien in situ, " Le mag' du dimanche", enquêtes et investigations sur la région, et enfin " Européos" du dimanche.

Les nouveautés demeurent sous le signe du regard régional , comme "Grandeur nature" (écologie), mais plus encore comme "Label vie", "mise en avant d'hommes et de femmes qui tentent de trouver des réponses aux interrogations posées par la vie sociale, économique et culturelle de la région" (un peu comme le magazine des initiatives), et " Vis à vis" , mensuel du samedi, qui rend compte de la vie socio-économique et culturelle de part et d'autre du Rhin.)

Il n'y a pas à ce jour d'émission enfantine en alsacien. La chaîne programme du théâtre en alsacien, sous-titré. Enfin, certaines initiatives ont bonne audience, comme par exemple l'accompagnement, sans aucune structure thématique, d'un voyage organisé à l'étranger, en laissant aux seuls voyageurs la parole, en dialecte ou non. Une sorte de "Streap-tease", sans cadrage ni éclairages préparés.

On n'a aucune idée précise de la pénétration des chaînes allemandes.

On ne peut clore ce chapitre sans signaler que le siège de ARTE est à Strasbourg.

B - La Presse et la Radio.

En première ligne de la lutte linguistique, la presse aussi a souffert. Après le conflit 40-45, et les multiples interdictions nazies portant sur toute matière francophone, francophile ou « francomorphe », la répression ordonne le titre en français, de même que les pages pour la jeunesse et le sport, sans compter les annonces légales et d'état-civil. Les "Dernières nouvelles d'Alsace" avaient le plus gros tirage. Bien que ces dispositions soient abrogées en 1984, la restauration de l'édition intégrale en langue allemande ne s'opère pas.

Aujourd'hui, les éditions bilingues sont en recul. Les " Dernières nouvelles d'Alsace" titrent à 250.000 en français et à 40.000 en allemand. " L' "Alsace" tire à 150.000, dont 30.000 en bilingue. L'hebdomadaire catholique bilingue " L'Ami du Peuple - Der Volksfreund" tire à 40.000. L'hebdomadaire protestant "Le Messenger Evangélique" bilingue est assez largement diffusé (300.000 protestants en Alsace).

L'édition bilingue "France Journal" du Républicain Lorrain a disparu en 1989 . Il lui restait 5000 abonnés à cette date.

Sur le plan de la radio, Radio France Alsace conserve 5 heures d'antenne journalières sur ondes moyennes, mais relativement peu intéressantes. Elle avait avant 1992 quelques émissions en dialecte sur la fréquence modulée, supprimées depuis. Au niveau des radios locales, il y a quelques émissions dialectales évidemment limitées géographiquement, pas très élaborées, et d'un niveau littéraire et culturel sommaire, compte tenu du manque de formation des présentateurs. Quant aux personnes qui pourraient relever le niveau, elles ne sont pas sollicitées, ou n'ont pas de formation à l'animation radiophonique.

C- Vie culturelle et associative.

1- Le Théâtre alsacien et en alsacien.

Mr. **Raymond Bitsch**, Vice-Président du Groupement du Théâtre du Rhin nous a présenté le tableau de la vie théâtrale en Alsace, particulièrement dense et bien structurée.

Le théâtre alsacien doit sa naissance à des groupes de jeunesse, chorales, fanfares, cercles qui n'avaient pas à l'origine la chose théâtrale dans leurs activités, mais qui l'introduisirent pour diverses raisons: la récréation de leurs membres, le maintien d'activités en société durant l'hiver, les loisirs des gens, le besoin d'alimenter leur trésorerie... Cette activité théâtrale accessoire devient en maints endroits essentielle, voire exclusive, et un tissu théâtral se répandit pratiquement sur tout le territoire.

Le répertoire ne s'est pas créé de but en blanc. Comme dans toute langue, le théâtre a son berceau et ses jalons historiques, depuis les trouvères jusqu'à la scène moderne, en passant par les "mystères" religieux, les 'jeux', "moralités", les "pasquinades", qui se greffent sur les fêtes, événements importants, personnages en vue. Très souvent associé à une ponctuation musicale, le théâtre s'est diversifié surtout au XVIIIe dans sa forme (vers l'Opéra notamment), au XIXe dans ses thèmes (naissance des grands drames et du vaudeville) et au XXe dans ses théories philosophiques (théâtre-action, avant-garde, etc...). Il y a dans tout théâtre moderne, une constante, c'est sa "prise en charge" progressive par le milieu intellectuel, souvent jeune, à côté de la production du milieu professionnel, et "L'autre théâtre", celui des gens, des ruraux, des amateurs. C'est bien dans ce registre que se situe le théâtre alsacien qu'on nous présente. Son répertoire est le plus souvent à but récréatif, et c'est pour cette raison qu'il constitue un véhicule privilégié du langage.

Le Groupement du Théâtre du Rhin (2800 comédiens) est différent de la Fédération des Théâtres Alsaciens, fondé en 1900 par Gustave Stoskopf de Strasbourg et ses confrères de Colmar et Mulhouse, sous le nom de "Syndicat", et rebaptisé "Fédération" après 1945. Cette fédération regroupe les théâtres de Strasbourg, Colmar, Mulhouse, Guebwiller, Haguenau, Saverne et Schiltgheim, qui évoluent pratiquement en semi-professionnels ou en professionnels. Le Théâtre alsacien de Strasbourg est basé à l'Opéra. Il n'en retire pas que des avantages.

Cette énumération situe naturellement le "Théâtre du Rhin " au niveau du monde plutôt rural, quantitativement parlant. Il est constitué de 201 troupes , plus 21 groupes plus jeunes, ne jouant qu'en alsacien, et suivies de saison en saison par quelque 180.000 spectateurs. Divers événements, comme des fermetures de salles etc... ont provoqué des étalements, des décentralisations de spectacles, des manifestations théâtrales de plein-air.

L'importance de cette activité n'a pas manqué de susciter des intérêts communs, par la création notamment en 1997 d'un Comité représentatif de quelque 100 troupes, qui a pu mettre en place des formules d'assistance, comme un fonds commun de matériel scénique, un programme de stages de formation toujours animés par des professionnels, la création d'écoles de dialecte à vocation scénique...." **Un jeune comédien possédant l'alsacien est un espoir de trois générations théâtrales"...**

Des partenariats occasionnels ou réguliers existent avec des entreprises qui patronnent ou aident à des décentralisations vers la Suisse, la RFA ou Paris. En 1999 s'est tenu le forum du théâtre alsacien; actions de partenariat aussi avec la Fédération des sociétés de musique qui regroupe quelque 800 harmonies et fanfares.

Les Pouvoirs publics ne sont pas indifférents à la réalité théâtrale décrite, et l'Agence Culturelle d'Alsace du Conseil Général a fondé un Prix à l'écriture dramatique, qui permet à la pièce primée d'être montée par des professionnels. On constate de même que de plus en plus de professionnels s'impliquent dans des initiatives ou des cercles d'amateurs.

Le répertoire demeure traditionnel . Il est constitué de 90 % d'adaptations du théâtre généralement français comique. Des initiatives vers un théâtre plus " à texte" sont plus rares, mais le public y répond-il favorablement ?

Ndlr. Personnellement très impliqué dans le théâtre en wallon, je remarque que ces initiatives en Wallonie sont généralement saluées par les milieux officiels, souvent primées, objet de créations en galas sous l'égide des pouvoirs publics, mais rencontrent aussi le scepticisme du public. Je pense qu'il existe en fait un problème de distorsion entre la valeur littéraire d'un auteur et sa vision dramaturgique ou scénographique. La solution apportée par des formations à la mise en scène est valable à moyen terme, mais peut-être pas suffisante. Le dilemme est assez crucial : ou bien le public fait le pas, ou bien le théâtre descend d'une marche. C'est la question de l'avenir, elle se pose maintenant.

Autre remarque comparative , quant à la fréquentation . En Wallonie, on dénombre également un public accumulé de 200.000 personnes par saison, et quelque 200 compagnies théâtrales, mais dans une population deux fois plus importante (3.500.000). Les créations, qu'on dénombrait encore à plus de vingt annuellement il y a dix ans, sont réduites aujourd'hui à 5 ou 10, et souvent en adaptations vaudevillesques.

2 - Frierhjoer fer unseri sproch. - Printemps pour notre langage.

Il ne s'agit pas d'un festival, mais d'un évènement culturel global , ponctuel, régulier, et festif ... "rendre la langue , la Muëdersprooch aux usagers ". Telle est la philosophie de l'OLCA, et de l'organisateur spécifique , du nom de " e Frierhjoer fer unseri Sproch " dans le but de faire prendre conscience " que l'alsacien existe, et que pour continuer à exister, il doit être aimé, pratiqué, enseigné et valorisé " (Constant Goerg)

Il s'agit donc de concentrer sur une semaine un maximum de manifestations de toute forme, inspiration, origine, pourvu qu'elle concerne la sphère de vie dialectale. On en a dénombré quelque quelque 150 en 2002 (liste arrêtée un mois avant) programmées à travers toute l'Alsace. L'évènement est parrainé par plus de 250 personnes de tout bord, compris l'économique. Il consiste à mettre en exergue tous les domaines de la vie culturelle, comme par exemple :

- apposition et inaugurations de plaques de rues bilingues;
- forums de réflexion;
- soirées de contes, poésies, chansons,
- mises en valeur des rayons dialectaux des bibliothèques;
- expositions;
- cabarets, chansonneries, pasquinades;
- ateliers théâtraux;
- dégustations de vins en dialecte;
- sorties nature;
- théâtre;
- présentations de cercles de conversations et de cours d'alsacien;
- concerts de musique et de philharmonies;
- réunions d'auteurs dialectaux;
- matinées récréatives, repas dialectaux;
- cultes et offices religieux en alsacien;
- spectacles folkloriques
- conférences;
- visites guidées en alsacien vers tous sites, architectures, lieux touristiques;
- concours tous sujets;
- rencontres interrégionales; -
- rencontres dans le cadres des écoles bilingue;
- remises de distinctions à des personnalités et des acteurs du dialecte, sous forme du logo du Printemps, qu'est l'Hirondelle ., etc...

3 - Un évènement festivalier, le Summerlied.

Ce festival "Summerlied" (Chant d'été) bi-annuel se déroule depuis 1997 en août, dans un cadre rustique à Ohlungen. Il concentre sur le long week-end de l'Assomption des concerts, ateliers, cycles de contes et bals folks dans un cadre scénographique de dimension et de qualité. Il a pour objectif de donner des dimensions et des pistes nouvelles à la chanson populaire de qualité, de s'intéresser à tout public, de favoriser tout ce qui met les productions artistiques en contact entre elles et d'élargir leur champ d'action." Un festival de la culture alsacienne contemporaine dans toute sa diversité", mais qui laisse aussi la place à des groupes et productions non alsaciennes. L'organisateur principal est Jacques Schleef. Son succès est indéniable : 40 concerts et 6.000 entrées payantes.

Son implantation en milieu naturel, forestier, est voulue. Pourtant, de ce fait, l'édition 2002 a provoqué , de la part du locataire des lieux, un garde forestier, l'interdiction pour l'avenir, pour des raisons de nuisances sonores. La question ne se règlera vraisemblablement qu'avec le déplacement du festival.

4 - La production littéraire

La production littéraire actuelle témoigne d'un renouveau. François Schaffner dirait : " On a pensé le changement au lieu de changer le pansement ". Presque toutes les associations pour le bilinguisme ont dans leurs objectifs la diffusion littéraire, comme "Culture et Bilinguisme" par exemple, qui s'est dotée de son propre organe commercial de diffusion.

Enormément d'associations ont aussi leur organe, leur revue de diffusion, qui ne se contente pas de faire référence aux trésors de la littérature ancienne ou récente, aux " Alsatiques", qui font la fierté du patrimoine, mais qui tiennent à propos des parutions actuelles un monitoring suivi, et font une large part aux littératures non seulement en dialecte, mais " sur le dialecte" , entretenant ainsi la culture des écrits " dont on parle".

La littérature dialectale fait aussi l'objet d'analyses et de prospectives émanant de scientifiques , historiens, philologues, dialectologues, sociologues, juristes, qui font autorité, du fait que leur connaissance du sujet , le recul qu'ils ont sur l'évolution historique et sociale du langage régional, se doublent d'un volontarisme pour une logique du bilinguisme.

Entrer plus avant dans le fait littéraire alsacien nous conduirait à un mémoire absolument trop long, et, vu notre ignorance de la question, à des inégalités insupportables aux yeux des Alsaciens. Il vaut mieux en rester là sur ce point, en signalant néanmoins que le répertoire en annexe contient nombre de noms d'auteurs, d'ouvrages, de citations et de faits historiques mettant directement en scène la littérature alsacienne.

V - CONCLUSION.

Aux heures de leur histoire où les Alsaciens ont vu leur langue confisquée au nom du Droit Monarchique, du Droit Constitutionnel, du Droit dictatorial et de tous les droits que se donnent toutes les formes du Pouvoir, de la Mode et de l'Indifférence, ils ont toujours montré des qualités de patience et de souplesse.

Aujourd'hui les démocraties poursuivent leur affinage vers les droits de l'Homme . C'est un long travail de tissage à fils froissés. Si on tend mal, on crée un faux pli, et si on coupe, il faudra renouer et ça ne sera plus pareil. Les Alsaciens savent quelle trame ils veulent tisser. C'est la trame bilingue. Un fil en allemand et un fil en français, serrés, de même grosseur et en quantités égales. C'est la logique du solide qui peut durer, qui se prête à tout , qui fait école et qu'on préserve...

Nous avons rencontré en Alsace la volonté de construire l'équilibre bilingue, non par le reflux du français, mais par la mise au même niveau de l'allemand et du français. La conscience de leur identité, la haute valeur culturelle de leur langue, les Alsaciens l'ont toujours eue, mais il leur a fallu comprendre les mécanismes qui en menacent l'existence, en même temps qu'ils entreprenaient de la réactiver dans la perspective de la position et du rôle de leur région et de leur qualité de vie de demain.

Leurs dirigeants, leurs élus, leurs élites ne ménagent aucun effort pour transmettre ou entretenir cette volonté dans la population, en privilégiant la population jeune, la plus jeune possible, pour infléchir et guider l'appareil de l'Etat central vers la mise en application des objectifs de collaboration qu'il propose aux régions pour gérer le territoire national, et pour prendre des parts dans l'élaboration de l'Europe.

Dans la patience, la souplesse, et la clairvoyance agissantes.

- - -

VI - REPERTOIRES.

A - ALSACE.

ALSACE- I : Personnalités, groupes... contemporains et quelques historiques.)

ALSACE-II: Initiales, abréviations, associations, sigles...

ALSACE-III : Citations

ALSACE-IV : Histoire.

Il ne s'agit pas ici d'un répertoire administratif, mais d'une compilation de noms et références extraite d'une série de documents mis à notre disposition par divers organismes, institutions et organismes..

- l'abréviation e/a signifie : entre autres.

ALSACE I : Personnalités , groupes... contemporains et quelques historiques.

A.

ACIDOBASIC - groupe musical folklorique.

ADOLF Paul, président de l'Université Populaire d'Obernai

AESCHBACHER - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

AHR JEAN-Paul, président de l'association NatuRhéna

ALBRECHT Jean-Pierre, chanteur bas-rhinois, tradition et textes d'auteur.

ALEXANDRE Roland, professeur d'allemand et LCR.

ALEXANDRE Maxime, XXe S., écrivain bilingue dans le courant surréaliste.

ALLEGRE Claude - journaliste de l'Express, auteur
d'un billet contre le bilinguisme 9.8.2001

ALLONAS Francis, maire d'Oderen.

ALPHA ET ROMEO - groupe musical basé sur instruments anciens - musique
traditionnelle alsacienne et européenne.

AMIR TAHMASSEB Bâbak - sportif, kayak, champion du Monde en 2001.

ANTHONY Mme, professeur au Lycée Kastler de Guebwiller.

ARMBRUSTER Francis, président des Amis de l'Orgue et du patrimoine de Bisschoffsheim

ARNOLD Pierre, comédien, metteur en scène.

ARNOLD G.Daniel (1780-1829), auteur dramatique d'expression dialectale, e/a " D'r Pfingschmondäa"
qui constitue la première oeuvre en dialecte alsacien (1816)

ARP Jean - (1887-1966)- originaire de Strasbourg, peintre, sculpteur, décorateur, poète, l'un des
fondateurs du Dadaïsme, puis a fait partie des surréalistes.

ARP Hans - auteur.

AU GRE DES VENTS - groupe musical traditionnel alsacien(Haut Rhin).

AUGIER Lionel - journaliste, producteur du "12/14" sur FR3/Alsace.

AYLING Caroline, professeur, auteur.

B.

BAAS Emile, écrivain. "Situation de l'Alsace", e/a.
BACH Julien - artiste cartographe, réalisateur de la Carte linguistique de l'Alsace conçue par A.Hudlett (2001)
BAERST Francis - producteur sur FR3/Alsace.
BAEUMIER Jean Pierre, Maire de Thann
BALAY Stéphane - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.
BALLIET B., auteur, critique littéraire.
BANNWARTH Etienne, Vice-Président du Conseil Général du Haut Rhin, membre de la commission d'appel d'offres, vice-président -rapporteur de l'administration générale.
BANNWARTH Henri (+ 2001),
BARBIER Patrick, conseiller pédagogique et président d'Alsace-Nature.
BARET Magali, présentatrice sur FR3/Alsace.
BARTHOLDI Frédéric-Auguste (1834-1904), sculpteur de Colmar, auteur de la statue de la Liberté éclairant le monde, inaugurée à New-York en 1886.
BASTIAN Carine - présentatrice de FR3/Alsace (" Vis à Vis", avec Rainer Suchan.)
BAUER Marcel, Maire de Sélestat.
BAUM Daniel, président du Théâtre Alsacien de Mulhouse.
BAUMANN Georges (+ 1965), ancien président de la FTA, successeur de Gustave Stoskopf.
BAURHIG Stéphane, conseiller général.
BAYROU François -ministre de l'Education nationale - Circulaire du 7 avril 1995 sur l'enseignement des cultures et langues régionales.

BEBEL n.,Socialiste, devient député de Strasbourg en 1893.
BECHTEL Thierry - attaché à l'organisation de " Summerlied"
BECK Kurt - ministre plénipotentiaire allemand de l'Education Nationale.
BECKER Alfred, Vice-Président du Conseil Général 67, Maire.
BECKER René, conseiller général du Haut Rhin, élu au Conseil Régional, membre de la CFI, de la CFCIP, conseiller municipal de Colmar, (Voyez Conseil Régional, Répert. Alsace II).
BEDIN Françoise, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
BELGUISE Jean-Luc, journaliste, directeur -adjoint de France 3/Alsace.l
BENTZ Michel,auteur., linguiste, professeur.
BERNECKER Cathy - journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace, chanteuse.
BERNHARD Eliane, auteur.
BERTAUT Pierre, dessinateur, illustrateur, musicien.
BERTHIER Adrien, maire de Duppigheim.
BERTRAND duo, chanteurs traditionnels alsaciens.
BEYER E. - linguiste, auteur de (avec R.Matzen) " Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace".
BIESCHINSKI Sabine, conseillère pédagogique Langue et Culture Régionales à Mulhouse.
BIGOT Jacques, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CAG, de la CDE, de la CRTTES de la CFCIP dudit Conseil (voir Répertoire Alsace ,II)
BILGER François, professeur honoraire des universités.
BINAULD Michel, Directeur de l'Institut Champagnat à Issenheim.
BINDER Patrich, élu au Conseil Régional, membre de la Commission CFAG,de la CDE,de la CETDLET. (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)
BIP - personnage créé par Marcel Marceau, né à Strasbourg en 1923.
BISCHOFF Georges, prof. Université Marc Bloch, Strasbourg.
BITZBERGER David- médaille d'or en plâtrerie à l'Olympiade des métiers de Séoul en 2001
BITSCH Raymond - Vice-Président du Groupement du Théâtre du Rhin.
BLESSIG Emile, député, Président du Conseil consultatif de droit local, le 19.11.2001.

BLOCH Marc, nom d'une des quatre universités alsaciennes (Strasbourg) en l'honneur de Marc Bloch, né à Lyon (1866-1944), historien médiéviste, promoteur de la faculté d'études supérieures d'économie et de sciences sociales. Fusillé par les Allemands en 1944.

BLOCH Peter-André, professeur de littérature allemande à l'Université de Mulhouse.

BLOT Nadia, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

BLOT Yvan, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFAG, de la CDE, de la CFI, de la CDCSIROE, dudit Conseil (Voyez Répertoire Alsace, II, "Conseil Régional").

BOCH Claude - professeur d'allemand à l'Université Populaire du Rhin.

BOSCH - Fondation subsidiant entre autres les écoles ABCM.

BOEHM Jean-Marie - Directeur des programmes, responsable d'Antenne FR3-Alsace.

BOITHIOT Antoine, vice-président du Conseil Général du Haut Rhin, membre de la commission d'appel d'offres, président de la commission des transports collectifs et scolaires et des infrastructures routières.

BOMEISL Catherine - rédactrice en chef, productrice FR3/Alsace.

BOPP M.J. - auteur de "L'Alsace sous l'occupation allemande-1940-1945."

BOSSARD Madeleine - chanteuse parisienne installée à Baden-Baden.

BOTHOREL A. - linguiste, ethnographe, co-auteur (avec M.Philipp et S.Spindler d'un Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace - 1984. et d'un Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone avec M.Philipp et G.Leveugle.

BOUCHHOLTZ Fritz, auteur, de e/a "Elsässische Stammeskunde"

BOUGHAZRA Régis - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

BOURHIS Stéphane, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFAG, de la CDE, de la CRTTES, de la CDCSIROE dudit Conseil (Voyez Répertoire Alsace II)

BRAESCH Francis, (Dr). membre du groupe Culture et Mémoire de la LAFA.

BRAUNSCHWEIG Stéphane

BREINER Pierre, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace

BRESACH Théophile, élu local, poète.

BRIDEL Edouard, comédien, metteur en scène..

BRONNENKANT Georges, pasteur et inspecteur ecclésiastique.

BRUMBT François, écrivain-poète, conteur, liedermacher, comédien.

BRUNNER Jean-Jacque - dialectologue, auteur d'une méthode d'enseignement du dialecte alsacien.

BUCHMANN Andrée, présidente de Alsace-Qualité-Environnement.

BUCHMANN Marguerite, auteur, poétesse (+ 25.6.2001)

BUGATTI, constructeur automobile, installé à Molsheim en 1909.

BUR Michèle, productrice de l'émission "Label Vie" sur FR

BURCKEL Régine, conteuse, poétesse.

BUTTNER Charles, vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin, président de la commission de l'action sociale, de la solidarité et de l'insertion.

BUTTNER H.- Historien, professeur, auteur de "Geschichte des Elsass" - 1991..

C

CALDEROLI-LOTZ Christine, élue au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CFI, de la CFCIP, (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

CANNIAUX Emilie, chargée de médiation culturelle à l'ACA.

CAZEAUX (abbé) - au XIXe s., défenseur de l'idée du bilinguisme, a publié en 1867 un Essai sur la conservation de langue allemande en Alsace..

de CHALENDAR Anne, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

CHANAL n., Préfet du Bas-Rhin en 1848.

CHARLOIS Gilles, musicien, guitariste "picking".

CHATRIAN Alexandre, 1826-1890, né à Grand Soldat (Meurthe) - Voyez Erckmann.

CHATON Christian, élu au conseiller régional d'Alsace, conseiller municipal de Ste Marie aux Mines, membre de la CDE, de la CDCSIROE, de la CETDLET (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional).

CHIODETTI-STRACK - architectes de Colmar (Transformation ex IUFM de Guebwiller-Neunberg)

CHORALES D'ALSACE TRILINGUES IDYLL, groupe musique et chants traditionnels.

CLAUS Camille, auteur.

CLAVEY Jean-Michel, Vice-président du Théâtre Alsacien de Guebwiller, comédien, m. en scène.

CLEEBOURG- commune du Bas-Rhin, dont l'école fut le siège de l'affaire Ziegler.

CLEMENS Patrick - direction communication et développement FR3/Alsace

COMTE Pierre-André, Député-maire de Vellerat..

CONRAD Lars, primé à " Junge Dichter" en 2001.

CORDONNIER Jacques, élu au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CRTTES, de la CDCSIROE, 'voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

CREVENAT-WERNER Danielle, auteur e/a de "Bärschmannchproch Langage et travail dans les mines du bassin houiller lorrain"., professeur.

CRONENBERGER Gérard, maire de Ingersheim, auteur, président de l'Association des Maires pour le bilinguisme, ou AEPLA (voyez ce sigle)

D

DE DADELSEN n., (1913-1957) écrivain de Muttersholtz en langue française.(" Jonas" e/a.)

DAHL Guy, Directeur de l'OLCA.

DAHLET n., militant de l'autonomisme en Alsace - 1924.

DANESI René, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission Permanente, membre des Commissions de Développement Economique, Formation Initiale, Equilibre des Territoires, Développement local, environnement et tourisme.

DANIEL JURQUET QUINTETT. - Groupe musical alsacien.

DAUL Léon, professeur d'alsacien, professeur formateur.

DECKERT Cédric - diplômé d'honneur 2001 en cuisine à l'Olympiade des métiers, Séoul.

DECK Bernard - Président du "Friejhohr fer unsri Sproch" , semaine du Printemps alsacien des expressions artistiques.

DECK Frédéric, membre d'Alsace Nature, membre du CESA.

DEIXONNE Joseph, député du Tarn, initiateur d'une Loi votée le 11 janvier 1951, ne reconnaissant pas encore l'alsacien, ni l'allemand, ni le corse, ni le flamand comme langues endogènes. Cette Loi est néanmoins citée par Bernard Poignant, maire de Kimper, dans son rapport à Lionel Jospin, comme "texte ayant montré la voie" de valorisation des langues régionales - Voyez répertoire Alsace III - Citations.

DELAYE Jean-Michel - président de Eltern 67., association créée en 2000.

DELBARRE Jean-Claude, élu au Conseil Régional, membre de la CFAG, de la CFI, de la CTGEPT, de la CETDLET.

DELMOND Max., maire de Folgensbourg.

DEMUTH Francis, vice-président du Conseil Général du Haut Rhin, membre de la commission d'appel d'offres, vice-président-rapporteur de la commission des affaires économiques, de l'enseignement supérieur et de la recherche.

DENIS Marie-Noëlle, auteur "Le Déclin du dialecte alsacien, en coll. av. Calvin Veltmann, e/a.

DENTINGER Jean - Historien, écrivain, auteur e/a de " L'Age d'or de la littérature en Alsace", " Bilder zu Geschichte"(1989), " 2000 Jahre Kultur am Oberrhein" (1977).

DERET Frédéric, réalisateur sur FR3/Alsace.

DEYON P. - ancien Recteur d'Académie du Haut Rhin.(1985)

DINGLER Cookie, chanteuse, comédienne.

DIRAND Florence, élue au Conseil Régional, membre de la CRTTES, de la CDCSIROE, de la CTGEPT dudit Conseil (Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)

DIRINGER Jean-Paul, conseiller général du Haut-Rhin, vice-président de la commission de l'agriculture, des équipements ruraux et de la maîtrise des déchets, rapporteur en charge de l'environnement, de l'agriculture et des équipements ruraux.

DIRRIG Dominique, conseiller général du Ht-Rhin, membre suppl. de la commission d'appel d'offres, vice-président rapporteur chargé des infrastructures routières à la commission des transports collectifs et scolaires et des infrastructures routières.

DITNER Céline, prix "Junge Dichter" 2001.

DOLISI Jean-François, Journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

DOLLFUS F.- Industriel , promoteur de l'industrie textile de Mulhouse avec Koechlin et Smalzer.(1746).

DOLLINGER Dany - liedermacher, compositeur, interprète et conducteur du " Dany Dollinger Trio"

DOLLINGER Philippe - Historien, directeur de rédaction de " Histoire de l'Alsace".

DORE J., Mgr, archevêque de Strasbourg.

DORE Gustave (1832-1883) " Virtuose du dessin". Né à Strasbourg, graveur, illustrateur de grandes éditions de Rabelais, Balzac,etc." avec une fougue romantique".

DOUST Richard, comédien.

DREIKAUS Huguette, présentatrice , journaliste sur FR3/Alsace, humoriste.

DREYFUSS Jacques, élu au Conseil Régional, membre de la CFI, de la CDCSIROE, de la CETDLET (Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)

DREYFUS Lucien, ancien président de la FTA (jusqu'en 1996) .

DUBAIL André, auteur de " Les Romains dans l'espace rhénan".

DUHAMEL Alain, journaliste aux DNA.

DUO BERTRAND, groupe breton vendéen, musique traditionnelle et contes musicaux

DURR Huguette, comédienne au Théâtre alsacien de Mulhouse, metteur en scène, auteur.

E

EBHARDT Bodo, architecte restaurateur-reconstructeur du Haut Koenigsbourg (1908).

EGLES René, auteur, chanteur alsacien., chansons à texte..

EHRARDT Chritian, professeur, documentaliste à "Lehrer".Voyez répertoire Alsace II : LEHRER

EIBEL Bernard, auteur dramatique.

ELBAZE Anna, primée à " Junge Dichter" en 2001.

Dr.EICHLER Alfred - président de l'AFAMG. 'Amicale franco-allemande Molsheim-Gerbrunn.

ELSSASS Philippe, président de Ritte Ritte Ross, directeur de service geologique.

EM REMES SIINI BAND - groupe de rock et chansons en alsacien.

ENGE TRIO - groupe de musique tzigane.

ENGEL Roland, auteur, interprète traditionnel alsacien, liedermacher..

ENGEL Robert, adjoint au Maire de Sélestat..

ENSEMBLE PLURIELLES, - groupe de chant choral d'Alsace

EPP Mathieu, conteur, chanteur, animateur.

ERCKMANN Emile (1822-1899) né à Phalsbourg, co-auteur avec Chatrian (Voir ce nom) de romans, contes et oeuvres dramatiques comme "L'Ami Fritz", " Histoire d'un Conscrit de 1813", "Le juif polonais", " L'invasion", "Contes des bords du Rhin" - Traditions et scènes familiales d'Alsace y abondent. Ecrit en langue française. Illustré par Théophile Schuler. Période faste entre 1859 et 1885.

ERNY Jacky, membre de la commission Culture et Mémoire de la LAFA.

ERSCHIG n.- professeur à l'Institut Champagnat d'Issenheim en 1991.

ESPOSITO José - membre du groupe Culture et Mémoire de la LAFA.

F

FALBRIARD Alice, comédienne, metteur en scène.
FAUST Dinah - comédienne., conteuse.
FAURE Maurice, ministre de l'Education nationale en 1911.
FAUVRE Roland - journaliste attaché à Unité production grand Est de Fr3/Alsace.
FENDER Catherine, musicienne, chanteuse, dirige l'Ensemble Plurielles
FERRY Alain, député du Bas Rhin, maire de Wisches.
FERRY Jules - Homme d'Etat (1832-1893) né à Saint Dié, contribua à l'organisation de l'enseignement primaire.
FESSMANN Erwin, maire de Geudertheim.
FINCK Adrien, auteur, professeur de littérature allemande et alsacienne, Université de Strasbourg.
" Un témoignage alsacien, Claude Vigée" , " Poèmes Gedichte"e/a., Directeur de la Revue Alsacienne de Littérature, cité par Eugène Phillips comme l'un des chefs de file de la littérature germanique classique et dialectale.
FISCHER Béatrice, vice-présidente du Théâtre Alsacien de Colmar
FLAKE Otto, écrivain , XXe S.
FLÜGER Ursula, auteur.
FLUHR Laurent, comédien a lu Théâtre Alsacien
FLURY Francis, conseiller général du Haut Rhin, vice-président rapporteur des affaires financières à la commission des finances et du budget.
FOLK DE LA RUE DES DENTELLES - Groupe de musique et chansons alsaciennes.
FORTMANN Louis, conteur, auteur en dialecte alsacien.
FORTSMANN W.- auteur de " Die Geschischte " avec G. Schneidmuller et G.Thiel - 1981.
le FOULER Yves, attaché à la Direction Education et Formation du Conseil Régional.
FREULET Gérard, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFAG, de la CDCSIROE, de la CTGEPT dudit Conseil (Voyez Rép Alsace , II)
FREY Annick, marionnettiste, auteur.
FREYBURGER Pierre, conseiller général du Haut Rhin, président de la commission de la politique de la ville.
FREYSZ Sylvie, élue au Conseil Régional, membre de la CRTTES, de la CFCIP, de la CDSIROE, (Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)
FREYTAG René, vice-président du Théâtre Alsacien de Mulhouse.
FRICK Paul, président du théâtre alsacien de Guebwiller, responsable de l'école dialectale de Guebwiller, vice-président de la FTA..
FRIEH Annette, vice-présidente de "Ensemble pour parité H/F d'Alsace", section Bilinguisme. membre du C.A. Ht Comité Bilinguisme.
FROESEL Malou, chanteuse.
FUSCH Claude, représentant de la LAFA, auteur du lexique footeux en alsacien sous l'égide de la Commission Culture et Mémoire.
FUSCH Michel, historien, auteur.conférencier.
FUSCH Brigitte, comédienne, conteuse.

G

GALAAD- groupe musical traditionnel.
GALL Sido, auteur, poète, écrivain.
GALL Jean-Marie , auteur, historien.
GALLIEN Andréa, journaliste au Badische Zeitung.
GANTR André, département du centre départemental d'histoire des familles.
GANTZER Albert - auteur, poète, dialecte alsacien.(+)
GANZER Philippe, comédien, metteur en scène.
GATLIF Tony - réalisateur du film " Swing", tourné en Alsace en 2001.

de GAUDEMAR Jean-Paul, directeur en 2002 de l'enseignement scolaire c/o Min Educ.Nat,
ancien Recteur de l'Académie de Strasbourg (1993)

GAUME Françoise, chanteuse, conteuse en français.

GEBUS Gérard, assistant théâtre d'enfants de Saverne, avec Suzanne Klein..

GEIGEL Martine, présidente du Musée d'Impression sur Tissus.

GEIGER Hugues, élu au Conseil Régional, membre de la CFAG, de la CRTTES, de la CTGEPT,
de la CETDLET.(Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

GENGENWIN Germain, député du Bas Rhin.

GERLACH Harald - auteur de " Die völlig paradiesische Gegend" e/a.

GERANIUM - Groupe musical traditionnel alsacien (Ht Rhin)

GERST René - auteur, poète.

GEYER Philippe - journaliste FR3/Alsace, attaché à l'unité de production grand Est.

GILLES Thierry, réalisateur sur FR3/Alsace.

GIORDAN Henri, auteur de " Démocratie culturelle et Droit à la Différence" - Rapport
au Ministre de la Culture - 1983.

GLUZICKI Jérôme - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

GNAEDIG Jérémie, primé à " Junge Dichter" en 2001

GEORG Constant, Président du Conseil Général du Haut Rhin.

GOETHE INSTITUT - fondation universitaire à Strasbourg - Le personnage historique est présenté.
dans le répertoire Alsace IV - Historique.

Dr.GOETSCHY Henri - Fondateur du HCRLCAFAM, sénateur honoraire

GOETZMANN Charles, président fédéral des sociétés de musique d'Alsace.

GOLDSTEIN Charles -(1924-1989) - auteur, initiateur de l'association " Heimetsproch un Tradition"
en 1984.

GOLL Yvan, écrivain-poète du XXe S.

GOMOND Christophe, journaliste, présentateur FR3/Alsace.

GONON Jean Claude - auteur, professeur, secr.gén.de l'association européenne des enseignants..

GRAEBLING Claude, maire de La Wantzenau.

GRAESBECK Catherine, animatrice.

GRAFF Martin " Vagabondages d'hiver", (émission /traversée des Vosges).

GRASSER JP. - Historien, auteur de " Une Histoire d'Alsace" e/a..

GRIMM-(Mr), professeur à l'Institut Champagnat en 1991.

GROSSKOST Arlette, élue au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CFCIP, de la CTGEPT,
(Voyez au répertoire Alsace II, Conseil Régional)

GROSSMANN Robert, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission permanente,
Président de la Commission Développement culturel et Sports, identité
régionale et ouverture à l'Europe, membre des Commissions Finances et Affaires
Générales, Développement économique, Equilibre des territoires, développement
local, environnement et tourisme.

GROTZINGER Claude, comédien, metteur en scène.

GRÜNDBERGER Katharina, primée à " Junge Dichter" en 2001.

GRÜNEWALD, n, directeur du Kindergarten de Waldkirch (All)

GRÜSSENMEYER Isabelle, auteur, compositeur, interprète.("Warum", "Mitnander...")
chanson traditionnelle alsacienne.

GUILLAUME Laurent, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace

GUNTZ Emma, auteur., journaliste, cf " Dichter im Elsass" sur FR3/Alsace-

GUNTZ Bernard, chanteur et comédien

H

HAAS - Mme. - Professeur de langues au lycée Kastler de Guebwiller.

HAASS Claude, chanteur, notamment de Gospel G'sang., compositeur de rock alsacien.

HABIB Michel, conseiller général du Haut Rhin, vice-président de la commission de la jeunesse
de l'éducation et du sport, rapporteur chargé de l'éducation.

HABIG Michel, conseiller général du Haut Rhin, président de la commission de l'économie de l'enseignement supérieur de la recherche et du tourisme.

HABY René - ministre de l'Education nationale jusque 1976, auteur de la Loi Haby, élargissant les possibilités de la Loi Deixonne sans en modifier la structure.

HADEY Jean-Noël, adjoint à la Direction de l'OLCA

HAEFFELE Joseph, auteur dramatique.

HAENEL Hubert, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission Permanente, Président de la Commission Transports, grands équipements et prospective territoriale, membre des Commissions des Finances et affaires générales, Recherche, transfert de technologie, Equilibre des territoires, développement local, environnement et tourisme.

HAENNI Marcel, maire de Feldkirch

HAERING Michel - Vice-président de " Lehrer", professeur à l'Institut Champagnat à Issenheim.

HAERTLE Michel, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

HAEUSSER Marguerite, (née en 1910-à Barr), poétesse, auteur de recueils.

HAHN Christian, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace., auteur , metteur en scène.

HAMM Liselotte, musicienne, interprète.

HANSER Bernard, maire de Rixheim.

HANSER – Frère- directeur de l'Institut Champagnat en 1990.

HANSI, pseud. de Jean-Jacques WALTZ (1873-1951), peintre, illustrateur, imagier, auteur. Autonomiste pendant la période allemande, patriote chauvin après les deux libérations. "Le paradis tricolore"-1918, "l'Alsace Heureuse" -1919, "Le voyage d'Erika en Alsace française "-1921, La Fresque de Geispolsheim., "Colmar en France", "Les cloches dans les vignes", " Au pied de la montagne Ste Odile", "La merveilleuse histoire du bon St Florentin " L'art héraldique en Alsace"... (d'après Victor Beyer, inspecteur Général honoraire des Musées de France).

HART Marie, (1856-1925), écrivain, poétesse de Bouxwiller, auteur de nouvelles.

HARTMANN Christophe, secrétaire régional de la confédération paysanne, président d'Alter Alsace-Energie, secrétaire du Haut Conseil national des Langues Régionales de France. (HCNLR)

HARTWEG Frédéric, auteur, professeur d'Université, Strasbourg.

HARTZER Renaud, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

HATTERER François, membre du comité directeur FSCF, secrétaire général honoraire AGR

HAUG Hans -.....

HAUSSER Michel.....

HAUSWALT Jean-Bernard, maire de Reutenbourg.

HAYME Georges, ancien président (en 1965) de la FTA.

HAZEMANN Gérard, mairie du Hohwald.

HEBEL Johann-Peter, auteur.

HEIDENREICH Christian, auteur, comédien.

HEIDER Jean-Paul, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission Permanente, Président de la Commission Finances et Affaires Générales, membres des commissions de Recherche, transfert de technologies et Enseignement supérieur, Transports, équipements et prospective territoriale.

HEITZLER P. - linguiste, auteur de " Etudes syntaxiques du dialecte de Kaysersberg (Ht-Rhin)

HELD Ina - journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

HEMMERLE Marie-Louise, présidente du groupe folklorique "d'Kochloeffel"

HENG Marlène, élue au Conseil Régional, membre de la CFI, de la CFCIP, de la CETDLET (Voyez Conseil Régional, répertoire Alsace II.)

HENNER Jean - Jacques, (1829-1905) lycée d'Altkirch - Peintre, né à Bernwiller, auteur de portraits et figurines en tinte ivoire..

HERAN François, directeur de l'INED.

HERRBACH Bernard, président de l'association "Sterickle".

HESS Béatrice, championne natation handisport, 6 x or à Atlanta, .7 x or à Sydney

HILBERT Jean Claude, maire de Mussig.

HIGI Paul, attaché au Cabinet présidentiel du Conseil Régional.
HILLMEYER Francis, député du Bas Rhin, maire de Pfstatt.
HINRICHSEN Peter, auteur dramatique.
HIRTLER Jean-Luc, maire de Bischwiller.
HIRTZ Daniel (1804-1893), poète alsacien, auteur de e/a " Die muedersproch".
HOBEL Henri, botaniste, historien, auteur de " Il y a 60 ans, le drame des Malgré Nous".
(histoire des incorporés de force 1940-1945.)
HOCA Michel - Président de l'AGAL.(Association Générale Alsace-Lorraine)
HOEFFEL Daniel, Sénateur.- Président du Groupe d'amitié France-Allemagne au Sénat.
a suivi le dossier Ziegler.
HOELTZEL Daniel, vice-président du théâtre alsacien de Haguenau, comédien, metteur en scène..
HOFFET Frédéric, écrivain, auteur e/a de "Psychanalyse de l'Alsace"(-1951).
HOFFET Jean-Louis, élu au Conseil Régional, membre de la CFAG, de la CFCIP, DE LA CDCSIROE,
de la CTGEPT. (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)
HOFFMANN Olivier, poète d'Ohlungen, village du festival "Summerlied", chanteur, anthropologue.
HOFFSESS Daniel, directeur du parc national des Vosges du Nord.
HOFFSTTER Joël, journaliste
HOLDERITH - Inspecteur général d'Académie, instituant en 1975, si volontariat, 2h30/sem.
d'enseignement de l'allemand en CM1 et CM2.
HOLDERITH Georges - (le même ?) Auteur, critique littéraire et historien, auteur de " Poètes et
prosateurs d'Alsace , - 1978..
HOLZ Martin, ministre d'Etat du Dad-Württemberg
HOMMEL Denis, élu au Conseil Régional, membre de la CFAG, de la CDE, de la CTGEPT, de la
CETDLET (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)
HUBER Cathy, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
HUBER Christian, vice-président du Haut Comité pour la langue et la culture alémanique et francique
HUCK Christophe - professeur, pédagogue, auteur d'une méthode d'enseignement "Gustel".
HUDLETT Albert - Géolinguiste à l'Université de Mulhouse, auteur de "Continuum des parlers alémaniques
et franciques d'Alsace et de Moselle germanophone" , " Synopsis géolinguistique."-
concepteur de la "Carte linguistique de l'Alsace-2001" réalisée par Julien Bach.
HUET Michel, naturaliste, écologiste, présentateur sur FR3/Alsace.
HUMMEL Jean-Marie, musicien, chanteur.
HUMBERT Arsène, journaliste.
HURSTEL Jean, auteur, historien.
HUTTNER Gilbert, auteur dramatique.,

I

ISSELE Joël, journaliste aux DNA.

J

JACQUES Norbert - auteur de "Leidenschaft" e/a.
JACOBI Robert - Franck, chanteur traditionnel alsacien, et textes actuels.
JAEGER Joseph, propriétaire d'attelage de vaches.
JANDL Ernst - auteur dramatique allemand.
JANKOWSKI Jean-Marc - journaliste des DNA.
JAURES Jean -(1859-1914) - Homme politique, fondateur de " L'Humanité" et du Parti socialiste unifié.,
JOERGER Francis, maire de Scheidenhard.
JOOST-SCHÄFER Kerstin - auteur de "Affären, Amouren, Teuflische Begegnungen" e/a.
JOSEPHINE - Marionnette utilisée à Baden au jardin d'Enfants pour apprendre le français.
JOSPIN Lionel, ancien premier ministre, auteur de la Loi Jospin du 10 juillet 1989 sur l'enseignement
notamment des langues et cultures régionales.

JUILLARD Etienne, professeur, auteur de " Alsace-Lorraine" (1977)

JUNG Alfred, journaliste aux DNA.

JUNG Edmond, (1920-2002)-auteur, professeur de lettres, et cultivateur..

JUNG Armand, député du Bas-Rhin.

JUPPE Alain - ancien premier ministre. En 1996, il a sollicité l'avis du Conseil d'Etat sur la question de la signature et de la ratification par la France la Charte Européenne des langues régionales ou minoritaires. L'avis fut négatif (24 novembre 1996).

K

- KAMMERER Gérard, président du Théâtre alsacien de Rouffach
- KARCHER Dany, maire de Kolbsheim.
- KASTLER Alfred, (1902-1984), né à Guebwiller, inventeur du "pompage optique" qui a permis la mise au point des lasers, prix Nobel de Physique en 1966.
- KATZ Nathan, 1892-1981, écrivain, linguiste, dialectologue. Le grand poète du Sundgau.
- KAUFFMANN Emilienne, responsable de programme France Bleu Elsass.
- KEIFLIN - Claude, journaliste (cf sondage sur langue et identité du 12 octobre 2002, DNA).
- KELLER Patrick, professeur d'allemand, metteur en scène.
- KELLER Fabienne, élue au Conseil Régional, vice-présidente de la Commission Permanente, Présidente de la Commission Recherche, Transfert de Technologie, Enseignement Supérieur, membre des Commissions de Développement économique, Finances et Affaires Générales, Transport, Grands équipements et Prospective Territoriale).
- KENTZINGER Gérard, auteur.
- KEPPI Jean, auteur alsacien contemporain, auteur e/a de " Lettre ouverte aux Alsaciens"-(1986.)
- KERN Alfred, (+) écrivain , poète
- KERN Claude, maire de Gries.
- KIEFFER Roland - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace, comédien, auteur dramatique.
- KLEE Jean-P. - poète, écrivain bilingue.
- KLEIN Pierre, écrivain, historien,: " La question linguistique alsacienne de 1945 à nos jours" et " Raisons d'Alsace"., " L'Alsace", e/a.
- KLEIN Remy, maire de Rauwiller.
- KLEIN Jacques, adjoint administratif université ULP Strasbourg, membre de Culture et Bil.
- KLEIN Suzanne, maîtresse de la troupe d'enfants de Saverne.
- KLEIN G. - Auteur de " Elsässisches museum"
- KLEIN Théo, élu au Conseil Régional, membre de la CRTTES, de la CTGEPT, de la CETDLET (Voyez Conseil Général, Répertoire Alsace II)
- KLEINCLAUS Patrick- Chargé de mission "Langues et Culture Régionales" au Conseil Général du Haut Rhin - Pôle Education et Jeunesse.
- KLINKERT Brigitte, 2eme vice-présidente du conseil Général du Haut Rhin, adjointe au maire de Colmar, élue au canton de Colmar Nord, suppléante à la Commission d'appel d'offres du Conseil Général, vice-présidente-rapporteur à la commission de l'action sociale, de la solidarité et de l'insertion.
- KLINKNER Hans-Guido, auteur, poète de Sarre, auteur e/a de " Reisimpressionen".
- KLIPFEL Fanny, journaliste sportive, présentatrice sur FR3/Alsace.
- KLOTZBLÜCHER Lena, primée à " Junge Dichter" en 2001.
- KNIBIHLER Raymond - auteur dramatique
- KNITTEL Pierre, vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin, vice-président de la commission territoriale et du patrimoine départemental, dont il est rapporteur.
- KNORR Yvonne, adjointe au maire honoraire de Strasbourg, membre du CESA
- KOCHLÖEFFEL , groupe folklorique à Souffleweyersheim.
- KOLB Sandra, assistante en direction de jeunes comédiens à Saverne.
- KOLTES Jean-Marie, comédien lorrain.
- KOPF René, auteur dramatique, poète.
- KRAFT Katia et Maurice, vulcanologues, disparus à l'éruption de l'Unzen au Japon en 1991, collaborateurs à l'Unesco.
- KRANTZ Georges-Bernard, commissaire du salon de l'alsatique
- KRATZ Mgr, évêque auxiliaire de Strasbourg.
- KRETZ Pierre, comédien, metteur en scène, auteur dramatique.
- KUSMAUL Marc, membre du comité "Heimetsproch un Tradition".

L

- LACRONIQUE Catherine - Directrice de la Maison des Langues.
LADIN Wolfgang, auteur - " Der elsässische Dialekt, museum reif ?"
LAFUMA Claude, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
LAMBERT Claude, Recteur de l'Académie, Chancelier des Universités.
LANG Jean-Michel, membre de la commission Culture et Mémoire de la LAFA.
LANG Jack - Ministre de l'Education Nationale (Gouvernement avant mai 2002)
LANGE Sieglinde, Présidente de Europa-Union Münstertal
LANNO Marie-Claire, auteur.
LAUGNER Maurice, maire d'Andlau.
LAUMESFELD Daniel, auteur , e/a de " Lorraine Francique, culture mozaïque et dissidence linguistique".
LAVAL Jean, inspecteur de l'Académie de Strasbourg, à la base de l'affaire Ziegler.
LEBORGNE Monique, élue au Conseil Régional, membre de la CRTTES, de la CFI, de la CDCSIROE, (Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)
LEDERMANN Richard, président du cercle Emile Storck.
LEFFTZ J. - Ethnologue (XIX-XXe S.) Il a recueilli et publié des chansons populaires alsaciennes (e/a "das Volkslied im Elsass".) et mosellanes.
LEHN Jean-Marie, né en 1939 à Risheim, prix Nobel de Chimie en 1987.
LEHN Cyrille, musicien, arrangeur musical, compositeur.
LEJEUNE René, Professeur, agrégé de l'Université.
LEMERCIER Michel, maître de conférence URS, membre de la société des Ecrivains d'Alsace-Lorraine, président-fondateur du Cercle Rose Ausländer.
LEONARD Danièle, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
LEROY Jean - journaliste attaché à l'unité de production grand Est de Fr3/Alsace.
LE ROY LADURIE - professeur honoraire au Collège de France, partisan de l'unitarisme linguistique dans une lettre du 25.5.2001.
LESER Gérard, auteur., animateur régional à la Fédération des Universités Populaires d'Alsace, président de la société d'histoire du Val et de la ville de Munster.
LEVEUGLE G. - linguiste, ethnologue, auteur d'un Atlas linguistique et ethnographique de la Lorraine germanophone avec A.Bothorel et M.Philipp- 1977.
LEVY P. -linguiste, auteur de " Histoire linguistique d'Alsace et de Lorraine"-1929.
LEY Jean,- maire de Heidwiller.
LICHTLE Paulette, Vice-Présidente du Haut Rhin,animatrice de radio,poétesse.
LIENHARD Marc, président du Directoire de l'ECAAL
LOCHER Alexandra, conseillère pédagogique Langue et Culture Régionales , Mulhouse.
LOEB Sébastien - Champion du Monde de Rallye, catégorie +1600 cc.
LOECH Jeanne- journaliste aux DNA.
LOËSS Jacques, vice-président du Conseil Général du Haut Rhin, suppléant à la commission d'appel d'offres, vice-président-rapporteur de la commission de la politique de la ville.
LONG François, auteur dramatique.
LOOS Cathy, présidente de Ensemble pour la Parité: Hommes et Femmes d'Alsace.
LOOS François, Député, élu au Conseil Régional, Vice-Président de la Commission Permanente, Président de la Commission de la Formation continue et Insertion professionnelle, membre des Commissions Finances et Affaires Générales, Recherche, transfert de technologies et Enseignement supérieur, Développement culturel, sport, identité régionale et ouverture européenne.
LOPEZ DEL RIO Anne-Marie, conteuse et poétesse manouche.
LORRAIN Jean-Louis, conseiller général du Haut Rhin, président de la commission des finances et du budget.
LORRAIN Jean, comédien, metteur en scène.
LOOS Cathy, présidente de " Ensemble pour la parité Hommes.Femmes d'Alsace.

LUCAS Dr Fr. J. - écrivain, auteur de "Menschen in ihrer zeit" - 1981.
LUSTIG Auguste, (1840-1895), poète et auteur dramatique dialectal, satirique, lyrique.
LUTZ Alexandre, comédien, metteur en scène, auteur dramatique.

M

MADE IN ELSASS - Groupe rock alsacien.
M.Eva - auteur non connu, signataire d'un poème sur la déportation 40-45 , Offenburg.
MAESCHLING Claire - Journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
MAETZ Hubert, chef-cuisinier, présentateur sur FR3/Alsace.
MAGAR Gérard, adjoint au maire de Schitigheim, président UNAPL du Bas-Rhin
MAIER Hans, professeur d 'Université, Munich
MALAL Sylvie - Journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.
MANDOLINES DE LUTTERBACH - groupe musical instrumental alsacien.
MANIJO - Groupe musical lorrain- musiques traditionnelles- régions transfrontalières.
MANN Pierre, réalisateur de films documentaires.
MANTOT Freddy, vice-président du Théâtre Alsacien de Guebwiller, comédien, metteur en scène.
MARCEAU Marcel, né en 1923 à Strasbourg, mime célèbre. Son personnage : BIP.
MARCELIN David - journaliste sportif, présentateur sur FR3/Alsace.
MARKS Samuel, père des Marx Brothers, tailleur à Schiltigheim, émigré aux USA.
MARLAND Philippe, Préfet de la Région Alsace.
MARX Isabelle, comédienne.
MARTZ Alain, chanteur, auteur, notamment du Gospel G'sang.
MATHIS Albert (1874-1930) et Adolphe (1874-1944), poètes dialectaux strasbourgeois.
MATTER Monique, professeur, auteur, présidente de l'association LEHRER, vice-présidente déléguée du CFALCAM, avec Jean Marie Woehrling..
MATTER Jacques, Inspecteur d'Académie (v. 1820/ 1840)
MATZEN Raymond, auteur (avec. A.Finck) d'une proposition d'orthographe alsacienne unifiée, ancien Directeur de l'Institut de Dialectologie alsacienne. Co-auteur (avec E. Beyer) d'un "Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace" - 1969.

MAURER Jean-Philippe, conseiller général
MAYER Suzanne - journaliste à L'Alsace, comédienne
MAYER Laurent, auteur de " Culture populaire en Lorraine" francique" e/a..
MEHDI Baala- sportif de haut niveau..
MEIDINGER José - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.
MEINECKE Friedrich - auteur, historien.
MELOFACTURE CHRISTOPHE VOLTZ - groupe de chanteurs traditionnels, humour musical.
MERG Pierre, adjoint au maire de Woerth.
MESLIAND n., Recteur de l'Académie de Nancy-Metz en 1990.
MESSLIN R. - auteur.
MESSNER Francis, directeur de recherche au CNRS.
METIVET Jacques, directeur des ressources Humaines FR3/Alsace.
MEYER Astrid, vice-présidente de l'association "Lehrer"., membre de l'association pour la promotion de la Culture Bilingue en Alsace.
MEYER Joseph, membre de l'association pour la promotion de la Culture Bilingue en Alsace.
MEYER Daniel, directeur général de l'aquarium " les Naïades".
MIESCH (Mr) professeur Institut Champagnat d'Issenheim en 1991.
MIEHE Hubert, conseiller général du Haut Rhin, vice-président-rapporteur de la commission de l'action sociale, de la solidarité et de l'insertion.
MITTELBERGER Jean, cruciverbiste, illustrateur, humoriste.

MOEGLÉN Yveline, élue au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CFCIP, de la CDCSIROE,
(Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)

MORGEN Daniel, directeur de l'IUFM de Guebwiller.

MORGENTHALER Simone, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

MULLER Alphonse, élu au Conseil Régional, membre de CDE, de la CFCIP, de la CDCSIROE,
Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional.

MULLER Daniel, primé à " Junge Dichter" en 2001.

MULLER Germain, poète, fantaisiste, chansonnier, initiateur du cabaret "Barabli" après 1945.
" Enfin redde mer nim devun".

MULLER Henri, auteur-compositeur.

MULLER Alfred, président du Théâtre Alsacien de Schiltigheim.

MUNGENAST E.M. - écrivain messin, auteur de romans "évoquant la destinée complexe de la
région de la Moselle", (e/a "der Zauberer Muzot".

MUNSCH Charles, (1891-1968) né à Strasbourg, chef d'orchestre, directeur de 1949 à 1961 le Boston
Symphony Orchestra, fondateur de l'Orchestre de Paris en 1967.

MUNSCH Catherine - Journaliste, présentatrice FR3/Alsace.

MUNSCH Béatrice - Docteur en Sciences Humaines/ Université de Strasbourg. Thèse
sur Joseph Teithler.

MUSEE ALSACIEN DE STRASBOURG - fondé en 1907.

MUSTAPHA LAMPION, groupe musical et choral traditionnel - musiques du monde.

N

NAAS Charles, auteur de théâtre, musicien, compositeur.

NEIS Marcel - journaliste aux DNA.-

NEUMANN Anne-Frank - auteur, poétesse.

NIERMANN H.- nom d'une fondation subsidiant les écoles ABCM.

NISSLE André, Président de Culture et Patrimoine d'Alsace.

NONNENMACHER Christine, journaliste à l'Ami du Peuple.

NORBERT E., auteur dramatique.

NOTTER Bernard, conseiller général du Haut Rhin, vice-président de la commission des
transports collectifs et scolaires et des infrastructures routières,
rapporteur chargé des transports.

NOVI PRISTIS - groupe de chanteurs alsaciens interprétant la musique bulgare et macédonienne.

OBERKIRCH- Baronne d' - Née en Alsace au XVIIIe S, écrivain " qui inaugure avec ses
" Mémoires" la lignée des écrivains alsaciens en langue française."
(G.Holderith).

O

OHL René, auteur dramatique

OHMER Christine, enseignante de français au kindergarten de Baden-Baden,

OLDARRA - groupe vocal basque, participant au Summerfield 2002

ORNY Francis, journaliste, rédacteur en chef sur FR3/Alsace.

OTTHOFER Alphonse, comédien, metteur en scène au théâtre alsacien de Schiltigheim.

P

PALMER Christoph, - Allemagne, Ministre d'Etat du Bad -Württemberg.

de PANGE Jean, auteur -poète lorrain ("Soirées de Saverne")

PEREZ Madeleine, maire de Willgottheim

PETIT Jean, psycholinguiste, professeur d'Université à Reims et Constance, auteur, e/a de
 " L'Alsace à la reconquête de son plurilinguisme. Eine schwere Wiedergeburt".
 " L'immersion, une révolution", etc...

PETIT Régis, primé à " Junge Dichter" en 2001.

PEUCKERT R. - dessinateur, auteur de " cartons" humoristiques e/a.

PFEFFEL - Gottlieb-Conrad, (1736-1809), né à Colmar, fabuliste et écrivain, pédagogue. V. aussi
 Répertoire Alsace IV - Historique)

PFEIFFER-SCHIFFER Sabine - journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

PHILIPP Marthe - Professeur honoraire de linguistique et de dialectologie

PHILIPPS Eugène, ancien instituteur, professeur d'anglais honoraire, linguiste, écrivain, auteur de " Luttés
 linguistiques jusque 1945", " La crise d'identité", " le Défi alsacien", " L'alsacien, c'est
 fini ?", "Ambition culturelle de l'Alsace", "Comprendre l'Alsace" et nombre d'autres
 publications sur le sujet du bilinguisme et l'histoire de l'Alsace.

PHILIPP M. - linguiste, ethnographe, auteur d'un Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace
 avec A.Bothorel et S.Spindler (1984), et d'un Atlas linguistique et ethnographique de la
 Lorraine germanophone, avec A.Bothorel et G.Leveugle (1977).

PFIMLIN Pierre, (1907-2000), maire de Strasbourg de 1959 à 1983, Président du Conseil en 1958,
 de l'Assemblée du Conseil de l'Europe de 1963 à 1965, et du Parlement de l'Union
 Européenne de 1984 à 1987.

PFISTER - n., co-signataire (Poincaré) d'un décret (1927) introduisant un enseignement de l'allemand dès le
 CE1.

PFLEGER- n., écrivain alsacien, auteur d'ouvrages philosophiques.

PICARD Olivier, journaliste aux DNA.

PIELA Raymond, initiateur d'une pétition en faveur de Jean-Philippe Ziegler, déplacé
 par l'Inspection d'Académie pour avoir enseigné le dialecte dans
 sa classe. Dessinateur (BD), artiste, auteur.

PIERRAT Michel, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

PIERRE Jean-Philippe, chanteur.

PILLET Julien - Escrimeur sportif - Champion du Monde au sabre en 2001.

PINCK L. - (XIXe - XXe S.) - Ethnologue alsacien, il a recueilli des chansons populaires de Lorraine
 germanophone, publié e/a le recueil " Verklingende Weisen.

POHLMAN Manfred, chanteur au Gospel G'sang.

POIGNANT Bernard, maire de Quimper, auteur d'un rapport le 1er juillet 1998 à Lionel Jospin, Premier
 Ministre, portant sur les " Langues et Culture Régionales"

POTEL.....

PRINZ ZU SAYN-WITTGENSTEIN Fr. - Ecrivain, auteur de " Fahrten ins Elsass"-1996.

PUMPER Nickel - groupe traditionnel musical alsacien

Q

QUIRIN Germaine, vice-présidente du Théâtre Alsacien de Haguenau, comédienne, metteur
 en scène..

R

RADMACHER Marcel, professeur d'arts plastiques, peintre.

RAGEOT Denise, primée à " Junge Dichter" en 2001

RAMBAUD Denis - directeur de l'Université Populaire du Rhin.

RAPP Francois, professeur, historien, auteur -directeur de l'ouvrage " Histoire de l'Alsace".

REBERT Christian, maire d'Andolsheim.

REFF-STERN Sylvie, auteur., compositrice, interprète, trad alsacien., poétesse..

REGIBIER Jean-Jacques, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

REIBER Constant, ancien maire de Duttlenheim.

REICHENBACH John, journaliste, rédacteur en chef sur FR3/Alsace.

REICHARDT André, élu au Conseil Régional, Vice-président de la Commission Permanente, Président de la Commission de Développement Economique, membre des Commissions Finances et Affaires Générales, de la Formation continue et de l'Insertion professionnelle.

de REIDINGER Antonia, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace

REISS Frédéric, maire de Niederbronn, conseiller général.

REISS Pierre, président de la chorale "Vignerons de Goxwiller", responsable de sa section théâtrale, traducteur en dialecte alsacien de pièces allemandes

REITHLER Joseph - auteur, poète.(1907-1988), bilingue, enseignant originaire de St Pierre Bois/Villé. A produit près de mille textes en quelque vingt recueils.

REITZER Jean-Luc, conseiller général du Haut Rhin, président de la commission de la jeunesse de l'éducation et du sport.

REPPPEL Norbert, secrétaire de l'association "Heimetsproch un tradition"

REUSS Edouard, auteur alsacien. " Wir reden Deutsch"(1838).

REUSS Rodolphe, auteur (XIXeS) alsacien.

REVERDY Tartine, chanteuse à texte en français, formation d'Alsace.

RICHERT Philippe, président du Conseil général du Bas-Rhin, sénateur..

RICHTER L.....

RIEBEL Bernard, enseignant, auteur, écrivain.

RIEFFEL Anne, présidente "Sarre-Union Animation", adjointe Culture et Education.

RIES Roland, ancien maire de Strasbourg., élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFAG, de la CDE, de la CCDCSIROE, (Voyez Répertoire Alsace, II, Conseil Régional)

RIETCH Michel, auteur.

RIOT Daniel - journaliste, directeur de la rédaction européenne sur FR/Alsace.

RITTER Gérard, auteur dramatique

RITTE RITTE ROSS, association pour le Bilinguisme. Voyez Elsass.

ROSENBLIEH Serge, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CDE, de la CETDLET de la CETDLET. (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

ROSSE n., autonomiste, notamment avec Dahlet, en 1924.

ROST Lauriane, première étudiante brevetée bilingue des collèges.

ROTH Suzanne, auteur d'ouvrages d'alsatiques (culinaires).

ROTHMULLER J- graveur-lithographe en 1863 - Publie "Musée pittoresque et historique de l'Alsace"

ROUGET DE LISLE - (1760-1836), capitaine de garnison de l'armée du Rhin, à Strasbourg, compositeur de la Marseillaise dans la nuit du 24 au 25 avril 1792.

ROYER Christian, auteur dramatique.

RUDIO Yves, professeur, secrétaire adjoint de "Lehrer", auteur, chroniqueur.

RUDLOFF Louis, Conseiller Général honoraire

RUDLOFF Marcel, (1920-1996), maire de Strasbourg, Président du Conseil Régional d'Alsace, membre du Conseil Constitutionnel.

RÜNNEBURGER H. - linguiste, auteur de " Grammaire de l'alsacien.-Parler de Benfeld.(Bas-Rhin)

S

SANDER Jean Marie, Maire d'Ohlungen, président du Conseil Economique et Social d'Alsace, de la Chambre d'Agriculture.

SAVARY. Alain - ancien ministre de l'Education Nationale .La circulaire Savary du 21 juin 1982 autorisait l'enseignement DE et EN langue régionale dès la maternelle. La circulaire Savary du 30 décembre 1983 portant sur l'enseignement des cultures et langues régionales (texte d'orientation sur -)

SARG Freddy, inspecteur ecclésiastique, pasteur..

SCHAEFFER Edouard, auteur, journaliste, auteur de " L'Alsace et la Lorraine 1940-1945, leur occupation en droit et en fait" (1953).

SCHAFFNER François, et Françoise, auteur, chroniqueur, président de " Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle"-René Schikele Gesellschaft " à Strasbourg.

SCHÄUBLE Stefan - comédien allemand, maître de stage.

SCHEER Bernard, directeur de France 3/Alsace.

SCHEERER Marcel, agrégé de l'Université , auteur e/a de "Holl kän Blatt vor's Mull".

SCHNEIDER Jean-Marie, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CDE , de la CTGEPT, de la CETDLET dudit Conseil (Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

SCHERB Henri - président de l'association " Heimetsproch un Tradition" créée en 1984.

SCHIKELE René, (1883-1940)-écrivain et poète,(v.lexique historique), dont le nom figure dans l'appellation dialectale de l'association Culture et Bilinguisme ("René Schikele Gesellschaft").Pacifiste. Ses oeuvres seront brûlées en 1933 par les nazis. Auteur e/a de " Das Erbe am Rhein", " die Witwe Bosca", "die Flaschenpost", "Le Retour"...

SCHILLINGER Patricia, maire adjointe de Hegenheim.

SCHILLING Robert, auteur alsacien, " L'Alsace, 1949) e/a.

SCHITTLY Marc, conseiller général de Mulhouse-Est.

SCHLAGG Jean-Pierre, chanteur au Gospel G'sang

SCHLEEF Jacques, directeur et cheville ouvrière du festival " Summerlied".

SCHLOSSER Charles, professeur agrégé d'allemand, maire de Lembach.

SCHLUMBERGER-famille d'industriels propriétaires du château de Neuenberg à Guebwiller acquisition pour IUFM., puis CEFB, par Conseil Général.

SCHMITT Christiane, vice-présidente du Théâtre Alsacien de Mulhouse.

SCHMITT Jean-Paul, conseiller général, maire honoraire de Benwihr, vice-président de la commission de l'environnement, de l'agriculture, des équipements ruraux et de la maîtrise de déchets, rapporteur en charge de la maîtrise des déchets.

SCHMITT-TROXLER Evelyne, Adjointe au Maire de Mulhouse, dél. Langue et Culture Régionales. responsable du secteur "langue" à l'Université Populaire du Rhin.

SCHMITT Jean-Pierre, adjoint au maire de Kogenheim, responsable de la société théâtrale locale.

SCHMITT Remy, liedermacher, compositeur-parolier, musicien

SCHMITT Jean-Marie, artiste, auteur compositeur, guitariste de Made in Elsass.

SCHMITT Pierre, vice-président du Conseil Général du Haut-Rhin, membre de la commission d'appel d'offres, président de la commission de l'environnement-agriculture-équipements ruraux-maîtrise des déchets.

SCHMITTBIEL Joseph, Elsässischer autor.

SCHMITT-TROXLER Evelyne, adjointe au maire de Mulhouse.

SCHNEIDER Gilbert, président de la LAFA.

SCHNEIDMULLER G.- auteur de " Die Geschichte" avec W. Fortsmann et G.Thiel, 1981.

SCHNELL Albert, comédien, metteur en scène.

SCHOEPFLIN J.D. (XVIIIe S.), professeur à l'Université de Strasbourg, auteur de "Alsatia Illustrata (1751-1761).

SCHOLLY Gilbert, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission Permanente, membre des Commissions Développement culturel, sport, identité régionale, ouverture européenne Transports, grands équipements et prospective territoriale, Equilibre des territoires, développement local, environnement et tourisme.

SCHREIBER H, historien, professeur, auteur de " Das Elsass un Seine Geschichte " - 1988.

SCHREINER Bernard, député du Bas-Rhin.

SCHREITMÜLLER Frédéric, primé à " Junge Dichter" en 2001.

SCHULLER Jean-Marc, maire de Sundhoffen.

SCHULER Théophile, 1821-1878- illustrateur des romans de Erckmann-Chatrion.

SCHURE .E., auteur en langue française début du XIXe S.

SCHUSTER Jean , conseiller général du Haut Rhin,membre de la Commission d'appel d'offres, vice-président-rapporteur chargé de la jeunesse et du sport.

SCHULTZ François, élu au Conseil régional , membre de la CP, de la CDCSIROE, de la CTGEPT, de la CETDLET.(Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

SCHUMAN Robert – 1886-1963 – homme politique, ancien premier ministre et Président du Conseil, Fondateur de la C.E.E. et C.E.C.A.

SCHUTZ Michel, auteur dramatique.

SCHWAB Christine, élue au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFAG, de la CDE, de la CTGEPT, de la CETDLET. (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

SCHWEITZER Albert - 1875-1965, né à Kaysersberg, théologien, philosophe, musicien, médecin, et missionnaire, prix Nobel de la Paix en 1952, auteur de e/a " Aus meinen Leben und Denken" (1931) , " Die Erfurth von dem Leben".

SCHWENDEMANN Jean-Claude, fondateur de l'association "s'Elsass in d'Schuel"

SCHWENGLER Bernard, président de ABCM-Zweisprachigkeit.

SEILLER Benoit, auteur.

SERS L., Préfet du Bas-Rhin en 1840.

SERVENT Astrid, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

SIDLACZEK Dominique, présentateur sur FR3/Alsace.

SIEFERT Mariette, élue au Conseil Régional, vice-Présidente de la Commission Permanente, Présidente de la Commission Equilibre des territoires, développement local, environnement et tourisme, membre des commissions des Finances et Affaires Générales, Développement économique, Développement culturel, sports, identité régionale et ouverture européenne.

SIEGRIST Richard, musicien.

SIFFER Roger, comédien, directeur du Théâtre de la Choucrouterie, auteur dramatique, " Drôles d'oiseaux".

SIMMET Pierre, primé à " Junge Dichter" en 2001.

SIMPATICO Patrick, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CFI, de la CDCSIROE, de la CETDLET. (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

SIRY Romain, maire de Pfaffenheim, directeur d'école.

SITTLER Lucien. Historien, auteur e/a de "L'Alsace, terre d'histoire", " Geschichte des Elsass" (éd. Alsatia 1939.).

SMYTH Christiane, formatrice en langues.

SOKOLOFF Georges, auteur de " 1993-Année noire"(en Ukraine)

SOLIN Céline - chanteuse.

SOMMER Béatrice, chanteuse.

SONNEDRÜCKER Paul, poète, écrivain.

SORG Jean-Paul, enseignant LCR à l'UHA de Mulhouse.

SPECHT Jutta, professeur d'allemand.

SPECKER Pierre, chanteur, membre d'une formation d'Alsace, müzikanter

SPEGT Marcel, président de la fédération des théâtres alsaciens depuis 1996, président honoraire du Théâtre Alsacien de Strasbourg.

SPEGT Pierre, président du théâtre alsacien de Strasbourg.

SPELLE Jean-Christian, administrateur de l'antenne régionale FR3/Alsace.

SPIEGEL Joseph, conseiller général du Haut-Rhin, vice-président-rapporteur de la commission de l'action, de l'animation et du patrimoine culturels

SPIELER Robert, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CDE, de la CFCIP, de la CDCSSIROE, (Voir Conseil Régional, répertoire Alsace II)

SPINDLER Charles, réalisateur, membre de la Revue Alsacienne Illustrée. (Groupe de St Léonard)

SPINDLER S. - linguiste, ethnologue, auteur d'un Atlas linguistique et ethnographique de l'Alsace avec M. Philipp et A. Bothorel (1984)

SPRUNGBRETT ("Tremplin"), groupe musical alsacien.

STADLER Ernst, auteur.

STAIBER Maryse - auteur, critique littéraire., professeur à l'Université de Strasbourg 2.

STAUFFER Charles, auteur e/a de "Unsri Sproch", "L'Alsacien et son dialecte", "Wie eim de Schnawel gewasche isch".

STINUS Aline, comédienne, chanteuse

STOEBER August - 1808-1884- auteur e/a de " Die Sagen des Elsasses", 1858 e/a.

STOECKEL Hugues, élu au Conseil Régional, membre de la CP, de la CDE, de la CFI, de la CETDLET
(Voir Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

STOESSEL Bernard, élu au Conseil Régional, vice-président de la Commission Permanente,
Président de la Commission de la Formation Initiale, membre des Commissions des
Finances et Affaires Générales, Recherche, Transfert de Technologies et
Enseignement Supérieur, Formation continue et Insertion professionnelle.

STOFFEL Antoine, membre de la commission Culture et Mémoire de la LAFA.

STOLTZ Richard, maire de Munchhausen, conseiller général de Seltz.

STOSKOPF Gustave, (1869-1944) peintre, auteur dramatique, président-directeur du Théâtre Alsacien de
Strasbourg en 1898 - 1900, initiateur d'un syndicat des Théâtres Alsaciens.
Il a écrit e/a " D'r Herr Maire".

STOTZ Jean-Paul, élu au Conseil Régional, membre de la CDSIROE, de la CETDLET de la CTGEPT
(Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)

STÖEBER Ehrenfried, (1779-1835), poète-strasbourgeois, auteur de e/a "Wie ich's meine"

STOEBER Adolf (1810-1883) émule des frères Grimm, poète-conteur, auteur de " Die Sagen des Elsass"
en 1852.

STOESSEL Bernard, élu, vice-président du Conseil Régional d'Alsace, président de la
commission Formation initiale.

STRAUSS Sybille, comédienne allemande, maître de stage.

STRAUMANN Eric, maire de Houssen

STRAUSS Sybille, comédienne allemande, maîtresse de stages.

STREITH Jacques, professeur des Universités.

STRIBY Frédéric, vice-président du Conseil Général, maire de Michelbach-le-bas, ancien député
européen, vice-président-rapporteur de la commission de l'aménagement
du territoire, du développement local, de l'intercommunalité et de l'action
transfrontalière.

SUCHAN Rainer - présentateur de l'émission " Vis à Vis" avec Carine Bastian (FR3/Alsace)

SUTTER Paul, Président du Groupement de Théâtres du Rhin (Dialekttheater).

T

TACQUARD François, conseiller général, président Com-com, maire adjoint de Storckensohn
membre suppléant de la commission d'appel d'offres, président de la
commission de l'aménagement du territoire, du développement local,
de l'intercommunalité et de l'action transfrontalière

TAILLANDIER François, écrivain, auteur d'une signalée lettre ouverte à l'Education
Nationale dans le Figaro magazine du 26.5.2001 en faveur du bilinguisme.

TAS - Théâtre Alsacien de Saverne

TAULER Johannes - auteur.

TEUFEL Erwin, Ministre-président allemand du Bad-Württemberg.

THIEL G., auteur de "Die Geschichte", avec W. Fortsmann et G. Schneidmuller - 1981.

THOMAS Adrienne, écrivain de la région de la Moselle, XX e S. ("Katrin wird Soldat") e /a.

THOR Grégory - médaille d'argent en carrelage à l' Olympiade 2001 des métiers de Séoul.

THUET Jean-Jacques, président d'Eltern 68

TORAILLE Alphonse, Inspecteur départemental de l'Education nationale à Sarre-Union.

TRABAND Gérard, élu au Conseil Régional, membre de la CRTTES, de la CFI, de la CTGEPT,
(Voyez Conseil Régional, Répertoire Alsace II)

TRAUTMANN Christine - conteuse de Mille et une Nuits, en français.

TRENDEL Guy - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace

TROLLE Lothar - auteur dramatique allemand.

TROESTLER Alphonse, Directeur de la Culture au Conseil Régional..

TROXLER Tony, (+1998) - auteur (e/a : Hinter'm spiegel") et metteur en scène, poète,

TUSSAUD Marie, (1761-1850), née à Strasbourg, a réalisé en 1835 le premier musée de cire
d'Europe.

U

ULLRICH-MALLET Odile, élue au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CFI, de la CETDLET. (Voy Rép.Alsace II, Conseil Général),
ULRICH André, membre de la société des Amis de la Constitution, en 1790.
UMBRECHT Hubert, responsable d'un site ABCM, instituteur classes bilingues, canton Ferrette.
UNGERER Tomi, né en 1931 à Strasbourg, artiste, auteur, humaniste, prix Européen de la Culture 1999, président d'Honneur de ABCM- Zweisprachigkeit). La famille Ungerer a l'entretien de l'horloge de Strasbourg (Cathédrale) depuis des siècles.
UNGER Mr, professeur au lycée Kastler de Guebwiller.
URBAN Fred.-., juriste, écrivain, professeur, défenseur de la langue régionale et du Bilinguisme, ancien directeur de l'OLCA..
URBAN Marie-Paule - journaliste, section CIRCOM de Fr3/Alsace.
URBAN Juliette, administratrice de "Heimetsproch un Tradition".

V

VANOLI Antonio.- Président de NatuRhéna., association fondée en 1998.
VELTMANN Calvin, auteur - voyez Denis M.N.
VIAL Eric, journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.
VIDAL-BENEYTON José, Directeur de l'Education, de la Culture et du Sport au Conseil de l'Europe de Strasbourg en 1988.
VIGEE Claude - écrivain d'expression française, prix "Littérature Européenne", Munich, 15 février 2001, ,auteur de plusieurs textes poétiques dialectaux alsaciens.(Né à Bischwiller en 1921.) ("Les orties noires- Schwarzi Sengessle").Professeur à l'Université de Jérusalem,auteur e/a de " Le parfum et la Cendre-(1984)
VOELCKEL Alain, élu au Conseil Régional, membre de la CFAG, de la CDE, de la CTGEPT, (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)
VOGEL Justin, Président de l'OLCA, élu au Conseiller Régional, membre de la CFAG, de la CDE, de la CDCSIROE, de la CETDLET (Voy. Rép.Alsace II, Cons. Rég.),maire de Truchersheim
Dr .VOGEL René, président du Théâtre Alsacien de Colmar.
VOGLER Bernard, Directeur de l'Institut d'Histoire à l'Université de Strasbourg. Historien, chroniqueur. "Histoire d'Alsace", Histoire Culturelle", Histoire politique", Histoire Economique", " Histoire des Chrétiens", "L'Alsace une histoire", "Almanach de l'Alsace" (en collaboration).
VONVILLE Gushti - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.
VOLTZ -Christophe - Muzikant et nom d'un groupe de chanteurs traditionnels.

W

WACKENHEIM Auguste, auteur d'une Anthologie Illustrée de littérature alsacienne.e/a.
WACKERNAGEL D., historien, professeur, auteur de " Geschichte des Elsass" - 1940.
WAGNER Roland, conseiller général du Haut Rhin, vice-président de la commission des finances et du budget, rapporteur du budget.
WAGNER Gilbert, membre de la commission Culture et Mémoire de la LAFA.
WAHL Alfred, membre de la commission Culture et Mémoire de la LAFA.
WALTER Hugues - auteur, e/a " 1000 échantillons du vocabulaire alsacien"
WALTER Francis, vice-président de la FTA, président du Théâtre Alsacien à Hagenau.
WALTZ André, héraldiste, sigillographe
WALTZ Jean-Jacques, v. HANSI, fils d'André, également héraldiste.
WEBER Bernard, Inspecteur de l'Education Nationale, circ. de Wissembourg.(Affaire Ziegler)
WEBER André, ancien conseiller régional et général du Haut Rhin, écrivain.

WEBER Daniel, conseiller général du Haut Rhin, membre suppléant de la commission d'appel d'offres, vice-président à la commission de l'économie, de l'enseignement supérieur et de la recherche et du tourisme, rapporteur au tourisme.

WECKMAN André, auteur, écrivain, (" Le cri") poète, pédagogue et linguiste.
 " Wie die Würfel fallen", "Schang d'Sunn schint schun lang", "Simon Herzog", "Langues d'Alsace, mode l'emploi" " Ixidigar" e/a. Eugène Phillips cite André Weckmann comme l'écrivain "le plus connu de tous", en tant que chef de file des auteurs maintenant la tradition dialectale.

WEEGE Karl - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

WEESS René, élu au Conseil Régional, membre de la CDE, de la CDCSIROE, de la CTGEPT,
 (Voyez Répertoire Alsace II, Conseil Régional)

WEHRLE Claude, comédien, metteur en scène.

WEIDER Eric, Docteur en linguistique, Champéry.

WEIL Bernard, journaliste, présentateur sur France 3 Alsace.

WEISS Louise, (1893-1981), militante pour l'Europe, grande défenseuse du suffrage universel.

WEISS Richard, auteur, chroniques de botanique dans D'Heimet Zwische Rhin un Vogese,
 président du Comité Fédéral des Associations pour la langue et la Culture en Alsace et Moselle. (CFLCAM).

WEISSENBURGER Annette, adjointe à la Direction de l'OLCA

WEISSENBURGER Raymond, auteur dramatique.

WEISSENBURGER Nicolas, professeur certifié d'allemand.

WELCHLIN Gérard, comédien, vice-président du Théâtre Alsacien de Colmar, auteur.

WELLER Patricia, journaliste, présentatrice sur FR3/Alsace.

WELLY Christophe, comédien, metteur en scène au Théâtre alsacien de Schiltigheim.

WEEPERS CIRCUS. - groupe musical, formation d'Alsace, tradition et rock.

WERNERT Marie-Hélène, conteuse en langue française.

WICKRAM Jörg, auteur, humaniste.

WILHELM Charles, Vice-Président au Conseil Général du Haut Rhin., président de la commission de l'action, de l'animation et du patrimoine culturels,

WILLENBUCHER Freddy, auteur dramatique.

WILLM Joseph, auteur (1849.)

WINTER Konrad, auteur, poète, conteur trilingue.

WINGERTER Alfred, vice-président du Théâtre Alsacien de Schiltigheim.

WITH Rémy, 1er vice-président du Conseil Général du Haut Rhin, président de la commission de l'action territoriale, du patrimoine départemental et de l'administration générale.

WITTMANN Bernard - Auteur, e/a de " Marianne m'a tuer " (Ed Nord-Alsace 2002)

WOEHLING Jean-Marie, Président de l'Institut de Droit Local, alsacien-mosellan, juriste, expert-consultant auprès du Conseil de l'Europe, président-délégué au CFLCRAL..

WOESSNER Jean-Pierre, auteur.

WOLFF Gilbert, vice-président du Théâtre Alsacien de Strasbourg.

WOLLBRETT Jean-François, président du " Junge fers Elsass".

WOLTERS DORFF Stefan, responsable de l'UPT de Wissembourg.

WOLTZ W. - Historien, auteur de " Handbuch der Kunstdenkmäler im Elsass un in Lothringen"
 (1965) e/a.

WURCH Pierre, adjoint au Maire de Sélestat.

WYDMUSCH Solange, auteur e/a de "La Toponymie, un patrimoine à conserver".

WYLER William, (1902-1981), né à Mulhouse, réalisateur cinéma (Rue sans issue,
 La Vipère...)

WYLER Françoise, contact au Département Spectacle Vivant de l'ACA.

Y

YIDISCHE MAMAS AND PAPAS - Groupe choral et traditionnel formé en Alsace.

Z

ZELLER Adrien - Président du Conseil Régional d'Alsace.

ZETER Jean-Daniel, Directeur de la Mission Académique aux Enseignements Régionaux et Internationaux du Rectorat de l'Académie de Strasbourg, conseiller général et maire d'Offenheim.

ZIEGER Jean-Claude - journaliste, présentateur sur FR3/Alsace.

ZIEGLER Jean-Philippe, auteur, "Elsässich redde", professeur.

ZIMMER Jean-Paul, comédien, metteur en scène notamment au Théâtre Alsacien de Strasbourg.

ALSACE II - Initiales, abréviations, Organismes, institutions, sigles etc...

ABCM Zweiprachigkeit - Association (président d'honneur Tomi Ungerer) pour le Bilinguisme en Classe dès la Maternelle -crée et gère des écoles bilingues associatives.(depuis 1991), forme ses enseignants dans le cadre ISLRF -Béziers.- siège social à Scweighouse s/Moder. Ces écoles sont subventionnée par les Collectivités alsaciennes, la Commission de Bruxelles, les fondations Bosch, H.Niermann, l'Institut Goethe,la représentation permanente de la RFA auprès du Conseil de l'Europe, la René Schikele-Gesellschaft-Culture et Bilinguisme d'Alsace-Moselle. Le principe est la parité de l'enseignement 13/13.Présid Voy: Schwengler.

ACA - Agence Culturelle d'Alsace.

ACADEMIE - Direction régionale ou départementale de l'Enseignement, représentant le Ministère de l'Education Nationale.

ACBAM- Association Culture et Bilinguisme Alsace-Moselle - (René Chikele Gesellschaft)

ADA - Agence de Développement de l'Alsace.

ADAUHR - Administration Départementale Universitaire du Haut Rhin.

ADDTATB - Association pour le Développement Durable du Territoire de l'Agglomération Trinationale de Bâle (Suisse) (adhésion du Conseil Général du Ht Rhin le 18.12.01.)

ADEME - Association écologique.

ADIRA - Agence de développement pour le Bas Rhin.

ADT - Association Départementale du Tourisme.

ADT 67 et 68 - Agences de Développement Touristique -voir ci-après : CRTA.

AEPLA - Association des élus du Haut Rhin pour la Promotion de la Langue et de la Culture d'Alsace.Depuis juin 2002, coordination de l'action bilingue des élus. Voir Cronenberger.

AFAMG - Amicale Franco-Allemande Molsheim-Gerbrunn . Voy. Eichler.

AGAL - Association générale d'Alsace et de Lorraine, à Paris créée en 1871,Maison d'Alsace, voy. Hoca Michel.

AGPL- association de Gestion du Patrimoine Linguistique.

AHV - Aménagement hydraulique du Vignoble

AJA - Accueil Jeunes Alsace - Association touristique

ALSATIC - première chaîne câblée (1999) de France.

ALPICHA - association pour la langue alsacienne.

ALSATIQUES - classification bibliothécologique des livres traitant de l'Alsace.

AMB - Association des Maires pour le Bilinguisme, présidé par Gérard Cronenberger.

AMI DU PEUPLE, journal quotidien

ANPE - Administration nationale de l'Emploi

AOC - Appellation d'origine contrôlée.(commerce des vins)

API - Institut d'Application et de Protection de l'Innovation à Illkirch-Graffenstaden

ARE - Assemblée des régions d'Europe, place des Halles, 20, Strasbourg.

ARIENA - Association Régionale d'Initiation à l'Environnement et à la Nature d'Alsace.

ARTE - Chaîne culturelle de Télévision franco-allemande, dont le siège est à Strasbourg.

ARTT - Aménagement et réduction du temps de travail

ASSOCIATIF - (enseignement-) enseignement issu de mouvements associatifs ou de parents d'élèves.

ATR - Loi d'Administration territoriale de la République.

ATSR - Avenir des territoires entre Saône et Rhin - contrat d'aménagement des installations portuaires et des voies fluviales de la région.

BAC - Baccalauréat - épreuve générale de maturité, terminale du Secondaire.

BADISCHE NEUESTE NACHRICHTEN, journal du Bad-Württemberg.

BAFA - BAFD - cycles de formation à l'action socio-éducative.(Brevet d'animateurs)

BARABLI - célèbre cabaret dialectal animé par le parolier-chansonnier Germain Muller.
 BC - Brevet des Collèges.
 BDV - Base Départementale de Voile, à Reiningue.
 BELMR - Bureau Européen des Langues Moins Répandues, comité Alsace, ou BELMR..
 BEP - Brevet d'Etudes Professionnelles.
 BIOSCOPE - Projet novateur de parcs à thème, dont l'opérateur est Grévin & Cie.
 BRESSOLA - formule d'enseignement associatif catalan, correspondant à Diwan, Okastola, Calandreta, Abcm

CAHMIN- Comité pour la Protection des Minorités nationales (Conseil de l'Europe-1993)
 CAHR - Comité d'Action Economique pour le Haut Rhin.
 CALANDRETA - nom occitan de la formule d'enseignement par immersion, ayant pour objectif le bilinguisme à la fin du primaire.
 CAP (et BEP) - Certificat d'Aptitude Professionnelle et BREVET d'Etudes Professionnelles. Formation professionnelle de Niveau 4.
 CBAM -Culture et Bilinguisme Alsace-Moselle - René Schikele Gesellschaft- Strasbourg- Voy. Schaffner Fr.
 CCDL - Conseil Consultatif du Droit Local..
 CDDP- Centre Départemental Documentation Pédagogique, à Colmar.
 CDCC Conseil de la Coopération culturelle (Conseil de l'Europe- 1994)
 CDMIJ - animation des mouvements de jeunesse.
 CDMM- Comité directeur sur les moyens de Communication de Masse (Conseil de l'Europe-1994).
 CDS - Conseil Départemental des Sports (regroupe 57 comités départementaux)
 CDDH - Comité Directeur des Droits de l'Homme.(Conseil de l'Europe - issu de la CEDH en 1991)
 CDDP - Centre départemental de la recherche pédagogique.
 CEAAC - Centre européen d'action artistique contemporaine.
 CEDH Convention Européenne des Droits de l'Homme
 CELRM - Charte européenne des langues régionales ou minoritaires, promulguée à Strasbourg le 5.11.92.
 CESA - Conseil Economique et Social d'Alsace, assemblée consultative , élu pour 6 ans, assurant la représentativité au Conseil Régional..
 CFA- Centre de Formation d'Apprentis.
 CFALA - Comité fédéral des Associations pour la Langue Alsacienne.(ex: Haut Comité pour la langue alémanique et francique.)
 CFALCAM - Comité Fédéral des Associations pour Langue et Culture Alsace-Moselle.Voy.Weiss R.
 CFEB - Centre de Formation aux Enseignements Bilingues de l'IUFM, à Guebwiller.(suite à la convention additionnelle au contrat de plan du 6 mai 1996. Etat/Collectivités).
 CHAMPAGNAT - Institut catholique d'enseignement à Issenheim, appliquant la formule de classe bilingue depuis 1991.
 CHARTE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES OU MINORITAIRES. - Adoptée par le Conseil de l'Europe le 5 novembre 1992. Abstention de la France. Soumise à l'avis du Conseil d'Etat en 1994, rejetée en 1996 (réf.à l'Art 2 de la Constitution, portant obligation de la langue française.)
 CHOUCROUTERIE, théâtre résidentiel et restaurant, , rue St Louis, Strasbourg.
 CIEP - Centre International d'Etudes Pédagogique à Sèvres.
 CIJA - Centre d'information Jeunesse-Alsace
 CINE - Centre International de Nature et Environnement.
 CISA - Centre Informatique Jeunesse Alsace.
 CLE - Certificat en Langues de l'Enseignement Supérieur.
 CNRS - Centre National de la Recherche Scientifique, dont l'Institut Charles Sadron.
 COLLECTIVITES : Conseil Régional, Conseils Généraux.
 CONGRES TRIPARTITE - Congrès annuel Suisse-Alsace-Allemagne.

CONSEIL REGIONAL, comportant 9 commissions :*(les initiales qui suivent ne sont pas officielles, elles constituent un mode d'abréviation des attributions des Elus au Conseil Régional, que vous trouverez en répertoire I.)*

- CP - Commission permanente.
- CFAG - Finances et affaires générales
- CDE - Développement économique
- CRTTES - Recherche, transfert de technologies et enseignement supérieur.
- CFE - Formation initiale.
- CFCIP - Formation continue et insertion professionnelle.
- CDCSIROE - Développement culturel, sport, identité régionale et ouverture européenne.
- CTGEPT - Transports, grands équipements et prospective territoriale
- CETDLET - Equilibre des territoires, développement local, environnement et tourisme.

CONVENTION - Accord Etat/Région sur la langue régionale dans l'enseignement de 2000 à 2006.
Signée à Paris le 18 octobre 2000.

CORTECHS - Convention de recherches pour études supérieures.

CPAM - Caisses Primaires d'Assurance Maladie.

CPA - Culture et Patrimoine d'Alsace.

CPEF - centre de planification et d'éducation familiale

CPER - Contrat Plan Etat-Région., négocié entre l'Etat, la Région Alsace, les Départements Bas et Haut Rhin, les Villes de Strasbourg, Colmar, Mulhouse. " Ce contrat dessine l'avenir de l'Alsace.

CREA - Centre régional d'étude et action (en faveur de la personne handicapée)

CRA - Certificat Régional d'Allemand (en 1988)

CRAJ - Centre de Ressources d'Animateurs Jeunes.

CRTA - Comité Régional du Tourisme d'Alsace, (www.tourisme-alsace.com)

centralise les informations développées par lui-même, l'Agence de Développement Touristique du Bas-Rhin,(ADT67), l'Agence de Développement Touristique du Haut Rhin (ADT 68), et la Maison de l'Alsace à Paris, av Champs Elysées, 39.

CRADT - Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire.

CRDP- Centre Régional de Documentation Pédagogique.

CRESPIM - Centre de Recherches en Sciences pour Ingénieurs de Mulhouse.

CSCE - Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe.

CSSA - Conservatoire des Sites Alsaciens.

CSRA - Centre Régional Sportif d'Alsace, à Mulhouse.

CTE- Contrats territoriaux d'exploitation

CULTURE ET PATRIMOINE.d'ALSACE- association créée le 19.7.1996, défense du dialecte, animations, cours, soirées littéraires. Voy. Nissle André.

DD- Développement durable.

DDA - Direction Départementale de l'Agriculture.

DDE - Direction Départementale de l'Equipement

D'HEIMET SWICHE RHIN UN VOGESE - publication de l'association Heimetsproch un tradition

DH-MIN - Comité d'experts Droits de l'Homme et Minorités nationales, issu du CDDH.(1993-Conseil de l'Europe)

DITSCH - la langue allemande, en dialecte alsacien.

DIWAN - nom breton de la formule d'enseignement associatif par immersion dès l'école maternelle, ayant pour objectif le bilinguisme à la fin du primaire.

DNA- Dernières Nouvelles d'Alsace, journal quotidien.

ECOMUSEE d'Alsace, à Ungersheim

ECPM - Ecole de Chimie.

ELEMENTAIRE - : enseignement suivant le Maternel.Voyez Primaire.

s' ELSASS IN d' SCHUEL- l'Alsacien à l'Ecole , concours dialectal interscolaire dans le Bas-Rhin

ELSAESSISCH - ELSASSERDITSCH le parler alsacien.

ELTERN 67-68- association de parents d'élèves (de l'enseignement public) pour l'enseignement de la langue régionale en Alsace.- Voyez Delaye.

EN- Enseignement national.
ENSEMBLE DESSINONS L'EUROPE - Forum Régional 26 octobre 2001 émanant du Conseil Européen de Nice.
ENSEMBLE POUR LA PARITE H/F D'ALSACE.- Association culturelle Alsacienne.partenaire des actions réalisées par Annette Frieih. Voy. Loos.
ENSITM - Ecole d'Ingénieurs du textile

FAJ - Fonds d'aide aux Jeunes.
FDAF - Fonds départemental d'actions foncières.
FDG - fonds Départemental de Garantie.
FEC - Foyer des Etudiants catholiques.
FER UNSRI ZUKUNFT- Bulletin de liaison du CFLCRAM.
FIR - Fonds d'Incitation à la Recherche.
FLAREP - Fédération des Langues Régionales dans l'Enseignement Public.
FONDS DE CONCOURS REGIONAL LCR.- Fonds de financement , dans l'Enseignement, de la politique linguistique régionale, à alimenter par des apports de l'Etat et des collectivités, selon la clé de répartition définie par la Convention 2000-2006.(voir LCR)
FONJEP - postes pour l'animation socio-éducative
FRAC - Fonds Régional d'Art Contemporain.
FREIBURG - Ville d'Allemagne, " en Breisgau"(Bad.-Wurt.)dont l'Institut français est le siège d'application Interreg II et III.
FRG - Fonds régional de Garantie.(aux PME)
FRIEHOHR FER UNSERI SPROCH - Printemps pour notre parler - semaine culturelle annuelle.
FROTSI - Fédération Régionale des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiative.
FR3/Alsace - France-Télévision, antenne n°3 (régions)
FSHA - Fédération des sociétés d'histoire et d'Archéologie, concerne 97 sociétés qui publient "Revue d'Alsace" et " Nouveau Dictionnaire de Biographie Alsacienne"
FSL - Fonds de solidarité au Logement.
FTA - Fédération des Théâtres Alsaciens, regroupant les troupes de Strasbourg, Schiltigheim, Haguenau, Saverne, Mulhouse,Colmar, Guebwiller. Fondé en 1902 sous le vocable de Syndicat des T.A., devenu après 1945 Fédération des T.A.
FUPA - Fédération des Universités Populaires d'Alsace.

GENOPOLE Alsace-Lorraine - Centre d'étude de génétique.
GEODE- dispositif de financement aux entreprises proposé par la Banque de France
GERPLAN - Plan de gestion de l'espace rural et périurbain.
GOETHE INSTITUT- à Strasbourg, fondation universitaire..
GPV - Grand Projet de Ville.
GTR- Groupement des Théâtres du Rhin - / Groupment vom Dialekttheater. Voy. Sutter.
GVHS - Grenzüberschreitenden Volkshule à Wissembourg, Université Populaire.

HCLAH - Haut Comité pour la Langue Alémanique et Francique
HCNLF- Haut Conseil National des Langues de France
HCNLR- Haut Conseil National des Langues Régionales.
HCRLCAFAM- Haut Comité de Référence pour la Langue et la Culture Alémanique et Francique d'Alsace et Moselle.
HEIMETSPROCH UN TRADITION - association culturelle pro bilinguisme et pro dialecte, partenaire de nombreuses associations et actions parallèles en Alsace et en RFA, publie la revue " D'Heimet swische Rhin und Vogese" Voyez Scherb Henri.

HOCHDEUTSCH - la langue allemande standard, l'allemand correct, écrit, parallèle à l'alsacien.
 Voyez au répertoire historique.

HOLDERITH - expérience lancée en 1972 de deux heures d'Allemand en enseignement primaire, par l'Inspecteur Général Holderith..

IDLA - Institut de Droit Local Alsacien et Mosellan.

IEN - Inspection (-teur) de l'Education Nationale.

IFTH - Institut Français du Textile et de l'Habillement.

IKASTOLA - nom basque de la formule d'enseignement par immersion, ayant pour objectif le bilinguisme à la fin du primaire.

INED - Institut National d'Etudes Démographiques

INFO-LEHRER - organe de l'association " Lehrer".

INRP - Institution nationale de la recherche pédagogique

INSEE - Institut National de Statistiques et d'Etudes Economiques.

INSPECTION ACADEMIQUE - cellule administrative d'Etat, chargée du contrôle de l'Enseignement au niveau de la Région ou du Département.

INTERREG II- Action transfrontalière portant notamment échange de jeunes.

INTERREG III A Rhin Supérieur/Centre/Sud-- Action Transfrontalière pour programmes communautaires de projets relatifs aux Transports,Economie,Recherches. Linguistiques-

INTERREG III B - Action transfrontalière parallèle sur région alpine.

IRCD - Institut Régional de Coopération au Développement Nord-Sud, et humanitaire.

IRMA - Imagerie Médicale.....

ISERCO - institut de sondage.

ISLRF - Institut Supérieur de Langues de la République Française à Béziers.

IUFM - Institut Universitaire de Formation des Maîtres, dont Guebwiller fait partie..

JO - Journal Officiel, publication-moniteur des textes légaux.

JUNGEDICHTER 2001 - Concours de poésie pour enfants en 2001/Org. Cult & Bilinguisme.

Lafa - Ligue alsacienne de football association.

LCR - Langue et Culture Régionales, et nom du Fonds de financement y consacré.

LEHRER - association des enseignants bilingues, officiellement : Association Professionnelle des Instituteurs et Professeurs pour l'Enseignement Bilingue Paritaire dans les Académies de Strasbourg et de Nancy-Metz. Voy.Matter.

LETP - Lycée d'Enseignement Technique et Professionnel.

LOADDT - Loi d'orientation pour le développement durable du territoire. dite Loi Voynet-1999.

LVD - Laboratoire Vétérinaire Départemental.

MAERI - Mission Académique aux Enseignements Régionaux et Internationaux du Rectorat de l'Académie de Strasbourg.

MAISON DES LANGUES - créée à Paris le 16 avril 2002, par ou sous l'égide de Jack Lang. Bd St. Germain 173.

MATERNELLE - Section précédent le cycle primaire de l'école.
 PS = Petite section, - MS : Moyenne section - GS - Grande section

MIMI - souris-héroïne de l'opuscule offert par l'OLCA - voyez Mitsi.

MITSI - le chat, héros bilingue de l'opuscule " Mitsi le chat-Mimi la souris"offert aux parents à la naissance d'un enfant, par l'OLCA.

MUSICA - Festival.

NAIÄDE - réseau informatique d'assistance à l'archivage.

NATURHENA - association transfrontalière d'intérêt à la nature, voy. Vanoli.
NTIC - Nouvelles Techniques Informatiques et Communication
NUMTEX - Salon professionnel du Textile.

OBERRHEIN SCHWARZWALD - publication des Guides Michelin 1999.
OLCA - Office pour la Langue et de la Culture d'Alsace, (Amt für Sprache und Kultur im Elsass)
OEB - Option Européenne et Bilingue, - option du CFEB-IUFM.
ORBI - Office Régional du Bilinguisme (devenu OLCA)
ORT - antenne télévision sur Vienne.

PAMINA - contraction de PA(Südliche Pfalz) , MI (Mittleren Oberrhein), NA (Nord-Alsace)
PASS-Evasion - Passeport combiné fer/route pour le week-end ou circonstances ou lieux déterminés, à prix réduit.
PASS MUSEES - Passeport transfrontalier portant sur 150 musées.
PATRIMOINE - Prix scolaire annuel offert par Culture et Bilinguisme.
PAYS - divisions de l'Alsace en périmètres d'étude, reconnus par la Conférence Régionale d'Aménagement et de Développement du Territoire (CRADT) au nombre de six établis: (Sungdau, St Louis et Trois Frontières, Vallées de la Thur et de la Doller, Grand pays de Colmar, Alsace Centrale., Bruche-Mossig-Piemont) , et quatre en devenir (Rhin-Vignoble-Grand Ballon, Agglomération de Mulhouse, Saverne-Plaine et Plateau, Alsace du Nord)
PDGD - Plan Départemental de gestion des déchets.
PEJ - Pôle Education et Jeunesse.
PIM - Parc d'Intervention en Matériel
PLC - Professeur de Lycée et de Collège.
PLAN - Contrat Plan-Région 2000/2006, signé le 3 mars 2000, ou Plan Etat-Région.
PME - Petite ou Moyenne Entreprise.
PMI - Protection maternelle et infantile.
PNRBV - Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges.
POLE METROLOGIE de Saint Louis.
POS - Plans d'occupation des sols.
PPIG - Programme pluriannuel d'Investissement des Collèges.
PTA - Pôle Textile Alsace.
PTI - Pôle Transports et Infrastructure.
PRETEURS - Groupes bancaires prêteurs au Conseil Régional d'Alsace :Dexia,Caisse des Dépôts et Consignations,Société Générale, Caisse d'Epargne,Crédit Agricole-Indosuez, Crédit Foncier, Natexis, West L.B., Helaba.
PRIMAIRE - enseignement appelé en France Elémentaire :
CP=cour préparatoire ; CE1 =cours élémentaire 1ère année. CE2 : cours élémentaire 2ème année - CM1 : cours Moyen 2ème année
PRISME - Stages en PME pour BAC =4 et 5ème année.
PRT - Partenariats régionaux TANDEM.
PST - Programme Social Thématique.

RAL - Revue Alsacienne de Littérature /Elsässische Literaturzeitschrift.
RDTTF-Recherche-Développement-Transfert de Technologies et Formation.
RECTORAT D'ACADEMIE, autorité chargée de l'organisation de l'Enseignement,
via son bureau MAERI.

REVUE ALSAC IENNE ILLUSTRÉE- Créée avec le Groupe de St Léonard ,avec Charles Spindler, en 1898.

RGP - Recensement général des populations.(Population Alsace : 1.734.145 habitants)

RHIN - Des organismes de coopération centrent leur action sur le bassin Rhénan : Conférence du Rhin Supérieur, Conseil Rhénan, RégioTriRhéna.

RITTE RITTE ROSS - association pour le bilinguisme à Rosheim

RMI - Revenu minimal d'insertion.

SAJ- Service des affaires juridiques.

SALDE - sarl, société alsacienne pour la diffusion des ouvrages, géré par " Culture et Bilinguisme".

SATESE - Service d'assistance technique aux stations d'épuration

SCAT - Service de Coordination des Actions Territoriales.

SCHLETTSTÄDER STERICKLE - association pour le bilinguisme.

SCHRIFTSPRACHE, ou Hordeutsch - Allemand standard, ou écrit.

SCHWÄLMELE- trophée remis aux promoteurs du dialecte par "Heimetsproch un Tradition", en forme d'hirondelle..

SEMIA - Incubateur à Alsace-Bio-Valley, qui est un projet en cours de réseau scientifique européen dans le Rhin Supérieur.

SGEN/CFDT - section corporative des enseignants affiliés à la CFDT.

SIAGI - Société Interprofessionnelle Artisanale de Garantie et d'Investissement. - Fonds de garantie pour les TPE.

SIVOM - groupement de 11 communes de l'agglomération mulhousienne.

SLR- Service Lacs et Rivières.

SMF - Syndicats mixtes Fluviaux.

SNCF - Société Nationale des Chemins de Fer, partenaire de la région Alsace depuis le 1.1.2002 dans l'organisation du Transport des Voyageurs, en application de la loi Solidarité et Renouvellement Urbains, votée en décembre 2000 à l'Assemblée Nationale.

SOFARIS - Banque de Développement des PME, fonds régional de garantie PME

SOLIDARITE ET RENOUVELLEMENT URBAINS - Loi votée en décembre 2000 par l'Assemblée Nationale, admettant le partenariat des Régions dans l'organisation des Transports de Voyageurs

SRA - Service du Recyclage et de l'Air.

SUMMERLIED - festival de la chanson traditionnelle alsacienne à Ohlungen, ayant mis face au public en 2002, Alain Marz, Isabelle Grussenmeyer, Novi Pristi, René Egles, Christophe Voz Mélofactory, Plurielles, Oldarra, Em Remes sini band, Sylvie Reff, Duo Bertrand, Robert Frank Jacobi, Yddische mamas et papas, Geranium, Au gré du Vent, Jean Pierre Albrecht, Roland Engel, Mustapha Lampion, Danny Dollinger Trio, Tartine Reverdy, Pierre Specker, Nickel Pumper, Manijo, Weepers Circus...

SAVS - Service d'accompagnement à la vie sociale (aux personnes handicapées)

SVT - Science et Vie de la Terre, section de cours de sciences naturelles.

SWR - Antenne TV sur Baden-Baden-Stuttgart-Mayenz.

TAG - Théâtre Alsacien de Guebwiller.

TANDEM - méthode d'enseignement centrée sur le bilinguisme, à deux partenaires FR/All.

TELEREGION 2001 - Forum transfrontalier de novembre 2001 sur le thème des TIC

TER 200 - Train Express Régional.

TERRITORIA - Prix pour l'Ecologie

TIC -Technologies de l'Information et de la Communication.

TICE - Technologies Informatiques de la Communication et de l'Enseignement. Discipline de formation des Maîtres (IUFM).

TGV - Train à Grande Vitesse. L'Alsace est concernée par le TGV EST-européen (projet mis au point en 2001) et le TGV RHIN-RHONE.

TPE - Très Petite Entreprise.

TRISCHOLA - Coopération scolaire transfrontalière, organisant des échanges scolaires, des rencontres de maîtres , des rencontres et actions thématiques.

UDBA - formule d'animation sportive socio-éducative.

UGA - union générale des artisans.

UGV - Usinage à grande vitesse.

UHA - Université de Haute Alsace-formation à l'enseignement précoce de l'allemand.

UNIVERSITES : à Strasbourg - I Louis Pasteur (Médecine, technologie,Sciences.)

- II Marc Bloch-(Sciences Humaines)

- III Robert Schuman (Juridique, politique, sociale,technologique)

: à Mulhouse - Chimie, mécanique, textile.

Elles totalisent 42.000 étudiants.

UNIVERSITE POPULAIRE D'OBENAI - depuis 1966, cours de dialectes,conférences,publications.Voy.Adolf.

UNIVERSITE POPULAIRE DE MULHOUSE.- informations à vérifier et compléter.

UNTERLINDEN - Couvent des Dominicains - Musée à Colmar.

UPO - Université populaire d'Obernai.

UPR - Université Populaire du Rhin.

UPT- Université populaire transfrontalière de Wissembourg (GVHS)

USEP - UNSS - sport scolaire.

VIA ROMANICA - Association touristique.

VRPV - Voie rapide du Piémont des Vosges.

VSM - Voie Spécifique Mosellane - Manière de cette région d'envisager le futur linguistique, notamment, selon Land un Sproch, n° 4, p.23.

WDR- antenne télévision sur Cologne.

WELCHE - langue dérivée du latin, antérieure au français moderne, localisée dans la bande occidentale d'Alsace à hauteur d' Orbey.

YIDDICHE - langue des Juifs de l'espace germanophone.

YIDDISCHE MAMAS ET PAPAS - groupe de chanteurs traditionnels alsacien.

ZWEISPRACHIGKEIT - le bilinguisme.

ALSACE III - Citations pour et contre le bilinguisme

Pour le bilinguisme.

" C'est le moment d'évaluer la perte subie et par notre région tout entière et par ces générations d'enfants, déjà adultes aujourd'hui, qui pourraient mener une vie professionnelle et culturelle plus riche s'ils avaient bénéficié d'un enseignement bilingue." - **Richard Weiss. 2002.**

" Le fait de redevenir une région bilingue redonnera à l'Alsace cette forte personnalité qui lui permettra de mieux faire valoir ses atouts économiques" - **Jean-Marie Woerhling.2002.**

" L'Europe de demain, c'est deux langues étrangères apprises dès le plus jeune âge"-**Jack Lang.2002.**

" La démocratie n'est pas seulement menacée par la présence du FN au second tour (des élections présidentielles 2002), elle l'est aussi par une administration très éloignée de la réalité quotidienne d'un grand nombre de nos concitoyens." - **Monique Matter-2002.**

"...Est-ce que le bilinguisme serait victime de sa réussite initiale ? (...) ...il semble important de conférer à cet enseignement paritaire des moyens, pour qu'il puisse se construire de manière durable et ne devienne un boulet pour ceux qui le vivent et travaillent avec." - **Christophe Huck - 2002.**

" L'Etat, la Région et les deux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, avec les services de l'Education Nationale et tous les partenaires intéressés, conjuguent leurs efforts pour valoriser les langues (dialectes alsaciens et allemand) et les cultures régionales d'Alsace et en renforcer la connaissance et la pratique. Cette volonté tient compte de la situation et des atouts spécifiques de l'Alsace, de sa vocation d'ouverture européenne et internationale exigeant des formations plurilingues" - **Préambule de la Convention sur la politique régionale des langues vivantes dans le système éducatif en Alsace- Période 2000-2006.**

" Le dialecte, c'est de l'or. Le meilleur moyen de le faire fructifier, c'est d'intégrer une classe bilingue".
Marc Debène, Recteur d'Académie.

" Si vous parlez alsacien, parlez-le à votre enfant dès le berceau"- **OLCA - conseils pour une éducation bilingue. - 2001-2002.**

" L'adaptation de nos principes constitutionnels afin de rendre possible une reconnaissance raisonnable des langues régionales est nécessaire, à la fois dans le souci de permettre à la France d'assumer sa place dans l'Europe en construction et pour sauvegarder notre patrimoine culturel."
Jean-Marie Woehrling.

" ...l'enseignement bilingue me paraît être la meilleure voie, la plus souhaitable pour les famille. C'est notamment le cas en Alsace puisque les dialectes alsaciens se rattachent à un standard allemand qui ouvrira la porte de l'Europe aux Jeunes Alsaciens".- **François Bayrou.**

" ...Il est grand temps que les Alsaciens prennent conscience de la richesse de leur double culture qui plus que jamais est notre atout dans la construction de l'Europe"- **Henri Scherb-2001.**

" Une population ne balance jamais volontairement sa langue aux orties, elle plie, elle rompt, lorsque ses membres ne voient plus d'autre issue..." - **François Schaeffner.2001.**

" Cette reconquête d'un bilinguisme redonnerait à la langue dont l'emploi s'est souvent rétréci à la stricte vie privée, un large vocabulaire et sa richesse." -**André Weckmann- 2001.**

" Le modèle républicain français confond à un tel point l'Etat et la Nation, la nationalité et la citoyenneté, la culture politique et la culture majoritaire ou dominante, qu'en fin de compte tout est un et unique, et rien n'est divisible. S'ajoute à cela le principe de l'égalité qui est conçue comme étant égale à l'unicité. Alors que l'égalité devrait être comprise comme étant celle des chances ou l'absence de barrière civique et sociale." - **Pierre Klein - 2002.**

" L'école ne peut pas enseigner le flou, elle a besoin d'une langue écrite standardisée. Celle-ci existe en Alsace, c'est le Hochdeutsch - **Michel Bentz, linguiste, professeur d'anglais- 2002. .**

" L'Alsace, grâce à son patrimoine linguistique spécifique encore présent peut ainsi remettre en place les fondements d'un bilinguisme généralisé à une grande partie de la population, étape incontournable vers un large plurilinguisme aujourd'hui encore utopique. (...)Les langues régionales présentent l'avantage de correspondre à un patrimoine encore vivant ...(...) Au-delà de l'avantage de travailler quotidiennement à l'école dans une langue vivante différente de la langue familiale, les enfants sont capables d'apprendre par la suite bien plus aisément d'autres langues vivantes..." - **Patrick Kleinclaus -2002.**

" Car dans le domaine linguistique et culturel, comme dans celui de l'écologie, la destruction de biotopes spécifiques provoque des dommages irréversibles. Seule la pratique du " développement durable" est garante d'un avenir équilibré - **André Weckmann- 2002.**

"Quand regarder la télévision devient ennuyeux, voire fatigant, il y a un problème. Alors, de plus en plus souvent, on en revient à ce que l'on connaît et ce qu'on aime, et on se fait plaisir en regardant la télévision régionale"- **Gérard Scheer, Directeur Régional FR3- Alsace.**

" La télévision fermée sur elle-même, c'est comme le sous-marin à voile : ça ne marche pas et ça n'a pas de sens. Ce constat simple est essentiel pour France 3 Alsace et cette absolue priorité à l'ouverture doit marquer nos programmes à tout instant. Que le téléspectateur sente que sa télévision régionale est ouverte au grand vent de la vie de sa région." - **Jean-Marie Boehm, responsable d'antenne FR3-Alsace.**

"...Et les anthropologues du futur, déterrants des crânes étrangement flasques, les rangeront sur les étagères étiquetées "Homo Lepenensis Alsaticus Rusticus" -**André Weckmann, 2002- ex "Le cauchemar", article post-élections présidentielles établissant Le Pen candidat au second tour.**

" Il ne s'agit pas en Alsace d'introduire une nouvelle langue, l'allemand, mais d'utiliser le terrain, je dirais le terreau du dialecte, qui est un dialecte allemand..."-**E.Kuntz.**

"...Etre bilingue ne signifie pas seulement maîtriser deux langues au lieu d'une, c'est aussi accéder à deux cultures différentes, c'est porter l'altérité en soi-même et donc être capable de la comprendre et de l'admettre en dehors de soi. C'est aussi faire l'expérience vécue qu'à travers les langues et les cultures différentes, il existe des joies et des douleurs, des idées et des valeurs universelles." - **Jean Petit -ex. de " L'immersion, une révolution"**.

" Mes parents m'ont inscrite au C.P. bilingue que le Frère Hanser, alors Directeur de l'Institut Champagnat, avait réussi à ouvrir à Issenheim en 1990. Maintenant je me rends compte que j'ai eu une chance extraordinaire de suivre un tel enseignement. Chance que je souhaite à beaucoup d'autres pour l'avenir..."**Lauriane Rost, première élève à avoir présenté en 2001 le Brevet Bilingue des Collèges.- 2001.**

" Le Conseil consultatif de Droit Local est un lieu où les responsables politiques peuvent réfléchir au droit local, non seulement défensive, mais aussi en termes d'initiative(...)Le Droit local est un legs de l'Histoire, mais aussi un outil d'identification et de cohésion qu'il nous faut savoir adapter, améliorer et faire vivre" - **Emile Blessig, député UDF, Président- Nov.2001.**

"...Oh ! Notre vénérable Belzkàpp et notre gracieuse Schlupfkàpp, notre savoureuse choucroute et notre fameuse charcuterie, notre célèbre bière et nos grands vins d'Alsace, nos coquettes maisons à colombage et nos pittoresques villages resteront alsaciens. L'Alsace restera l'Alsace et les Alsaciens...Alsaciens. Et Français, évidemment ! C'est à dire que nous continuerons à nous tourner vers la Tour Eiffel pour obtenir la manne terrestre, et vers la flèche de la cathédrale pour obtenir la manne céleste. Ainsi, nous ne négligeons ni nos intérêts spirituels, ni nos intérêts matériels (surtout pas !) pour autant. Bref, nous resterons nous-mêmes et notre chère Alsace restera notre chère Alsace. Mais...mais...**Eugène Philipps - 2001.'**

" La crise de la société française est évidente. Des citoyens et des régions responsables, loin des incantations, les langues de France reconnues représentent une des dynamiques à opposer au repli identitaire français. L'officialisation des langues de France, la modification de la Constitution sont des revendications légitimes pour lesquelles rien ne bouge depuis des années. Cela représenterait un premier pas sorti du narcissisme, pour refuser le retour des intégrismes nationalistes..." - **ex. de "Non possumus", article signé E.S. dans Land un sprach-cahiers du bilinguisme de Culture et Bilinguisme/René Schikele gesellschaft/n°141 /2001/2002.** (Considérations sur le vote d'extrême-droite- 20 p.c.- en Alsace et en Moselle, le 21 avril 2002.)

" Il n'existe en effet qu'une seule définition scientifiquement correcte de la langue régionale en Alsace, ce sont les dialectes alsaciens dont l'expression écrite est l'allemand" -**Pierre Deyon, Recteur-1985**

" Avoir à justifier que la langue qu'on parle sert à quelque-chose est révélateur de l'estime dans laquelle on tient cette langue et ses locuteurs et révèle le grand fossé qui sépare la réalité des discours sur la dignité et les Droits de l'Homme.(**F.Urban, juriste, écrivain, ex de "Droits linguistiques et Droits de l'Homme)**

" Si l'enfant n'est pas accueilli dans sa langue maternelle à l'école, s'il n'est pas écouté lorsqu'il parle l'alsacien, il risque d'être profondément malheureux, désemparé. L'enfant s'installe dans le silence. Il est menacé de sclérose du parler" (**G. Holderith, Inspecteur Général d'allemand)**

" Le droit à la langue maternelle du pays est un Droit de l'Homme qui est placé sous la garantie de la Déclaration des Droits de l'Homme." (**André Ulrich, membre de la société des Amis de la Constitution Discours à l'Assemblée Constituante, 6 juillet 1790.)**

" Les états signataires veilleront à ce que les personnes appartenant aux minorités nationales ou aux cultures régionales sur leur territoire soient en mesure de conserver et de développer leur propre culture sous tous ss aspects, y compris la langue, la littérature et la religion." **Actes de la Conférence sur la Sécurité et la Coopération en Europe, art. 59, Helsinki 1975, Vienne 1986."**

"Nous parlons allemand. Il est nécessaire que nous sachions le français, parce que c'est pour nous une douce obligation d'entendre nos frères, que nous aimons et les lois que nous avons fait vœu de respecter. Il n'est pas moins nécessaire que nous conservions l'usage de la langue allemande".- **Université protestante de Strasbourg, 1792.**

" C'est blesser un peuple au plus profond de lui-même que de l'atteindre dans sa langue et sa culture. Nous proclamons le droit à la différence...Le temps est venu de dire qu'il appartiendra aux régions de décider de l'importance qu'elles accorderont à leurs valeurs culturelles et linguistiques(...) Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir accord" - **François Mitterand, ex. du Discours de Lorient, 1981.**

" Les têtes se forment sur les langages, les pensées prennent leurs teintes sur les idiomes, la raison seule est commune, l'esprit de chaque langue est particulier" - **Jean - Jacques Rousseau.**

" Donnons à l'Alsace deux langues, nous l'enrichirons; ne lui ôtons pas ce qu'elle possède, car nous l'appauvririons d'une manière déplorable."- **Jacques Matter en 1822.**

" Le langues régionales sont une richesse de notre patrimoine culturel (...) Le temps est en effet révolu , où l'Etat pouvait considérer que l'enseignement de ces langues était de nature à menacer l'unité nationale." **Lionel Jospin, lettre à Nicole Péry, ancienne secrétaire d'Etat à la formation professionnelle, 29.10.1997.**

" Pour que l'école se fasse aimer et apprécier de tous, il faut qu'elle s'approprie aux convenances locales, qu'elle se plie aux circonstances et aux traditions" (...) Aussi convient-il que chaque Conseil Départemental reste maître d'adopter pour son ressort, sous réserve de la sanction du Conseil Supérieur, toutes les mesures qui, sans être contraires aux règles communes, lui paraîtront répondre à des besoins particuliers". - **Jules Ferry, circulaire du 23 septembre 1880.**

" Il n'y a pas de meilleur exercice pour l'esprit que les comparaisons (entre la langue occitane et la langue française); cette recherche des analogies et des différences en une matière que l'on connaît bien est une des meilleures préparations de l'intelligence". - **Jean Jaurès, octobre 1911.**

" Le temps est venu d'un statut des langues et cultures de France qui leur reconnaisse une existence réelle. Le temps est venu de leur ouvrir grandes les portes de l'école, de la radio et de la télévision permettant leur diffusion, de leur accorder toute la place qu'elles méritent dans la vie publique"... que la France cesse d'être le dernier pays d'Europe à refuser à ses composantes les droits culturels élémentaires, reconnus dans les conventions internationales qu'elles a elle-même signées ". (**François Mitterrand, 14 mars 1981.**)

" Donner toute leur place aux langues régionales...cela signifie donner aux enfants et aux jeunes qui le souhaitent la possibilité de garder un contact vivant avec une langue et sa culture...il faut aller de l'avant et ouvrir l'accès à la diversité des régions et des cultures...Il faut que l'école de la République accepte la diversité et donne aux enfants la fierté et la connaissance de l'Occitanie. - **Claude Allègre, ancien ministre de l'Education nationale.**

" ...Il y aurait cependant le plus sérieux avantage à ce que tous connussent bien la physionomie particulière de la terre natale, ses ressources, ses coutumes, et les mœurs de ses habitants, leurs traditions, contes, proverbes, légendes, le rôle qu'elle a joué dans le passé, les citoyens éminents qu'elle a enfantés..."- **Maurice Faure, Ministre de l'Instruction Publique - circulaire aux Recteurs d'Académie - 1911.**

" **Etudier dans le cadre des grandes orientations définies par le Président de la République et le Gouvernement, les questions relatives au soutien et à la promotion des langues et cultures régionales dont il a été saisi par le Premier Ministre. Il est consulté sur la définition de la politique menée par les différents départements ministériels dans le domaine des langues et cultures régionales"** (Article 2 du Décret instituant le Conseil national des langues et cultures régionales, 23 septembre 1985.) (Entre 1985 et 1998, ce Conseil ne s'est réuni que trois fois, comme il est constaté dans le rapport de Bernard Poignant -1998)

" Il faut trouver un équilibre entre la défense de notre identité et notre ouverture vers l'extérieur. Nous avons d'abord besoin de protéger notre culture. Idéalement, nos enfants doivent savoir parler le catalan, l'espagnol, l'anglais et le français.. Il ne s'agit pas d'une attitude d'isolement et mes nombreux voyages à l'étranger le prouvent. Mais nous ne voudrions jamais, jamais, que notre culture et notre langue catalane connaissent le même sort qu'en France". - **Jordi Pujol, président de la généralité de Catalogne.**

" **La Culture française n'est pas que la Culture en langue française(...)** Ce grand nombre de propositions inabouties, cette absence de discussion parlementaire entraînent un sentiment de désintérêt, voire d'abandon de la part des responsables politiques. Il peut pousser à des radicalisations, donner le sentiment que l'Etat cherche à biaiser ou à gagner du temps. Je crois qu'il est temps de sortir de l'hypocrisie de ce petit jeu du chat et de la souris..." (Bernard Poignant, maire de Kimper, rapport cité supra)

" La diversité est un cadeau du monde " (Erik Orsenna de l'Académie, - allocution dans une classe du lycée de Kimper)

" **La maîtrise de la langue française et la connaissance de deux autres langues font partie des objectifs fondamentaux de l'enseignement**" - Code de l'Education (en préparation) art. L-121-2.(cf B.Poignant)

" La langue est une culture par essence " - **André Weckmann**)

Contre le bilinguisme.

" Comme il est de conséquence d'accoutumer les peuples des pays cédés au Roy par la Traité de Munster à nos moeurs et à nos coutumes, il n'y a rien qui puise y contribuer davantage qu'en faisant en sorte que les enfants apprennent la langue françoise, afin qu'elle y devienne aussi familière que l'allemande, et que par la suite du temps elle puisse mesme, sinon abroger l'usage de cette dernière, du moins avoir la préférence dans l'opinion des habitants du pays"- **Colbert - 1666.**

"...le droit de la langue est un droit de souveraineté réservé au Roy(...) les honnêtes gens ne font pas de difficultés pour apprendre la langue de leur maître ..." - **De La Grange, Intendant - 1697.**

" ...Il faut extirper l'usage de la langue allemande; la langue est ce qu'il y a de plus essentiel à détruire; c'est par là qu'il faut commencer, et on ne fera prévaloir l'usage du français si l'on ne prend pas le parti d'extirper l'usage de la langue allemande..."- **Baron d'Angervillers, Intendant- 1727.-**

" ...le son rude et difficile de l'allemand me semble destiné qu'à commander à des esclaves, et à exprimer des menaces et à compter des coups de bâton" ...-**Rousseville, de la Convention.- 1794.**

" J'ai examiné tous les livres dont se servoient les enfants. Les deux tiers étoient allemands. Je les ai déchirés sur le champ, j'ai donné de l'argent pour qu'on en achetât d'autre en françois et j'ai déclaré à l'instituteur que je ferois une nouvelle visite à l'instant qu'il s'y attendait le moins, et qu'il perdroit sa place, s'il se servoit encore des livres élémentaires allemands."- **Vienot de Vaublanc, préfet, à l'école élémentaire de St Avoild.- 1806.**

" La totalité de la population parle ordinairement l'allemand(...) tout cela me fait insister sur le besoin d'une surveillance spéciale; il me faut pour cela de bons commissaires de police et quelques agents secrets."- **Comte Kergamou, Préfet du Bas-Rhin - 1815.**

" La nationalisation de la population allemande de l'Alsace doit être le but des efforts du gouvernement. Les doctrines les plus subversives , celles dont les résultats se sont traduits par les dernières élections, sont répandues en langue allemande. C'est de l'Allemagne que nous viennent toutes les rêveries communistes ou socialistes. Franciser l'Alace, c'est le premier de tous le remèdes à apporter au mal présent".- **Chanal, préfet du Bas Rhin, - 1848.**

" ...si pour une raison quelconque le nombre d'heures doit être réduit, c'est l'heure d'allemand qui sera supprimée(...) Les leçons d'allemand elles-mêmes doivent se donner en langue française. Si quelques instituteurs se montraient peu soucieux de remplir ce devoir, je tiens à connaître leurs noms..."- **Delcasso, Recteur d'Académie - 1859.**

"...Il n'y a pas d'enseignement du français en Prusse, donc il ne doit pas y avoir non plus d'enseignement de l'allemand en France".- **anonyme émanant d'un Inspecteur d'Académie de Lorraine - 1869.**

" L'école a le devoir de veiller à ce que les enfants oublient chaque jour un mot d'allemand et apprennent à la place un nouveau mot de français..."- **Recteur Académie de Strasbourg - 1919.**

"...la renaissance du théâtre alsacien peut devenir le plus grand, le plus dangereux ennemi de la langue française, et nous espérons que la guerre en aurait fini avec cette institution anti-artistique, où le dilettantisme lutte avec le mauvais goût..." - Jean-Jacques Waltz, alias **Hansi - 1926.**

"C'est chic de parler français" - **Slogan sur tracts, affichettes, panonceaux - après1945.**

" Je crois utile de préciser aux je n'autorise pas l'étude de récitation en langue allemande, non plus que le chant (qu'il s'agisse de chants populaires ou de chants religieux) - " **Alphonse Toraille, Inspecteur Départemental de l'Education nationale à Sarre-Union, 1954.**

" Le français est la seule langue en usage dans l'école. Il est même recommandé aux élèves de parler le français en dehors de l'école" - **Règlement au Collège de Bischheim- 1969.**

" **La langue en usage à l'école est évidemment le français. Les élèves feront un effort pour ne pas parler alsacien. L'argot est proscrit et sévèrement sanctionné.- Ecole privée d'enseignement technique de Marmoutier.- 1971.**

" Il n'y a pas de place pour les langues et cultures régionales dans une France destinée à marquer l'Europe de son sceau, c'est à dire de notre langue" - **Georges Pompidou- 1972.**

" Le danger à cet égard serait d'aboutir à ce que les enfants finissent par parler l'allemand plus volontiers que le français. Aussi ne comptons-nous pas permettre aux élèves d'apprendre cette langue avant le Cours Moyen 1ère année.-" **René Haby, Ministre de l'Education nationale, -1974.**

" L'usage du dialecte est interdit dans l'école" - **Règlement du Collège de Schirmek-Labroque.1975.**

" Ne croyez-vous pas qu'il y ait quelque risque de relier ainsi l'Alsacien aux sources germaniques de sa culture ?"- **Responsables de l'Académie de Strasbourg- 1976.**

" L'Alsace n'est pas bilingue" - **M.Pineda, principal du collège de Sierentz.- 2001**

" Ceux qui veulent je ne sais quel paritarisme à l'école sont des apprentis -sorciers, qui ont certes de bonnes intentions, mais l'enfer en est pavé".-**M.Bisch, adjoint au Maire de Sierentz.- 2001.**

" Les Alsaciens faisaient partie du grand peuple gaulois ou celtique qui habitait la France d'aujourd'hui: c'étaient des hommes grands, élancés et très courageux...Quant aux Germains, qui habitaient de l'autre côté du Rhin, c'étaient des sauvages...**Hansi.(1873-1951).**

ALSACE IV - HISTORIQUE.

(**Compilation par ordre alphabétique de la " CHRONOLOGIE DE L'HISTOIRE D'ALSACE" par Walter Urban et Marc Kussmaul - anno 2000 - préfacé par Henri Scherb, L.Richter... et Publié par Heimetsproch un Tradition, ainsi que du dossier " Quelques grands moments de la littérature en Alsace et en Moselle - Flashes Historiques " de la René Schikele Gesellschaft - Culture et Bilinguisme d'Alsace et de Moselle"**

ABBAYES d'Alsace - fondées au premier siècle du Duché d'Alsace, c.a.d. vers 600/700 (. Munster, Murbach, Hohenburg...)

ADALBERT- Quatrième Duc d'Alsace (vers l'an 723, fils d'Etichon) .

ADALRIC - ou Etichon, (673-682, troisième Duc d'Alsace, père de Ste Odile.

AGE D'OR ALSACIEN - à partir de 1150 - floraison de l'art roman- Les Hohenstaufen accèdent à la dignité impériale - Les empereurs résident à la Pfalz de Hagenau.

ALAMANS - Peuple germanique dont les pressions successives vers l'Ouest (en 260,357,378 de notre ère aboutissent à une installation définitive en 406 en Alsace.Voir aussi Gratien et Julien l'Apostat, et Invasions.

ALESACIUS - Première mention du nom "Alsace" , figurant dans les chroniques de Frédégaire au VIIe s.

ALEXANDRE Maxime - Voir au répertoire Alsace I

ALSACE - territoire relativement naturel, entre les Vosges et le Rhin, compris entre la Suisse et la Sarre. La première mention " Alsace" et " Alsacien" écrite apparaît dans la chronique latine de Frédégaire vers 630.

ALSATIA ILLUSTRATA - Publication de J.D. Schloepflin (entre 1751 et 1761) Voir Rép. Alsace I)

AMIS DE LA CONSTITUTION - en 1790 à Paris. André Ulrich en faisait partie. Voir "citations".

ANDLAU - Abbaye fondée par l'Impératrice Ste Richarde en 880.

ANDRE MARIE, décret rétablissant l'enseignement de l'allemand dans les deux dernières années primaires, en 1952.

ANGLAIS - " WILDEN ENGLANDERS" - sauvages Anglais- Pendant les trêves de la guerre de 100 ans, ils se servent sur l'habitant, privés de solde. Incursions sanglantes entre 1365 et 1375.

ANNEXION - de Strasbourg en 1681 par Louis XIV. Pour Larousse, il s'agit d'une "réunion".

ARBOGAST - St - Evêque franc de Strasbourg en 550.

ARGENTORATE - Première agglomération celte sur le site de Strasbourg. Voy. Strasbourg.

ARIOVISTE - Chef du peuple germain des Suèves, battu par César à Ribeaupvillé en 58 av J.C. Il avait battu les Eduens, ennemis des Sequanes (Celts) de Haute Alsace, qui firent appel à César en 60 av J.C. L'Alsace fera partie du monde romain pendant 5 siècles (jusqu'à l'arrivée de Clovis).

ARNOLD G.-Daniel - Voyez ce nom à Répertoire Alsace I.

ARMAGNACS - " Die armen Gecken", ou pauvres gueux, ou " Schender" (Ecorcheurs). Envahissent l'Alsace en 1439-1444, sous le commandement du Dauphin, Louis XI, futur roi de France en vertu des anciennes frontières naturelles (Rhin).

ARMISTICE le 11.11.1918- marquent le retour de Alsace-Lorraine à la France.

ARP - Voir au répertoire Alsace I

ARTICLES ORGANIQUE - en 1801, parallèles au Concordat Empire/Vatican , régularisent les religions protestante et juive.

ASSEMBLEE PROVINCIALE D'ALSACE - réunion en 1787.

ASSEMBLEE DES REGIONS D'EUROPE, siège à Strasbourg.

AUTONOMIE Complète d'Alsace-Lorraine le 25.10.1918.

AUTONOMISME ALSACIEN - Mouvement qui s développe de 1924 à 1938, sous l'impulsion de Rossé, Dahlet...

AUTRICHIENS - Défaits par Kellermann à la bataille de Valmy en 1792. ils envahissent le nord de l'Alsace en 1793. La France républicaine leur avait déclaré la guerre en 1792

BALDE Jacob (1604-1668), prédicateur, poète, précepteur

BALE - actuellement ville de Suisse, anciennement (Carolingiens et antérieurs) ville faisant partie de la région alsacienne. Charlemagne en fera un évêché.

BARTHOLDI - voyez répertoire Alsace I

BEATUS RHENANUS - humaniste (1485-1547). Sa bibliothèque est à Sélestat.

BEBEL - voyez Répertoire Alsace I

BELLE STRASBOURGOISE - la - toile de Nicolas de Largillière - voir ce nom

BIBLE - Voyez Mentelin et Luther.

BLOCUS CONTINENTAL - 21.11.1806- Blocus imposé à l'Europe vaincue, par Napoléon pour isoler l'Angleterre du monde au niveau commercial. Cela va donner un essor aux industries du Continent, mais susciter la coalition qui aboutira à Waterloo.

BONIFACE - Second Duc d'Alsace au VIIIe (664-666.).

BRANT Sébastien - 1458-1522. Poète satirique né à Strasbourg (" La nef des fous")

BRION Frédérique (XVIIIe S.) amie de Goethe qu'elle rencontre à Sessenheim

BUCER ou BUTZER Martin (1491-1551) Né à Sélestat, théologien, propagateur de la Réforme en Allemagne . Humaniste.Exilé par Charles Quint il s'installe à Cambridge..

BUREN - Frédéric de- ; Duc d'Alsace, ancêtre des Hofenstaufen, rallié à l'empereur Henri IV dans la querelle des Investitures. Son fils Frédéric, Duc de Souabe, fit de même, ainsi que Othon, son autre fils, évêque de Strasbourg de 1084 à 1100.

CAHIERS DE DOLEANCES - revendications des Alsaciens auprès du Roi, en vue d'obtenir des réformes modérées, et le maintien des droits locaux. Rédigés en 1789.

CALVIN Jean - réformateur français, né à Noyon (1509-1564) dont les thèses se distinguent de celles de Luther par la Théorie de la Prédestination,etc... Il dirige la paroisse française de Strasbourg cde 1529 à 1541. Durant ce temps les Huguenots (Eidgenossen - confédérés), les adeptes de Calvin, se réfugient en Alsace, terre d'asile.

CANAL RHONE-RHIN. Percée terminée en 1834

CANAL MARNE-RHIN - percée terminée en 1853.

CATHEDRALE ROMANE de Strasbourg, édifiée de 1001 à 1028 par Werner de Habsbourg, évêque.

CATHEDRALE DE STRASBOURG - Romane au départ, elle fait l'objet d'une reconstruction à partir de 1235 en se transformant peu à peu en gothique , à commencer par la nef (1235-1275). Construction poursuivie en 1284 par Erwin von Steinbach . Tour commencée en 1399 par Ulrich von Ensingen, et flèche terminée en 1439 par Johann Hülz de Cologne. Subit des mutilations et devient Temple de la Raison en 1793

CELTES - groupe ethnique réparti sur l'Europe centrale et l'Europe occidentale . Le mot apparaît sous la forme "Galatai" en Grèce, et " Galli" à Rome, vers le Ve S. av. J.C. Le groupe ethnique venant du Danube s'établit en Alsace au VIIIe S. av. J.C.

CENTRE EUROPEEN DE LA JEUNESSE, siège à Strasbourg

CESAR - Julius Caesar, général de l'armée romaine , et Consul, au moment où il entame la campagne des Gaules (59 à 51 av.J.C.) - mort en 44.

CHAIRE DE GEILER ou GEYLER - réalisée à la Cathédrale de Strasbourg par les tailleurs de pierre et l'Oeuvre Notre-Dame (Liebfrauenwerk) en 1490. Voir Geiler.

CHAMPS DECUMATES - territoires à l'Est de Strasbourg (Argentorate) occupés par les Alamans en 260 ap J.C.

CHARLEMAGNE, KARL DER GROSSE,(742-814) 1er Empereur d'Occident de 800 à 814, , avait demandé (789) que les textes et chants liturgiques soient traduits en langue populaire. La première concrétisation en langue allemande de ce vœu fut l'Evangelienbuch de Otfried de Wissembourg, en 863. Il séjourna à plusieurs reprises en Alsace (Sélestat, Rouffach) et à Thionville.

CHARLES LE CHAUVE, fils de Louis le Pieux et de Judith de Bavière..

CHARLES LE TEMERAIRE - Duc de Bourgogne, tente l'annexion de l'Alsace de 1469 à 1477.

CHARTRE EUROPEENNE DES LANGUES REGIONALES, signée par la France en 1999, mais le Conseil Constitutionnel juge la loi non conforme à la Loi Fondamentale. Il faudra attendre une révision de la Constitution pour en connaître la ratification.

CHEMIN DE FER - Voyez Voies ferrées.

CHRONIQUE LATINE - voir Alsace et Frédégaire.

CLERGE - La constitution civil du Clergé en 1790 provoque l'indignation en Alsace.

CLOVIS- Chef des Francs, vainqueur de Syagrius à Soissons en 486, des Alamans en 496 à Tolbiac, des Burgondes à Dijon en 500, des Wisigots à Vouillé en 507. Premier maillon de la monarchie et de l'unification françaises, en fondant son autorité notamment sur l'Eglise.

CLUB VOSGIEN - créé en 1872.

COLMAR - Siège du procès Etat Français contre les Autonomistes, en 1928.

CONCORDAT DE WORMS en 1122- cf. Investitures.

CONCORDAT de NAPOLEON, en 1801, donne un statut légal à l'Eglise Catholique.

CONRAD PULLER VON HOHHENBURGG

CONSEIL DE L'EUROPE - en 1949 à l'Université de Strasbourg.

CONSEIL CONSTITUTIONNEL - organisme suprême (ou Conseil d'Etat en Belgique) qui a le droit de contrôle et de Veto sur le Législatif.

CONSTITUTION Alsacienne - Attribuée le 26 mai et promulguée le 31 mai 1911 par le Reichtag-ratifiée par Guillaume II. Le Kaiser détient le pouvoir exécutif et les délègue au Statthalter assisté de quatre ministres (Staatssekretäre). Le Statthalter siège à Strasbourg. Le pouvoir législatif appartient au Landtag, parlement régional, formé de deux chambres, la première nommée par l'Exécutif et la seconde par des élus. Le Landtag a d'importantes attributions : il vote les lois du Reichland. Trois délégués représentent l'Alsace-Lorraine au Bundesrat, Diète Fédérale. Auparavant en 1482, Strasbourg avait établi et rédigé sa propre constitution sous le nom de " Freie Reischtadt". v.Freie et Reistadt

CONSTITUTION CIVILE DU CLERGE en 1790, très contestée en Alsace.

CONTRE REFORME CATHOLIQUE - Mouvement, en réaction contre le protestantisme, initié par les Jésuites en 1581, qui s'installent à Molsheim avec le Collège de Molsheim. Une église y est rajoutée en 1614-1618 et le Collège devient Université Catholique en 1617.

CORPORATIONS DE METIERS - Prennent l'hégémonie dans les villes alsaciennes sur le système du Patriciat, entre 1331 et 1360. En 1349 à Strasbourg, ils se soulèvent et vont obtenir le pouvoir.

de COTTE - R., architecte auteur des plans du palais de Rohan érigé par J. Massol à Strasbourg.(1628-1641.)

COUR EUROPEENNE DES DROITS DE L'HOMME, siège à Strasbourg au Parlement Européen depuis 1979..

CSCE - Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe- Dont acte final signé à Helsinki en 1975, prolongé à Vienne en 1986. Affirmation du droit à la langue régionale.

DE DADELSEN - Voyez au répertoire Alsace I.

DECAPOLE - Ligue de dix villes d'Alsace, constituée en 1354, d'intérêts communs.(Haguenau, Wissembourg, Obernai, Rosheim, Sélestat, Colmar, Turckheim, Kaysersberg, Munster, Mulhouse) Strasbourg n'en faisait pas partie. Mulhouse s'en retire en 1515 pour s'allier aux cantons suisses. Elle est remplacée par Landau. La Décapole cessera d'exister en 1679.

DECENTRALISATION - Loi du 2 mars 1982 confiant l'administration des 22 Régions de France à un Conseil Régional. Les territoires des régions étaient délimités depuis 1955.

DEPARTEMENTS - Disparition de la Province Alsace en 1789, remplacée par le Bas-Rhin et le Haut Rhin.

DE DIETRICH - François - élu Maire de Strasbourg en 1790.

DIE ARMEN GECKEN - Voyez Armagnacs.

DOLLFUS F. - Initiateur de l'industrie textile du Mulhouse en 1746 avec Koechlin et Schmalzer.

DORE Gustave - Voyez répertoire Alsace I.

DRINGENBERG Ludwig, dirige l'école latine de Sélestat , centre d'humanisme (1441-1474)

DROIT LOCAL - ensemble des textes légaux et jurisprudences qui particularisent le Droit alsacien notamment depuis la situation quasi autonome de la région sous Guillaume II .

DUCHE D'ALSACE - Entité politique se formant vers 640, correspondant au territoire ainsi dénommé. Il disparaîtra au VIIIe S. sous les Carolingiens, qui en font deux Comtés (Haute et Basse Alsace) et deux diocèses (Strasbourg et Bâle).

ECKHART - Théoricien du mysticisme rhénan, présent à Strasbourg en 1313-1320.

ECOLE LATINE de Sélestat, fondée en 1441.

ECOLE - L'instruction devient obligatoire après 1871, sous Administration allemande, l'allemand devient la langue d'enseignement et d'Administration..

ECOMUSEE DE LA HAUTE ALSACE - Ouverture en 1984.à Ungersheim.

EGUISHEIM (Bruno d'), pape alsacien sous le nom de Léon IX. (1049-1054)

EGUISHEIM - DABO ; famille ralliée à la papauté dans la querelle des Investitures.-Cette famille apparaît au Xe S., au moment des invasions hongroises.

EHNHEIM Goesli von - , Minnesänger, auteur de roman courtois, XII-XIIIe S.

ELECTRICITE DE STRASBOURG, société fondée en 1899./ 800.000 clients en 2002.

ELECTRIFICATION - Début d'installation en Alsace en 1890.

EMPIRE - (-français) Ier ,(1804-1815). - IIe (1852-1870).

ENSINGEN - Ulrich von - Architecte de la tour de la cathédrale de Strasbourg Voyez Cathédrale.

ERCHAMBALD - Evêque de Strasbourg au Xe S., très influent, contribue au statut de l'Alsace dans le cadre de l'Empire d'Othon.

ERCKMANN et CHATRIAN - Voyez ces noms au répertoire Alsace I.

ERWIN VON STEINBACH - architecte de la façade de la cathédrale de Strasbourg en 1284.. (Gothique Rhénan)

ETATS GENERAUX - Assemblée réunie par Louis XVI des représentants du Clergé, de la Noblesse et du Tiers Etat (Bourgeoisie). La prédominance des revendications du Tiers-Etat, en 1789, fut le début de la Révolution.. L'Alsace envoya 24 députés aux Etats Généraux de 1789.

EUROCORPS - Etat major siège à Strasbourg.

EVACUATION en 1940 a concerné 450.000 Alsaciens.

FINCK A. Voyez au répertoire Alsace I

FISCHART Johann (1546-1591), surnommé Mentzer, satirique allemand qui séjourna à Strasbourg, adaptateur de Gargantua en allemand., humaniste.

FLOKE Otto - Voyez répertoire Alsace I.

FRANCS - Peuple germanique installé au niveau du Rhin inférieur, entre la Mer du Nord, l'Elbe, l'Elster, le Main. au Ve S. Divisé en plusieurs tribus (Saliens, Ripuaires, Sicambres,) Ils commencent à envahir l'Alsace vers 352 ap. J.C. Après la victoire de Tolbiac (Zulpich) en 496 de Clovis sur les Alamans, début d'assimilation Francs/Alsaciens.

FRANCFORT - Traité mettant un terme à la guerre franco-Allemande de 1870-1871., rattachant l'Alsace à l'Allemagne. 50.000 familles alsaciennes émigrent vers la France.

FREDEGAIRE - auteur de la "Chronique latine" vers 630. voir Alsace.

FREDERIC LE BORGNE - duc de Souabe et d'Alsace, empereur d'Allemagne, mort en 1147.
Le premier des Hohenstaufen devenu empereur

FREDERIC BARBEROUSSE, empereur d'Allemagne, famille des Hohenstaufen d'Alsace, second empereur de la famille (1152-1190).

FREDERIC II - successeur de Henri VI, empereur d'Allemagne de 1212 à 1250, issu de la famille Hohenstaufen d'Alsace.

FREIE REICHSTADT.- " Ville libre"- Constitution de Strasbourg en 1482. Voir Constitution.

FRONTIERE LINGUISTIQUE - entre Gallo-Romains à l'Ouest, et Germains (Alamans/Francis) à l'est.
Apparaît au VIe S.

GARGANTUA - oeuvre de Rabelais. Traduit en allemand en 1575 par Fischart.

GAZETTE DE FRANCE.- journal d'information périodique de Théophraste Renaudot fondé en 1631.
Voir Renaudot. Vingt-deux ans avant la Gazette de France, un périodique d'information paraissait à Strasbourg en allemand.

GERMAINS - Pour les Romains, des " Germani", pour les Grecs des "Barbaroi", groupe ethnique très important établi dans le nord de l'Europe, débordent progressivement vers le sud-Ouest au IIe S. av J.C.

GERTRUD VON DAGSBURG, auteur de roman courtois (XII - XIIIe S.)

GOETHE Wolfgang - 1749-1832- " Le plus illustre des écrivains allemands" et homme politique, a excellé dans tous les genres, même dans les sciences. Le génie a fréquenté l'Université Protestante de Strasbourg en 1770. Ami de Frédérique Brion à Sessenheim.

GOLL Yvan - Voir au répertoire Alsace I.

GRANDIDIER n., prêtre du diocèse de Strasbourg (XVIIIe S.), auteur d'une Histoire du Diocèse en 1775-76..

GRIMMELSHAUSEN Hans Jacob Christof von - (1620-1676), écrivain allemand, auteur de " Simplicius Simplissimus". Fut fonctionnaire de l'évêché de Strasbourg et maire dans le pays de Bade.

GUERRE MONDIALE - Première - 1914-1918- Se solde par le traité de Versailles, qui ordonne le retour de l'Alsace-Lorraine à la France.

GOTFRIT VON STRASSBURG - Minnesänger, auteur de " Tristan und Isolde".Mort en 1210.

GOESLI VON EHENHEIM - ; minnesänger alsacien, auteur de roman courtois (XII ou XIII S)

GONDOIN- Premier Duc d'Alsace, ver 640/650.

GRAND INTERREGNE - de 1250 à 1273. (Rudolf von Habsburg revêt la dignité impériale.)

GUERRE DE TRENTE ANS - Guerre religieuse et politique de 1618 à 1648, dont la période française (1635-1648) fut particulièrement dévastatrice pour l'Alsace qui fut annexée en partie (Haute Alsace et Landvogtei de Haguenau) par le traité de Westphalie, auquel fut acculée l'empire d'Autriche.L'Alsace avait perdu 40 p.c. de sa population.

GUERRE MONDIALE- première 1914-1918, se solde par le Traité de Versailles, qui remet l'Alsace-Lorraine à la France.

GUERRE MONDIALE - seconde- 1939-1945. - Evacuation de 430.000 Alsaciens de Strasbourg et des frontières vers le sud-ouest- annexion au Reich de Hitler en 40. Occupation allemande et incorporation de force de 130.000 jeunes Alsaciens-Lorrains (les Malgré Nous)- 40.000 périront dans les campagnes de Wehrmacht, principalement sur le front Est (camp de Tambow) - Libération par les troupes franco-américaines (Leclercq) et retour de l'Alsace à la France, ainsi que la Lorraine.

GUERRE DES PAYSANS " Der Grosse Bauernkrieg" en 1525. Batailles de Lupstein, Saverne et Scherwiller.

GRATIEN - vainqueur des Alamans à Horburg en 378.

GRUNEWALD Mathias Nithart, peintre célèbre du non moins célèbre retable d'Issenheim, de 1510 à 1516..

GUTENBERG - Johannes Gensfleisch , dit Gutenberg (1400-1468). Imprimeur allemand né à Mayence. Etabli à Strasbourg en 1434, inventeur de la typographie (caractères mobiles d'imprimerie. Présent à Strasbourg en 1434-1444.

GYMNASE - Voir Sturm Johann.

HABSBURG - Rodolphe de- Landgrave de Haute-Alsace, créateur du Grand Baillage (Landvogtei) de Haguenau, . Elu empereur en 1273. La famille des Habsbourg apparaît en Alsace au Xe S., au moment de l'invasion hongroise. L'évêque Werner de Habsbourg édifie la cathédrale romane en 1001-1028.

HANSI (Jean-Jacques Waltz) - 1873-1951.Voyez ce nom au répertoire des personnalités.

HART Marie - Voyez au répertoire Alsace I

HAUSBERGEN - Bataille en 1262, qui mit fin au pouvoir temporel de l'évêque sur la ville de Strasbourg, qui devient ville d'empire. Voyez aussi "Investitures".

HAUT KOENIGSBOURG - Château des Thierstein, Palais reconstruit par l'architecte-archéologue Bodo Ebhardt, inauguré en 1908, inauguré par l'Empereur Guillaume II

HAUTE ECOLE PROTESTANTE - créée en 1538, devient Université de la Réforme Protestante de Strasbourg en 1621..

HEIMATBUND - Manifeste autonomiste en 1926.

HENNER Jean-Jacques - Voyez répertoire Alsace I

HENRI IV - empereur d'Allemagne impliqué dans la querelle des investitures contre le Pape(1076)

HENRI VI - empereur d'Allemagne issu des Hohenstaufen, succéda à Frédéric Barberousse (1190-1197).1

HERRADE DE LANSBERG, abbesse de Hohenburg, réalisa le manuscrit "Hortus Deliciarum".

HERRIOT Edouard (1872-1957)., président du Conseil veut introduire les Lois Laiques en Alsace-Lorraine. Protestations (1924).

HISTOIRE DU DIOCESE DE STRASBOURG - Voyez Grandidier.

HOCHDEUTSCH - allemand littéraire, né en Allemagne aux XIIe et XIIIe SS., langue prestigieuse des troubadours, va s'imposer au XVe S., (Gutenberg) dans le cadre d'unification territoriale.pour trouver dans la région rhénane en 1522-1525 (Luther) un point d'accrochage et rayonner et s'imposer en tant que " Schriftsprache", langue écrite.

HOHENBURG - Mont St Odile - Abbaye y érigée au VIIe S.(anno 660) (der heilige Berg des Elsass.)

HOHENBURG ,Conrad Puller von -, troubadour, ou Minnesänger alsacien, auteur de roman courtois au XIIe S.

HOHENSTAUFEN- Famille impériale d'Allemagne ,originaire d'Alsace, dont le règne, de 1150 à 1250, fut appelé "Age d'or de l'Alsace".

HUBSCHER Catherine, épouse du Général Lefebvre. C'est la " Madame Sans Gêne" de Sardou.

HUG SCHAPLER - Voir Lorraine-Vaudemont.

HUGUENOTS ou Eidgenossen - voir Calvin.

HÜLZ de Cologne - Johann- Architecte de la flèche de la cathédrale de Strasbourg en 1439.

HUNS - Invasion en 451 de l'Alsace - L'influence romaine cesse au bénéfice de la culture et de la langue alémanique.

INCORPORATION de force en 1940 dans l'armée allemande de 130.000 jeunes Alsaciens.

INVASIONS - Grandes - commencent réellement en 405, les Alamans s'installent définitivement en Alsace.

INVESTITURES - Décret du pape Grégoire VII (la nomination d'un ecclésiastique est affaire d'ecclésiastiques) entraînant la querelle du même nom, entre Heni IV et le Pape.(1076) Cette querelle trouva en Alsace des partisans et des opposants Elle se termina par le Concordat de Worms en 1122, qui reconnaissait aux évêques le pouvoir temporel et le pouvoir spirituel. Ce Concordat confirmait notamment le statut des Princes-Evêques de Strasbourg, qui se terminera en 1262 par la bataille de Hausbergen, (et du Prince-Evêque de Liège, qui ne sera contesté et aboli qu'en 1794. par la Révolution Française.)

INSTITUTION - livre de Calvin publié à Strasbourg en 1539, avec le Psautier des Eglises réformées.

HOHENBURG - Abbaye fondée par le Duc Adalric, dont la fille Ste Odile fut la première Abbesse.

HÜLZ Johann - architecte de Cologne, auteur de la flèche de la cathédrale de Strasbourg. Achèvement en 1439

JARDIN DES DELICES - Hortus deliciarum -Célèbre manuscrit illustré écrit sous la direction de l'abbesse de Hohenburg , Herrade von Landsberg, fin du XIIe S.

JEROME - St - Docteur de l'Eglise, écrit " Strasbourg est en Germanie" en 409.

JESUITES - Voir Contre-réforme.

JULIEN L'APOSTAT - vainqueur des Alamans à Hausbergen en 357.

JUNGENDSTIL (Art Nouveau) - mouvement pictural.se propage en Alsace après 1900.

KATZ Nathan - 1892-1981 - Voyez au répertoire des personnalités, Alsace I.

KAYSERSBERG - Geiler von - Prédicateur moraliste virulent - 1478-.Voy aussi Chaire de Geiler.

KELLERMANN François-Christophe, né à Strasbourg (1735-1820) , Duc de Valmy, Maréchal de France, vainqueur des Autrichiens à Valmy en 1792.

KIRCHHEIM - lieu de séjour (Palais) des rois Mérovingiens au VIIe S.

KIRCHENLIED - chant populaire en alsacien, apparu en 1524 , à l'occasion d'une première messe en langue populaire également.

KLEBER Jean-Baptiste, né à Strasbourg (1753-1800), Général de l'Armée du Rhin, campagne d'Egypte.

KOECHLIN André - Ingénieur et fondateur d'une entreprise d'impressions sur étoffes. Initiateur de la première liaison ferroviaire d'Alsace Thann-Mulhouse, en 1839, et réalisateur de la ligne Strasbourg-Bâle en 1841. Mort en 1852.

KOECHLIN S. en 1746, initiateur de l'industrie textile à Mulhouse avec Dollfus et Schmalzer.

KOENIGSHOVEN, Jacob Twinger von - (1346-1420), auteur d'une "Histoire de l'Alsace, et St Empire et du monde" en latin et en allemand.

KONRAD PULLER VON HOHENBURG - Minnesänger alsacien.

LEMBERT n., mathématicien .1765, originaire de Mulhouse, deviendra membre(1765) de l'académie de Berlin.

LANDESAUSSCHUSS - créé en 1873.

LANDTAG - Voyez Constitution.

LARGILLIERE - Nicolas de - (1656-1756) né à Paris, peintre de la bourgeoisie " La belle Strasbourgeoise". aux environs de 1700.

LE BAS Joseph, né à Frévent (Pas de Calais) en 1765. Ami de Robespierre, représentant du Peuple à l'armée du Rhin avec St Just. Il se suicida le 9 Thermidor.(1794).

LEFEBVRE François-Joseph, (1755-1820) né à Rouffach, Duc de Dantzig. Epouse Catherine Hubscher, blanchisseuse de son armée. Popularisée par Sardou sous le nom de " Madame Sans Gêne".

LEFFTZ J - Voir répertoire Alsace I.

LESZCZYNSKI - Stanislas - Roi de Pologne en exil , institué Duc de Lorraine en 1738, sa femme, la Reine Marie, épouse de Louis XV, étant parente de Stanislas.A la mort de Stanislas, le Duché de Lorraine revient au Roi de France.

LEZAY-Marmésia est préft du Bas-Rhin en 1810-1814. Créateur de la première Ecole Normale de France.

LIEBFRAUENWERK - Oeuvre Notre Dame en 1490. Voir Chaire et Geiler.

LIMES - Limite(en latin "frontière") sous forme de ligne fortifiée à l'est du Rhin établie en 88 après J.C. par les Romains. Jusque vers 260, cette frontière fortifiée soulagera Argentorate qui deviendra plutôt un centre administratif, quoi que la VIIe Légion y était cantonnée.

LITFRID - Cinquième Duc d'Alsace (vers 723-740, oncle d'Etichon.)

LITTERATURE ALSACIENNE - de tout temps féconde, mais émulation nouvelle vers 1968 avec ses trois véhicules, fruits de son Histoire : le français, l'allemand et le dialecte (elsasserditsch)

LOHER ET MALLER - Voir Lorraine-Vaudemont.

LORRAINE - Duc de - Ecrasa la guerre des paysans en 1525.

LORRAINE-VAUDEMONT Marguerite (XIVe S) traductrice en français du roman chevaleresque "Loher et Maller", écrit en latin, et qui sera adapté en allemand par sa fille.

LORRAINE - VAUDEMONT n., fille de Marguerite, auteur au XIVe S du roman en allemand "Hug Schapler".

LORRAINE-VAUDEMONT (Duc de -) François, époux de Marie-Thérèse d'Autriche. En 1738, son Duché est dévolu au Roi de Pologne en exil, Stanislas Leszczyński.

LOTHAIRE, fils de Louis le Pieux et de Hildegarde.

LOTHARINGIE - Territoire central de l'Empire de Charlemagne, attribué à Lothaire au Traité de Verdun en 843.

LOUIS LE Pieux - fils héritier de Charlemagne et de Hildegarde.

LUMIERES (Siècle des -) le XVIIIe siècle, qui marqua aussi l'Alsace, caractérisé par la paix durable et l'avènement des idées nouvelles.

LUSTIG Auguste - Voyez au répertoire des personnalités, Alsace I.

LUTHER Martin, (1483-1546), réformateur allemand né et mort à Eisleben. Ses premiers actes de réformateur furent des contestations contre le commerce des Indulgences et ses 95 Thèses, affichées sur la porte de la "Schlosskirche" de Wittenberg... Traducteur de la Bible en Allemand. La Réforme prit racine et se répandit, malgré une vive opposition de la Papauté et de la hiérarchie.

MADAME SANS GENE - Comédie de Lucien Sardou, désignant Catherine Hubscher, épouse du Général Lefebvre.

MAGINOT - Ligne de fortifications sur 200 km nord-sud.

MAGMOD - "Magasins modernes" inauguré à Strasbourg en 1919.

MALGRE NOUS - nom donné aux 130.000 jeunes Alsaciens-Lorrains incorporés de force dans la Wehrmacht. 40.000 ne rentreront pas.(1940-1944)

MANEGOLD DE LAUTENBACH - Moine - pamphlétaire anti-Henri IV dans la querelle des Investitures. (XIe S.)

MARCHE COMMUN- créé en 1957 par le Traité de Rome.

MARLENHEIM/KIRCHEIM - Palais des Rois mérovingiens au VIIe S.

MATHIS Albert et Adolphe - Voir répertoire Alsace I

MEERSEN - Traité de rattachement de l'Alsace à la Francie orientale en 870. Cette partie de territoire fera partie du St Empire Romain Germanique en 962, sous Othon le Grand.

MENTELIN Jean - Imprimeur originaire de Sélestat, publie la Bible en allemand à Strasbourg en 1460.

MEROVINGIENS - Dynastie franque initiée par Mérovée, le père de Clovis. Les successeurs de Clovis au VIIe S. séjourneront en Alsace, à Marlenheim/Kircheim

MINNESANG - poème d'amour courtois en langue allemande - Minnesanger pourrait se traduire par troubadour (sud- langue d'Oc) et par trouvère (nord, langue d'Oil)

MOSCHEROSCH n., (1601-1669), bailli à Finstingen (Fénétrange), moraliste et défenseur de la langue allemande, publie "Philander von Sittenwald", roman ayant pour cadre l'époque baroque et la guerre de Trente Ans.

MOLSHEIM - voyez Contre-réforme.

MONARCHIE DE JUILLET - 1830-1848.

MULHOUSE - fut rattachée à la France en 1798, auparavant ville de la confédération helvétique. Voie ferrée la reliant à Thann en 1839, première liaison ferroviaire de l'Alsace, due à Koechlin, ingénieur. Centre industriel et économique très actif dès 1815.

MULLER Germain - Voyez au répertoire Alsace I

MUNGENAST E. M. - Voir au répertoire Alsace I

MUNSTER - Abbaye d'Alsace fondée au VII S.

MURBACH - Abbaye d'Alsace fondée au VIIIe S. par St Pirmin (727), venant de Reichenau.

MURNER Thomas - 1475-1537 - Poète, écrivain, humaniste., auteur de " Die Narrenbeschwörung" (Conjuraton des fous) en 1512, anti-réformiste.

MUR PAIEN - construction datant de la période celtique, au Mt Ste Odile.

MUSCULUS Wolfgang (né en 1497) originaire de Dieuze, auteur de psaumes en allemand.

MUSEE PITTORESQUE ET HISTORIQUE DE L'ALSACE - Oeuvre de Rothmuller - voir répert Alsace I.

MYSTICISME RHENAN - initié en 1313 par Eckhart, théologien. Ce mouvement connut un illustre prédicateur, Johannes Tauler, auteur du Lied de Noël "Es kommt ein Schiff geladen".

NANTES - Edit promulgué en 1598 par Henri IV de France, en faveur des Protestants. Sa révocation en 1685 par Louis XIV provoquera en Alsace des conversions de force ou des émigrations (300 familles de Strasbourg)

NAPOLEON - Bonaparte - Général de la Révolution, premier Consul en 1802, Empereur des Français en 1804. Restaure la paix religieuse, rétablit l'Administration, favorise le développement économique.(Concordat et Articles Organiques-1802-1803). Ses ambitions (Empire) sur l'Europe par voie militaire causeront son échec en 1815.

NAPOLEON III - a inauguré la ligne ferroviaire Paris-Strasbourg en 1852. Déclare la guerre à la Prusse en 1870- Défaites françaises.

NAPOLEON - Nom de la première locomotive à vapeur construite en 1836 par André Koechlin.

NARRENBESCHWÖRUNG, "conjuración des fous", écrit polémique de Thomas Murner contre la Réforme. Voir Murner.

NEF DES FOUS - la - ou " Narrenschiff" - Oeuvre satirique de Sébastien Brant.Voyez Brant.

OBERLIN J.F.- Pasteur au Ban d la Roche (Steinthal) -1740-1826.

ODILE - Sainte - Fille du Duc Adalric, première abesse de l'abbaye de Hohenburg, morte vers 720.

OTHON le Grand - 936-973 - Né en Saxe, fonda l'Empire Romain Germanique en 962, réduisit les libertés de ses vassaux, contint les Magyars et les Slaves, établit des bases solides de son pouvoir en se reposant notamment sur Erchambald, évêque à Strasbourg, Notger, prince-évêque à Liège.

OTHON de Buren, fils de Frédéric, évêque de Strasbourg (1084-1100), rallié à l'Empereur Henri IV contre la papauté dans la querelle des Investitures.

OTTFRIED DE WISSEMBOURG - Moine, premier poète en langue allemande. (Evangeliens vers 863)

OTTMARSHEIM, église octogonale construite dn 1025-1049 sur le modèle de la chapelle impériale d'Aix-la-Chapelle. (Aachen), palais de Charlemagne.

PARLEMENT EUROPEEN - installé à Strasbourg en 1979. Le nouveau , construit en 1994-1999.

PAULI Johann, écrivain, humaniste (XIe S)

PAYSANS - Guerre des - (Der Bauernkrieg) - Révolte écrasée par le Duc de Lorraine en 1525. Voir aussi Guerre des - .

PERSECUTIONS - Notamment contre les Juifs, accusés de propager la peste noire en 1349.

PESTE NOIRE - Epidémie ravageant l'Alsace en 1349.

PFEFFEL Théophile Conrad (1736-1809) , fabuliste, pédagogue de Colmar, directeur de l'académie militaire de cette ville.

PFLEGER - Voyez répertoire Alsace I.

PHILANDER VON SITTENWALD - Roman moraliste de Moscherosch.

PIETISME ALLEMAND, courant spirituel en Allemagne au XVIIIe S. Voir Spener.

PIGALLE Jean-Baptiste, sculpteur (1714-1785) auteur du Monument au Maréchal de Saxe (Tombeau) à l'église St Thomas de Strasbourg. en 1777.

PINCK L. - Voyez au répertoire Alsace I

POINCARR-PFISTER , décret introduisant à nouveau un enseignement de l'allemand en CE1.

PRESSE - En 1902, la loi sur la liberté de presse s'assouplit par l'abrogation du paragraphe " de la dictature" qui permet l'essor de la presse dans le Reichland, de même que la presse du " retour à la Franc, avec Hansi, Bucher, Zislin.Voyez aussi Gazette.

PRIMIN - St - Fondateur de l'abbaye de Murbach en 727.

PRAECEPTOR GERMANIAE - " Le maître d'école de la Germanie" - Jacob Wimpfeling (1450-1528)

PROTESTANTISME - Mouvement religieux réformateur, a débuté en Alsace en 1521. Strasbourg s'y rallie officiellement en 1529. Le mouvement gagne le nord rural. En 1681, le culte catholique revient à la cathédrale (suite prise de la ville par Louis XIV)

RAPP Jean,(Comte de)- né à Colmar (1772-1821)- Gouverneur de Dantzig, chambellan de Louis XVIII.

REFORME - Voir Luther, Protestantisme, Calvin.

REICHSLAND ELSASS-LOTHRINGEN. Pays d'Alsace , région allemande après le traité de Francfort en 1871. (Alsace-Lorraine). Voy. Constitution

REICHSTADT - Voyez Constitution et Freie Reistadt.

REPUBLIQUE UNE ET INDIVISIBLE - proclamée à l'abolition de la Royauté en 1792.

REPUBLIQUE (IIE), de 1851-1852.

REINMAR VON HAGUENAU - Minnesanger alsacien. au XIIe S. mort en 1205.

RENAISSANCE - Style artistique, qui fleurit en Alsace entre 1580-1620.

RENAUDOT Théphraste, médecin, historiographe du Roi , né à Loudun (1586-1653). fondateur de la "Gazette de France " en 1631. Son nom a été donné en 1925 à un prix annuel de littérature.

REUNIONS - terme de Louis XIV pour désigner une capture de force d'un territoire, notamment alsacien entre 1648 et 1681. Ainsi Strasbourg sera assiégée sans déclaration de guerre, et capitulera en 1681, pour devenir ville royale de France.

RHEINBRÜCKE - premier pont sur le Rhin, achevé en 1388 par les Strasbourgeois.

RHENANUS Béatus, poète, écrivain - 1485-1547.

RIJSWIJK - Traité en 1697, établissant le Rhin comme frontière politique et militaire entre la France et l'Allemagne.

ROHAN - Illustre famille française, originaire du Morbihan, qui compta notamment un Général, Henri, chef des Calvinistes sous Louis XIII, un Chevalier, Louis, (1635-1674), décapité pour conspiration, et un Edouard , Prince de Rohan, Cardinal, (1734-1803), compromis dans l'affaire du Collier, évêque de Strasbourg. Palais de Rohan érigé à Strasbourg entre 1728 et 1741. Palais édifié également à Saverne, en 1779.

ROME - Traité en 1957, établissant, sur base de la CECA, un premier Marché Commun avec 6 pays.

ROUGET DE LISLE -1760-1836- Capitaine de garnison de l'Armée du Rhin, compositeur de La Marseillaise (Chant de Guerre de l'Armée du Rhin dédié au Général von Lückner, créé dans les salons du Maire De Dietrich. en 1792

RUDOLF VON HABSBURG - revêta la dignité impériale en 1273.(Grand Interrègne)

SAINT EMPIRE ROMAIN GERMANIQUE - Entité territoriale fondée en 962 par l'empereur Othon le Grand.

SAINT JUST Louis, né à Decize en 1767, radical, dictateur, dominateur et ambitieux, membre du Comité de Salut Public, et délégué à l'armée du Rhin. Il fut guillotiné avec Robespierre .

SCHENDER - Voir Armagnacs.

SCHIKELLE René - 1883-1940. Voir au répertoire des personnalités Alsace I.

SCHMALZER J.J. - Initiateur avec Koechlin et Dolfuss de l'industrie textile à Mulhouse en 1746..

SCHONGAUER Martin, peintre et graveur de Colmar, mort en 1491. Auteur notamment de la " Vierge au buisson de roses" (Eglise des Dominicains à Colmar).

SCHOTT - Imprimeur (publie les écrits de Luther en 1519). Contribue ainsi à répandre la Réforme en Alsace.

SCHRAMM - Général des armées impériales.

SCHUMAN Robert – 1886-1963.– homme politique français né à Luxembourg Ancien président du Conseil et ministre des affaires étrangères, auteur du Plan de coopération économique européenne (Charbon- acier) -

SCHURE E., - voir au répertoire des personnalités, Alsace I

SCHWEITZER Albert - 1875-1965. Voyez au répertoire des personnalités..Alsace I.

SECURITE SOCIALE - régime local mis en place sous Administration allemande en 1883-1889.

SERMENT DE STRASBOURG - Traité (842) bilingue roman/tudesque entre Charles le Chauve et Louis le Germanique contre Lothaire 1er. Premier écrit connu des langues germanique et française.

SILBERMANN - facteur des orgues de la cathédrale de Strasbourg en 1716.

SIMPLICIUS SIMPLISSIMUS - Voyez Grimmelshausen.

SOZIALDEMOKRATISCHE PARTEI - Alsace-Lotharingie, fondé en 1905, et du Sozialdemokratisches Zentrum, l'année suivante.

SPENER Phillip Jacob, né à Ribeauvillé en 1635, fondateur du piétisme allemand.

STADLER Ernest - Voyez au répertoire des personnalités, Alsace I

STATTHALTER - Voyez Constitution.

STEINBACH - Erwin von - Architecte - voyez Cathédrale de Strasbourg.

STOSKOPF Gustave - Voyez au répertoire des personnalités, Alsace I

STOEBER Adolf - Voyez au répertoire des Personnalités, Alsace I.

STRASBOURG - Berceau de la majeure partie des hommes illustres de l'Alsace, siège des Universités, opte pour le protestantisme en 1529, siège du Statthalter et de ses ministres après la constitution promulguée par le Kaiser en 1911 au bénéfice de l'Alsace, siège du premier Conseil de l'Europe en 1949, symbole de la paix entre les peuples d'Europe. Cour Européenne des Droits de l'Homme, Centre européen de la jeunesse, Arte, Eurocorps, Assemblée des Régions d'Europe... Voir aussi Goethe, Cathédrale, Gutenberg, etc...

A l'origine, Strasbourg était une localité Celte nommée Argentorate. Drusus y créa un castellum (camp fortifié romain) vers l'an 12 av J.C. Jusque 70 après J.C., Argentorate (Argentoratum) défendra la frontière du Rhin. Voir aussi Limes et Champs Decumates. Les Alamans, en 260 ap J.C., envahissent les Champs Decumates, et Strasbourg redevient une ville de garnison, la frontière orientale de l'Empire romain ayant reculé au Rhin. Dans toute l'histoire de l'Alsace, Strasbourg est pratiquement constamment impliquée. Première liaison ferroviaire Paris-Strasbourg en 1852, inaugurée par Napoléon III.

STRASBURGUM - première appellation de Strasbourg en 590, par Grégoire de Tours.

STRUTHOF - camp de concentration ouvert en 1941.

STURM Johan - crée le Gymnase, Haute Ecole en 1538.

TAMBOW - camp de prisonniers allemands, en Russie, où la plupart des prisonniers alsaciens, incorporés de force, périront.

TAULER Johannes -Prédicateur - 1310-1361. Voyez Mysticisme rhénan. Ce père dominicain strasbourgeois contribua à l'élaboration d'un vocabulaire abstrait illustrant les mouvements de la vie de l'âme.

TERREUR - Période de la Révolution française (1793-1794) qui s'est matérialisée en Alsace par l'interdiction du dialecte, l'épuration de l'Administration, la suppression des cultes. Elle a provoqué une forte émigration vers le Palatinat, des populations alsaciennes du nord. (Proclamation du 25 brumaire de l'an II de St Just et Lebas)

TEXTILE - Industrie née à Mulhouse en 1746, et va rapidement prospérer. Voir Dolfus, Kochlin, Schmalzer

THANN - collégiale gothique rhénane, début de construction en 1320.- Achèvement en 1516 - Style gothique flamboyant - Première liaison par fer de l'Alsace de Mulhouse à Thann, inaugurée en 1839, due à Koechlin.

THEATRE ALSACIEN - Voyez répertoire Alsace I à Stoskopf.

THOMAS Adrienne - Voir Répertoire Alsace I.

THUMB Peter - architecte du Vorarlberg, édifie entre 1709 et 1727 l'église baroque de l'abbaye d'Ebermunster.

TRAITE DE COLLABORATION FRANCO-ALLEMANDE - Adenauer/de Gaulle, 1963.

TRIBOQUES, peuple germanique, s'installe en Basse Alsace, venant du Nord (61 av. J.C.) Ils seront contenus par les Romains, autour de leur capitale Brumath, durant le 1er S. av. J.C.

TROIS EVECHES - Metz, Toul, Verdun, repris au Duché de Lorraine par la France en 1552.

TUMULUS - Sépulture celtique

UNIVERSITE CATHOLIQUE - créée à Molsheim en 1617, à partir du collège, en réaction contre la Réforme.

VANDALES - Peuple germanique du Nord, envahissent l'Alsace en 407- Repoussés par les Romains.

VERDUN - Traité de partage de l'empire de Charlemagne entre les trois fils de Louis le Pieux en 843, établissant Charles le Chauve à l'Ouest, Lothaire au Centre, et Louis sur la Germanie. L'Alsace devenait partie intégrante de la Lotharingie, au centre. Neustrie.

VIERGE AU BUISSON DE ROSES. - Voyez Schongauer.

VIGEE - Voir Répertoire Alsace I

VILLE ALLEMANDE - Ensemble de constructions à Strasbourg après 1871.

VOIE FERREE MULHOUSE-THANN. - Construction terminée en 1839, due à l'ingénieur Koechlin.

VOIE FERREE STRASBOURG-BALE - achevée en 1841 par l'ingénieur Koechlin.

VOIE FERREE PARIS-STRASBOURG - inaugurée en 1852 par Napoléon III

WALTER VON GEROLDSECK - Dernier évêque de Strasbourg à avoir assumé un pouvoir territorial et politique, après la défaite de ses chevaliers contre les bourgeois de Rudolf von Habsburg, en 1262.

Das WALTHARILIED - chanson de geste écrite aux Xe et XIe SS, par un moine de St Gall (Suisse) puis d'un Clerc de l'évêché de Strasbourg, en latin, avec une version en allemand. L'action se déroule en partie en Alsace (Wasigenstein)

WECKMANN André - Voir au répertoire Alsace I

WESTPHALIE - Traité accordant les territoires des Habsbourg en Alsace (Landgraviat de Haute Alsace et Grand Baillage de Haguenau) au Roi de France, en 1648..

WICKRAM de Colmar - Auteur, humaniste (XVI S.) Premier roman populaire en allemand "der Goldfaden".

WIMPFELING Jacob, écrivain - 1450-1528, Humaniste, voir "Praeceptor Germaniae".

WINTER KONRAD - Voir au répertoire Alsace I

WISSEMBOURG - Weissenburg - Abbaye fondée en 660.

B - LES PARTICIPANTS A LA VISITE.

Claudia di Bernardo
Plaça Salvador Espriu 4-3r-1a
Terrassa -
08221 BARCELONE - Espagne.

Emili Boix
Dept De Filologia Catalana
Gran via de les Corts catalanes 585
08005 Barcelona - Espagne.

Daniela Fellingner
Kuga
Park Ullca 3
7304 Grosswarasdorf - Veliki Boristof - Autriche.

David Kenyon
Dorset Music Service
Carter Community School
Blandford Close
Hamworthy
Poole
Dorset Bh15 48 Q - United Kingdom

Chiafredo Valla
San Bernarrdo 24
12030 Ostanta - Italia

Leda Zocchi
Strada per longera 430
34149 - Trieste - Italie

René Brialmont
rue des Hazalles , 4
6940 - Barvaux - Durbuy - Belgique.